T. XXIX — N° 3 25 Juin 1934

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *La guerre qui vient?*

La course aux armements et la pensée chrétienne.

P. MESNARD. *L'Action Catholique et la famille* (suite)

Voici la fin de cette importante étude sur le rôle de l'*Action Catholique* dans la rechristianisation de la famille. C'est surtout une œuvre d'éducation à faire dans la famille même, à l'école et à l'église. Et c'est la condition première d'une restauration sociale et d'une nouvelle chrétienté.

KURT TÜRMER. *L'Allemagne éternelle.*

La nouvelle religion du Troisième Reich : quelques textes vraiment extravagants...

D.-J. CHATAGNIER, O.P. *L'organisation catholique de radiodiffusion « Katholieke Radio Omroep ».*

Billet de Christianus

La guerre qui vient ?

La Conférence du désarmement a échoué. La guerre vient-elle ?... Il faut avoir le courage d'en parler entre chrétiens. Comme il fut dit l'autre jour à M. Doumergue : « Ce qu'il y a de tragique, c'est que vous semblez abandonner cette volonté d'organisation de la paix dans le désarmement. » Cette parole est de M. Léon Blum. Qu'en pensent les catholiques ?

*
* *

Pour les aider à y réfléchir loyalement, sans passion, en face de l'exigence de leur foi et de la réalité des faits, nous publions ci-après, dans notre section politique, quelques pièces essentielles.

Tragique antinomie qu'une conscience chrétienne ne peut envisager sans une vive souffrance. L'attitude pratique immédiate ne saurait d'ailleurs faire de doute : si vraiment, comme par une sorte de fatalité, nous sommes conduits à la guerre, si l'événement apparaît comme probable — qui donc oserait dire : inévitable ? — il faut évidemment s'y préparer. Les trois milliards de dépenses militaires nouvelles, la perspective d'un service de deux ans, les exercices de la population civile contre les gaz, etc..., doivent être acceptés comme un moindre mal.

C'est le langage du bon sens. Et il n'y a guère autre chose à faire, dans les circonstances actuelles, sous réserve pourtant de mesurer les responsabilités antérieures.

Mais passons...

*
* *

Il y a une chose cependant qu'il faut bien que les chrétiens disent tout haut. C'est que tout cela, si nécessaire qu'on le veuille, n'en est pas moins élément de trouble — certains diraient même de scandale — pour la raison humaine et plus encore pour la foi chrétienne.

Déjà bien avant la dernière guerre, en 1894, Léon XIII critiquait en ces termes la course aux armements :

« Depuis nombre d'années déjà, on vit dans une paix plus apparente que réelle. Obsédés de mutuelles suspicions, presque tous les peuples poussent à l'envi leurs préparatifs de guerre. L'adolescence, cet âge inconsidéré, est jetée, loin des conseils et de la direction paternelle, au milieu des dangers de la vie militaire. La jeunesse valide est ravie aux travaux des champs, aux études, au commerce, aux arts, et vouée au métier des armes. De là d'énormes dépenses et l'épuisement du trésor public; la richesse des nations et la fortune privée s'épuisent : on en est au point que l'on ne peut supporter plus longtemps les charges de cette paix armée. Est-ce donc là l'état naturel de la société ? »

Et quel remède ?

« Réprimer l'ambition, la convoitise, l'esprit de rivalité, ce triple foyer où s'allume ordinairement la guerre. »

Car, ajoutait Pie XI, « il ne saurait y avoir aucune paix véritable tant que tous les hommes ne suivront pas fidèlement les enseignements, les préceptes et les exemples du Christ, dans l'ordre de la vie publique comme de la vie privée ».

*
* *

Nous sommes loin de cette « paix véritable ». A son défaut, et si vraiment on ne peut faire autrement, il faut bien organiser l'autre paix, la « paix armée ». Sachons — du moins — reconnaître franchement le caractère anormal, antichrétien d'une situation de fait qui nous acculе à des nécessités si fâcheuses et si contradictoires.

Regrettons également que ces armements soient confiés à des entreprises privées. Quoi qu'il faille penser de la campa-

gne des journaux de gauche contre les « marchands de canons », il reste qu'on calmerait une réelle inquiétude en beaucoup d'esprits si l'on pouvait être sûr qu'aucun intérêt personnel, aucune pensée mercenaire n'anime — consciemment ou non — ceux qui font métier de fabriquer des armes. Je dis « consciemment ou non » parce que, dans la plupart des cas, j'en suis convaincu, il n'y a aucune volonté positive de susciter des conflits ou de favoriser de louches collusions. Mais c'est le jeu même des institutions capitalistes qui permet et entraîne ces agissements. Les responsabilités ne sont donc pas uniquement personnelles : elles découlent du régime établi. Il n'empêche que l'on ressent un douloureux malaise à penser que des industriels fournissent à l'Allemagne du nickel qui servira à son armement, et que ces mêmes gens s'érigent en professeurs de patriotisme. On en croirait plus volontiers les journaux qui sont à leur solde — à peu près toute la grande presse — s'ils fabriquaient autre chose que des armes et s'ils laissaient à l'État le soin d'un commerce qui intéresse de trop près le bien commun pour qu'il soit confié à des intérêts particuliers.

D'ailleurs ce régime de paix armée est, de tous, le plus fragile et mérite, au moins autant que les conventions internationales qui se concluent sans sincérité, l'avertissement de Pie XI : « Il y a bien peu à attendre d'une paix artificielle et extérieure qui règle et commande les rapports réciproques des hommes comme ferait un code de politesse : ce qu'il faut, c'est une paix qui pénètre les cœurs, les apaise et les ouvre peu à peu à des sentiments réciproques de charité fraternelle. »

C'est entendu : l'Allemagne a plus besoin que nous d'entendre de telles paroles. Ce n'est pas une raison pour les taire à la France. Cela est même d'autant plus nécessaire que les événements nous contraignent à prendre des mesures qui y sont radicalement opposées.

CHRISTIANUS.

L'Action Catholique et la Famille

(*Suite*)

L'Action Catholique et l'Enseignement Familial Chrétien

Le développement de la mentalité familiale dans la collectivité paroissiale, les œuvres et la vie liturgique, ne sont pas les seuls moyens que l'*Action catholique* ait à sa disposition pour christianiser la famille. Il faut en venir à l'éducation proprement dite, telle qu'elle doit se donner dans la famille, à l'école et à l'église. Nous ne toucherons pas pour le moment au premier point, que nous reprendrons à propos de l'Association du Mariage Chrétien, ni profondément au second, pour les raisons que nous avons déjà signalées.

Carence de l'École

Notons cependant la carence étrange de l'école en ce qui concerne la formation familiale. Carence dont le principe est d'ailleurs assez manifeste. Dans les écoles de l'État, les instituteurs, chez qui la nuptialité est normale, sont une des catégories sociales les moins fécondes de la nation (1 enfant par foyer en moyenne). Dans l'enseignement secondaire, si les professeurs des lycées et collèges masculins présentent des conditions normales (60 pour cent de mariés, natalité moyenne un peu supérieure à

celle du pays), par contre dans l'enseignement féminin la proportion des mères de famille est infime (4 à 5 pour cent seulement). Pas un domaine où la laïcité de la morale ne se fasse plus durement sentir que dans l'enseignement familial : les seules raisons dont excipent nos manuels pour le développement de la natalité sont des comparaisons plus ou moins belliqueuses avec les pays voisins, d'où il ressort que si l'Italie et l'Allemagne voyaient un jour — comme il est possible — leur natalité tomber au-dessous de la nôtre, il n'y aurait plus lieu à la moindre générosité familiale. On devine ce que pèsent ces motifs dans des milieux qui ne pèchent guère par excès de nationalisme ! « L'intérêt bien entendu », qui est l'axe normal de la morale indépendante, arrive à des conclusions monstrueuses. Une candidate, brillante élève d'un grand lycée de filles, nous répondait, il y a deux ans, au baccalauréat de philosophie : « Le divorce est une excellente institution ; seulement, avant de le demander, il faut être bien sûr qu'on y a intérêt. »

Le tableau ne serait pas toujours plus brillant dans les établissements catholiques : les candidats qui en sortent, interrogés au bachot sur la crise de la natalité [question spécifiée au programme], se bornent généralement à rougir fortement. On ne s'aperçoit pas souvent que la morale familiale leur ait été traitée avec compétence et sérieux. Là aussi la raison de cette défaillance grave paraît se trouver dans le nombre anormal des célibataires enseignants (plus de 99 o/o), qui, à l'exception des ecclésiastiques, n'ont en général pas la moindre formation en la matière. D'où la question opportune du chanoine Rome :

Mais enfin ne peut-il y avoir, chez les éducateurs qui ne sont ni prêtres, ni pères, ni mères de famille, une inexpérience, une ignorance, une timidité, tranchons le mot : parfois même une insouciance, voire un dédain inconscient des choses familiales, bien pré-

judiciables à la formation de ceux et de celles qui seront demain pères et mères de famille? Faisons sur ce point, éducateurs chrétiens, notre examen de conscience (1).

Notons cependant certains efforts qu'il conviendrait de mieux connaître, tel celui que poursuit l'abbé Henri Pradel pour inculquer aux élèves de Massillon toutes les formes du sens social et dont il nous a donné l'écho dans son livre : *Pour leur beau métier d'hommes* (2).

L'Instruction religieuse

C'est donc, une fois de plus, à l'instruction religieuse qu'il faudra recourir. Quelle est l'urgence de cet enseignement en matière familiale, on peut en juger par l'appel véhément que l'Encyclique *Casti Connubii* lance à tout l'épiscopat :

> Par vous-mêmes, par les prêtres soumis à votre obédience, et même par ces laïques d'élite rassemblés pour aider l'apostolat hiérarchique *en cette Action Catholique si vivement désirée et recommandée par Nous*, vous devez tout mettre en œuvre pour opposer la vérité à l'erreur... (3)

L'instruction religieuse sera mise à contribution sous ses trois formes classiques : catéchisme, prédication, direction, auxquelles il conviendrait naturellement d'ajouter la lecture.

Le catéchisme tel qu'il est enseigné ne paraît pas adapté aux nécessités de l'éducation familiale. Même les notions théologiques afférentes au sacrement de mariage y ont été amenuisées et souvent entièrement passées

(1) *Op. cit., La Croix*, 6 sept. 1933
(2) Desclée, éditeur, collection « Education ».
(3) *Op. cit.*, col. 287.

sous silence. Comme le fait remarquer le R. P. Dieux (1), le catéchisme de Bossuet contenait sur ce point des idées claires et satisfaisantes que l'on a eu bien tort de supprimer. M. l'abbé Hemmer, curé de la Trinité, est d'avis que les notions acquises au catéchisme sur le sacrement de mariage sont tout à fait insuffisantes et pratiquement inefficaces.

Il est expliqué dans le catéchisme de première communion. Mais on ne peut pas appuyer sur un certain nombre de points qui importent cependant beaucoup à la doctrine du mariage. On est obligé de s'en tenir à la définition du sacrement, au sentiment de la responsabilité. On apprend bien que ce sont les époux qui se confèrent le sacrement, mais c'est une chose rapidement oubliée, parce que rien ne le rappelle dans la suite (2).

Il y aurait donc lieu, tout en revenant sur ce point aux errements du XVII[e] siècle, de compléter ce catéchisme trop précoce par des cours complémentaires lorsque les jeunes gens atteindraient seize années : c'est l'âge où dans nos classes de philosophie nous leur apprenons la morale familiale qui suscite toujours chez eux un très vif intérêt. Des cours suivis sur la vocation du mariage et sur l'éducation chrétienne intéresseraient la jeunesse ,et, fixant assez tôt son esprit sur un important objectif, lui donneraient une maturité religieuse facilitant la chasteté présente, la générosité et la continence ultérieures. Un enseignement analogue, mais approprié au ministère ecclésiastique, devrait être donné dans les grands séminaires comme on le fait déjà dans plusieurs diocèses, par exemple à Rouen, sous la forme d'un cercle d'études.

Il est bien évident d'ailleurs que l'instruction catéchétique en ces matières ne portera tous ses fruits qu'avec la

(1) *Op. cit.*, p. 9.
(2) *Quatrième congrès du Mariage Chrétien*, p. 13.

collaboration de la famille : les parents sont ici des initiateurs naturels qui doivent progressivement et franchement amener l'enfant à envisager sa vie ultérieure dans toutes ses responsabilités essentielles.

La prédication

La prédication sur le terrain familial est délicate, mais nécessaire. Instruire le peuple chrétien sur le mariage et ses obligations est un devoir strict pour le clergé : non seulement l'exemple des apôtres Pierre et Paul l'y incite, mais les canons du concile de Trente sont formels sur le sujet : « Matrimonii sanctitas accurate praedicanda », et le nouveau Code canonique confirme, au c. 1018 : « Que le curé n'omette pas d'instruire prudemment le peuple sur le sacrement de mariage et ses empêchements. » On peut donc instruire « prudemment » le peuple sur ce point. Et S. S. Pie XI se fait particulièrement pressant dans l'Encyclique *Casti Connubii* :

> Il est souverainement important que les fidèles soient bien instruits du mariage, par un enseignement oral ou écrit, non point une fois en passant, ni à la légère, mais fréquemment et solidement, au moyen d'arguments clairs et convaincants, afin que ces vérités saisissent vivement l'esprit et pénètrent jusqu'au fond des cœurs (1).

On exposera donc au peuple soit l'étendue pratique des obligations du mariage, soit la théologie essentielle de ce sacrement, absolument inconnue des fidèles et souvent même du clergé. La doctrine qu'on lui présentera est cependant grande et belle : c'est celle des époux prêtres de la famille, collaborateurs du Dieu Créateur et associés au sacrifice du Dieu Rédempteur. Deux très beaux expo-

(1) *Op. cit.*, col. 286.

sés à ce sujet, l'un de Mgr Boulliau, l'autre de l'abbé Viollet, au quatrième congrès du Mariage chrétien, précisent sur ce point une doctrine aussi forte que prudente : en voici les traits principaux :

Le mariage est une vocation véritable et positive que Dieu donne au plus grand nombre, mais qui requiert cependant des aptitudes et des grâces particulières. Peut-on, comme certains auteurs, traiter de sacerdoce la vocation familiale? Mgr Boulliau, pour mieux poser le problème, précise les deux actions proprement sacerdotales : l'oblation du sacrifice, la dispensation des sacrements. Que les époux chrétiens possèdent dans une large mesure le second attribut, nul n'en disconviendra. Ne sont-ils pas les ministres de leur sacrement, se conférant à eux-mêmes par leur engagement solennel devant Dieu et son représentant qualifié la dignité conjugale?

Lorsqu'ils échangent devant l'Église leur mutuel consentement, n'est-ce pas un véritable sacerdoce qu'ils exercent, et qui les fait momentanément participer au sacerdoce de Jésus-Christ? Le résultat de cette intervention surnaturelle du Christ par le ministère de leur sacerdoce n'est-il pas de pénétrer ce contrat d'une vertu mystérieuse afin de le transformer en une source permanente de grâces? S'ils ne sont pas les prêtres de l'Alliance, ne sont-ils pas les prêtres de *leur* alliance? Est-il donc, dès lors, exagéré au regard de la plus rigoureuse doctrine de parler de sacerdoce familial? (1)

Il faudra également que le prédicateur — ou au besoin le conférencier laïque — précise les rapports entre la vocation familiale et l'esprit de l'Évangile. Ils sont très délicats et demandent une méditation prolongée et un sens théologique assez sûr. Certains conseils de l'Évangile ne s'appliquent en effet dans leur littéralité qu'aux disciples immédiats du Christ et à leurs successeurs directs : ce

(1) *Op. cit.*, p. 6.

sont les apôtres et les prêtres qui doivent se démunir de tout pour suivre Jésus. Le conseil donné par exemple au jeune homme riche de vendre tout son bien et de le donner aux pauvres s'entend naturellement d'un homme appelé à la vocation apostolique et qui renonce par conséquent à fonder un foyer. Le père de famille qui s'y conformerait à la lettre — le cas s'est vu — pécherait gravement contre sa vocation qui lui fait un devoir de la prévoyance domestique. La vocation familiale indiquée dans la Bible dès le récit de la Genèse est donc « une vocation terrestre, en connexion plus directe avec les œuvres de Dieu le Père (1) ».

Mais elle n'est pas pour autant étrangère à l'esprit du Christ et aux enseignements de l'Évangile. « Jésus fait constamment allusion à cette vocation, encore qu'elle ne soit pas la sienne. Cette vocation reste celle du grand nombre, et ce n'est qu'à un petit troupeau choisi que Jésus adresse l'invitation de tout abandonner pour le suivre (2). » Bien plus, le mariage chrétien, où la grâce du Sacrement produit chez les contractants abnégation et générosité, apparaît à l'expérience comme un champ d'application admirable pour l'esprit de l'Évangile. Saint Paul ne lui a-t-il pas donné pour type sublime « l'union contractée sur la Croix par Jésus-Christ avec son Église et ondée sur le sacrifice »?

Cet esprit d'abnégation et de dévouement, qui pourrait le pousser plus loin que des parents chrétiens, lorsqu'ils acceptent avec une confiante soumission à la Providence la naissance de nombreux enfants qui chargeront d'un poids plus lourd chaque jour leur existence, quand ils se dépouillent pour eux du capital laborieusement amassé,

(1) Abbé Viollet, *op. cit.*, p. 27.
(2) *Op. cit.*, p. 27.

ou, pour eux également, acceptent une continence nécessaire à leur bonne éducation et à leur avenir temporel? L'ecclésiastique a renoncé à tout attachement terrestre, le père de famille « possède en ne possédant pas » : sous des modes différents (dont le premier est, il est vrai, supérieur en dignité), l'attitude profonde est la même, encore que les conduites paraissent opposées. Ainsi les conseils de perfection prodigués par l'Évangile doivent-ils êtres retenus par les époux chrétiens, encore qu'ils ne paraissent pas être directement appliqués à leur état. Ils en seront le sel nécessaire et le ferment toujours agissant ; ils redonneront aux pères et aux mères le sens exact de leur responsabilité chrétienne, qui consiste justement à ne pas s'enfermer dans une habileté toute terrestre, mais à compenser la saine prudence temporelle qui convient à leur état par une disposition générale au sacrifice et à l'abnégation qui est le lot de tout vrai disciple du Christ.

Alors le chef de famille, dont saint Augustin précise la fonction domestique comme un ministère ecclésiastique et en quelque sorte épiscopal (« *Ita in domo sua ecclesiasticum et quodammodo episcopale adimplebit officium* »), accomplira, secondé de sa femme, une œuvre créatrice et éducatrice vraiment agréable au Seigneur. Se christianisant eux-mêmes par la pratique généreuse de leur état, les deux époux feront jaillir à leurs côtés de nouveaux disciples du Christ, ces tout-petits en qui Jésus avait une dilection particulière, et d'où sortira plus tard toute l'armée céleste des prédestinés. Donner Dieu aux enfants et les donner à Dieu, n'est-ce point là véritablement — suivant la parole de Mgr Boulliau — l'essence même du sacerdoce?

La direction

On saisit aisément qu'une telle doctrine enseignée fréquemment dans la chaire chrétienne ne pourrait blesser aucune délicatesse, mais aider au contraire bien des âmes inquiètes et tourmentées, calmer les élans de la jeunesse, susciter la générosité des époux, bref apporter à tous un stimulant de vie chrétienne. Une direction appropriée étendrait encore son action : les confidences seraient d'ailleurs bien plus nombreuses au confessionnal sur ce point délicat si elles se rattachaient à une prédication effective.

Là aussi il y aurait de la part du clergé bien des choses à retoucher et à mettre au point. Sans doute les devoirs des époux chrétiens tels qu'ils sont magistralement définis dans l'encyclique *Casti Connubii* sont-ils désormais plus souvent et plus exactement rappelés. Bien souvent cependant des confesseurs exhortent encore les jeunes gens au mariage précoce en leur faisant entrevoir comme compensation à leur chasteté présente un avenir prochain de plaisirs licites et illimités : bien des jeunes époux, nourris de ces idées fausses, ne sont plus, le temps venu, capables des rétablissements nécessaires. En outre, la génération des grands-parents actuels, élevée pour la plupart dans de tout autres principes, considère souvent d'un œil étonné et quelque peu scandalisé les nombreuses nichées qui se multiplient autour de leurs enfants : il y aurait lieu pour les directeurs de ces « saintes » personnes de les entreprendre régulièrement sur ce point et d'exhorter les grand'mères qui n'ont pas rempli suffisamment leurs obligations d'épouses chrétiennes à reconnaître leur erreur et à l'effacer de leur mieux en facilitant la tâche de la génération suivante, rendue si délicate par les difficultés de la vie moderne.

L'instruction des fiancés, le discours de Mariage

Cette prédication, cette direction générale sur la vie familiale chrétienne, doivent naturellement présenter une intensité maxima aux approches du mariage. Les fiançailles, qui sont à tous égards une période préparatoire, semblent particulièrement propices à une instruction plus complète et plus personnelle. L'instruction des fiancés, prévue par le Nouveau Code canonique (c. 1033), est une pratique réglementaire en Alsace, où elle donne des résultats fort satisfaisants : Mgr Vuillard, vicaire général du diocèse de Strasbourg, déclarait n'avoir jamais rencontré en trente années de ministère paroissial des fiancés ayant refusé de la recevoir.

Elle se donne sous la forme d'un long entretien entre le prêtre et les fiancés, où le ministre paroissial s'assure d'abord des connaissances générales de ces derniers et leur expose ensuite de manière exhaustive les devoirs des futurs époux. Il leur montrera le fondement de ces devoirs, leur étendue et leur diversité, insistera sur la règle des mœurs et surtout sur l'éducation des enfants, enfin il soulignera l'importance du sacrement de mariage et exhortera les fiancés à s'y bien préparer.

La confession des fiancés peut-être, dans nos habitudes actuelles, l'occasion d'une institution analogue : elle demande beaucoup de tact et d'expérience, surtout à l'égard des « chrétiens » qui fréquentent peu la paroisse. M. l'abbé Piquet, curé des Lilas, insiste donc à bon droit sur l'erreur — fréquente dans les grandes villes — de confier à de trop jeunes vicaires l'une des tâches les plus délicates du ministère paroissial.

Reste enfin *le Discours de Mariage*. Sans partager le scepticisme général à son sujet — nous en avons entendu

de fort beaux et de profondément chrétiens — soulignons avec la plupart des auteurs que l'enseignement qu'on y donne n'est guère entendu que de quelques personnes : les mariés eux-mêmes, parfois un peu absents en esprit, le reliront souvent avec plus de profit qu'ils ne l'ont entendu (1). La coutume qui veut qu'on souligne les mérites des deux familles ne nous paraît pas déplacée, à condition d'éviter l'hyperbole et le pharisaïsme. L'exemple de parents chrétiens — si c'est vraiment un exemple — ne saurait jamais être mieux proposé ni mieux compris qu'en ce jour où les débutants dans la vie sentent si clairement le besoin d'être guidés et épaulés. Nous avons, à cet égard, entendu, à côté de dithyrambes ridicules, des allocutions remarquables où l'orateur chrétien savait, avec tact et courage, discerner chez les ascendants les véritables leçons à méditer — n'hésitait pas à laisser dans l'ombre telle figure particulièrement notoire qu'on ne saurait proposer en exemple du haut d'une chaire chrétienne. Éloges mérités, blâmes tacites, ont ce jour-là un très grand poids et un gros retentissement. C'est là pour le clergé un excellent outil de pédagogie familiale que l'on ne saurait négliger.

Notons enfin qu'après le mariage la formation familiale complète est loin d'être terminée. La conversation entre époux sur les cas de conscience possibles, la lecture de revues spécialisées, d'ouvrages particulièrement éprouvés comme ceux du P. Coulet (2), la méditation des Évangiles et de saint Paul, des encycliques pontificales, de l'*Introduction à la Vie Dévote*, de « *La Vie et les Vertus chrétiennes* » de Mgr Gay, etc. ; le recours au directeur dans les cas difficiles, la fréquentation de cercles d'études entre

(1) Il faut donc toujours le remettre aux nouveaux époux après la cérémonie.

(2) *L'Eglise et le Problème de la Famille*, 5 vol., Éditions Spes.

parents sur la pratique du mariage et l'éducation des enfants, tels sont les moyens les plus indiqués pour parfaire, à l'âge adulte, son éducation familiale. On se rend compte à quel point l'Action Catholique, par la diffusion des livres de fond et de la bonne presse, l'organisation d'œuvres de Mères chrétiennes, d'association du Mariage Chrétien, de parents d'élèves, etc., facilite aux époux cette tâche ardue et délicate.

Conclusion. — Une œuvre synthétique et spécialisée : l'Association du Mariage Chrétien

Comme nous l'avons exposé dans les pages précédentes, les services que l'Action catholique doit rendre à la famille et attendre d'elle sont aussi nombreux que divers. Une éducation familiale par de multiples enseignements convergents, une participation plus grande de la famille comme telle à la vie liturgique et sacramentelle, une assistance matérielle et spirituelle aux formes spécialisées : voici l'aide à lui apporter. — La reconstitution de la paroisse par le développement de l'esprit de famille, voilà le bénéfice à en attendre.

Nous avons vu que les œuvres matérielles étaient extrêmement nombreuses et exigeaient l'intervention d'organismes fort différents : laïques, catholiques, ou mixtes. Nous avons vu par contre que les œuvres spirituelles étaient catégoriquement catholiques et toujours situées nettement dans le champ de l'activité paroissiale.

De tout ceci résulte la nécessité de coordonner l'*Action Catholique Familiale* sur le terrain de la paroisse. Il y faut une œuvre spécialisée, dirigée par un état-major national vigoureux et compétent, mais qui soit susceptible, tout en touchant directement familles, œuvres et

individus, de s'organiser spontanément sous la houlette du curé responsable. Cette œuvre existe, heureusement ; et il nous suffit d'évoquer ici le nom de l'abbé Viollet pour en définir la vitalité et l'organisation méthodique. *L'Association du Mariage Chrétien* (1) est par excellence l'œuvre spécialisée de la christianisation familiale, elle est aussi une œuvre paroissiale au premier chef.

L'Association édite tout d'abord un *Bulletin* général, plus directement destiné aux parents, et où les questions matérielles, morales et religieuses intéressant la vie familiale sont traitées avec netteté, prudence et orthodoxie (2). Des bulletins plus spécialisés, *Pour les Jeunes Filles*, *Pour les Jeunes Gens*, *Le Prêtre et la Famille*, conviennent plus directement aux jeunes gens des deux sexes ainsi qu'aux ecclésiastiques. Ces bulletins sont de nature à créer au foyer l'attention vigilante sur les choses de la famille : ils donnent lieu entre époux, entre frères et sœurs, entre parents et fils, à des échanges de vue plus nets, plus francs et plus profitables. D'autre part les bulletins proposent annuellement dix plans de cercles d'étude et en publient le développement : ils ravitaillent ainsi en sujets d'intérêt familial les différentes œuvres catholiques qui ont souscrit un abonnement collectif : maisons d'éducation, cercles d'étudiants ou étudiantes, groupes d'études, catholiques sociaux, professeurs catholiques, etc.

Mais ce bulletin ne vise pas qu'à l'instruction, il suscite aussi chez ses membres une dévotion particulière tournée vers l'apostolat familial : la *Ligue de pureté*, *l'Union répa-*

(1) Secrétariat, 86, rue de Gergovie, Paris-XIV[e].

(2) Pour juger l'intérêt de ce bulletin, je ne veux que deux exemples : l'un des plus célèbres « civilistes » français, père de sept enfants, l'un des plus éminents historiens de la philosophie scolastique, père de cinq enfants, en font, non loin de moi, leur lecture favorite.

ratrice de Nazareth, entretiennent un grand nombre de ses adhérents dans un climat de sacrifice et de générosité, produit de la plus authentique piété.

Une section paroissiale de l'*Association du Mariage Chrétien* c'est donc tout autre chose qu'un petit clan claquemuré dans une recherche égoïste. Réunis dans une messe commune au moins mensuelle et de nombreux cercles d'étude, ayant par le Bulletin une connaissance approfondie des problèmes du foyer, ses membres seront les auxiliaires tout indiqués du clergé dans son activité familiale. Non seulement les œuvres matérielles recevront le concours de leur compétence assurée, mais ils seront pour la paroisse entière un ferment actif et puissant.

Sur le terrain purement religieux, la section paroissiale de l'A.M.C. aidera à redonner de la splendeur à la liturgie et y fera participer les familles. Offices religieux, sacrements, ne seront plus des exercices de piété personnelle, mais la manifestation extérieure de la piété collective de toutes les familles chrétiennes... La section paroissiale groupera tous les membres des familles associées dans ses réunions générales; elle travaillera aussi à rendre moins étanches les cloisons qui séparent trop systématiquement toutes les œuvres catholiques; elle visera à ce que nos organisations groupent non plus seulement les individus, mais les familles entières (1).

Ainsi s'accomplirait, sous la direction du clergé paroissial seul qualifié pour conduire sur le front du combat les militants de l'*Action catholique*, une œuvre de formation religieuse profonde, de rayonnement spirituel et de restauration sociale, seule capable de ressusciter à la fois la paroisse et la famille et de reconstituer, suivant le besoin des âmes et le désir de nos Pontifes, une nouvelle Chrétienté.

Pierre Mesnard,
Chargé des Conférences de Sociologie
à la Faculté des Lettres de Poitiers.

(1) Abbé Fréron, *Quatrième congrès du Mariage Chrétien*, p. 210.

NOTES ET RÉFLEXIONS

L'Allemagne éternelle

L'Allemagne hitlérienne est fanatisée d'un élan mystérieux qu'on ne peut comprendre sans connaître son fond religieux. Le mythe du Troisième Reich n'est pas une doctrine économique ou politique, mais une foi irrationnelle, une nouvelle religion. Les croyants du national-socialisme n'y voient guère une phase historique, si importante et magnifique qu'on veuille, mais soumise aux lois historiques de la naissance et de la mort ; ils y adorent plutôt l'incarnation définitive et éternelle de la nation. Si Baldur von Schirach affirme que la Jeunesse Hitlérienne, dont il est le chef suprême, dirigera pour des milliers d'années la jeunesse allemande, et si d'autres dirigeants nazistes parlent de dizaines de milliers d'années, un observateur qui possède quelque sens historique et critique sera tenté de sourire charitablement comme on fait en face des fantaisies démesurées des petits enfants et des fous. Cependant on s'apercevra bien vite qu'il s'agit d'un chiliasme authentique, d'une chose qui n'a rien à faire avec la raison et ne peut être conçue qu'en fonction d'une foi religieuse.

En disant et en prouvant par des arguments solides que la moralité des Juifs de l'Ancien Testament était très supérieure à celle des anciens Germains païens, le Cardinal Faulhaber mit en cause la base même du *credo* raciste. Les anciens Germains, dit le grand prédicateur, avaient leurs vertus et leurs vices ; le christianisme a tâché durant quinze siècles de renforcer celles-là et de supprimer ceux-ci. C'est un faux historique de prétendre que les Germains étaient un peuple de héros et de saints, brillant dans tous les domaines, mais qui aurait été perverti par l'influence

funeste d'une religion orientale et non-aryenne qu'était le christianisme. Cultivons dans notre vie nationale les vertus des anciens Germains, la haute dignité du mariage, la sincérité, la fidélité et le respect de la parole donnée (le Cardinal n'alla pas jusqu'à faire allusion au Concordat !), mais soyons aussi énergiques dans la lutte contre les vices germaniques que le christianisme n'a que partiellement réussi à supprimer. Les anciens Germains étaient, et voici que les paroles du Cardinal mirent en rage tous les nouveaux prêtres de Wotan, des paresseux, des buveurs, des joueurs, des guerriers sauvages. Avec un succès considérable, sinon parfait, le christianisme a exercé son influence salutaire et civilisatrice, en élevant les tribus germaniques à un niveau supérieur. Si nous avons le droit d'être fiers des vertus de notre race, soyons aussi sévères et impitoyables en face des défauts des anciens Germains, en tant qu'ils survivent en nous. *Surtout n'oublions pas que nous ne sommes pas sauvés par le sang germanique, mais par le sang précieux du Sauveur divin* (1).

Cette dernière phrase, si simple et si nette qu'elle soit pour tout véritable chrétien, prononce la condamnation du national-socialisme philosophique. Il ne peut donc nous étonner que des attaques farouches s'exercent contre le Cardinal Faulhaber « qui a calomnié notre peuple et ses ancêtres ». Rosenberg fit le procès du Cardinal dans un discours radio-diffusé par tous les postes allemands, la Jeunesse Hitlérienne organise un boycottage systématique contre la vente du livre *Judaïsme, Christianisme, Germanisme*, enfin le fameux docteur Johann von Leers (2) vient d'écrire un livre intitulé *Le*

(1) Cardinal Faulhaber, *Judentum , Christentum, Germanentum,* p. 120.

(2) Fameux surtout par son livre *Juden sehen dich an,* où il incite ouvertement à l'assassinat des adversaires du nazisme. Il y publia par exemple une photographie du Professeur Lessing avec la remarque « Pas encore pendu ». Quelques semaines plus tard, Lessing fut assassiné en Tchécoslovaquie.

Cardinal et les Germains. Dans le prospectus de ce livre nous lisons :

A travers toute l'Allemagne, les sermons du Cardinal Faulhaber ont fait sensation. Les affirmations fausses, les interprétations abusives et les erreurs que le Cardinal y commet, en traitant les Germains de l'époque pré-chrétienne, exigent la contradiction la plus formelle de l'homme nordique... Avec cela, le livre ne se dresse pas contre le catholicisme lui-même (?), bien qu'il mette en relief la rupture (!) que la christianisation a souvent signifiée pour le germanisme...

Dans son grand discours sur la conception national-socialiste du monde, Alfred Rosenberg a essayé de formuler en deux mots la base idéologique du national-socialisme : *l'Allemagne Éternelle*. La formule n'est point originale. Elle se trouve dans un fameux poème du jeune poète socialiste Karl Bröger (pour le moment, il est pensionnaire d'un camp de concentration), *Deutschland stirbt nicht* (L'Allemagne ne meurt pas) (1). Elle est même déjà plus ancienne, et si je ne me trompe, c'est le juif Heinrich Heine (*horribile dictu...*) qui s'en est inspiré le premier dans son poème *Deutschland hat ewigen Bestand* (l'existence de l'Allemagne est éternelle). Pour les poètes, on peut aisément tolérer une telle formule qui a sans doute sa beauté. Mais si le dictateur philosophique du nazisme en fait l'idée fondamentale de la conception du monde officielle dans le Troisième Reich, nous avons à faire remarquer que la nation ne figure pas parmi les valeurs éternelles et que le national-socialisme, heureusement, pourra un jour passer, comme il est venu. Le Cardinal Faulhaber n'a-t-il pas répondu d'avance au mot d'ordre de Rosenberg dans sa lettre pastorale de carême, où il dit :

Les commandements de Dieu sont des majestés éternelles et souveraines, ils sont entièrement soustraits à la volonté arbitraire des

(1) Karl Bröger, *Deutschland* (« *Nichts kann uns rauben...* »).

hommes. Les lumières qui ont été allumées par des hommes peuvent être éteintes par des hommes. Mais les étoiles éternelles de Dieu, qui n'ont pas été allumées par des mains humaines, ne peuvent jamais être éteintes par des hommes. Des mœurs et des coutumes, des doctrines scientifiques et des moyens de communication techniques (ici on pourrait aisément ajouter « et les régimes politiques ») fleurissent et meurent comme les fleurs du champ. Mais les principes de la morale sont au-delà de toutes les époques et de toutes les nations, ils sont éternels et souverains.

Pour beaucoup de nazis, l'idée de l'Allemagne Éternelle et du Troisième Reich Éternel n'est pas une métaphore poétique, mais un véritable dogme religieux. Voici comment le sens de l'histoire se révèle à l'un d'entre eux dans la revue *Neugeist* (L'esprit nouveau) :

Le premier Reich allemand naquit au neuvième siècle, lorsque Charlemagne devint l'empereur du Saint-Empire Romain de Nation Allemande. Il s'écroula par la dépendance des souverains de Rome et par l'esprit tragique de la discorde germanique. — Le Second Reich était celui que la forte main de Bismarck construisit en 1871. Il mourut du poison du libéralisme et du fait que le peuple ne devenait pas nation. — Le Troisième Reich de la Grande Allemagne est celui que Hitler a créé..., et que nous appelons le Reich Éternel de la Nation Allemande. Ce Reich ne s'écroulera pas, parce qu'il n'est pas espoir et prophétie, mais réalisation. Le faîte du Premier Reich était l'éveil de l'esprit de la gothique et de la mystique allemandes. Le faîte et en même temps la fin du Second Reich était le soulèvement unanime du peuple allemand au début de la guerre mondiale. Le premier faîte du Troisième Reich sera la remise à l'Allemagne du rôle de chef dans la *future Ligue des Nations Nordiques-Germaniques*, et le deuxième l'acceptation du *protectorat de la race blanche*...

Le premier Reich était l'époque où la mission cosmique de l'Allemand fut conçue. Le Second Reich était l'époque où cette mission fut préparée. Le Troisième Reich est l'empire où la mission allemande est réalisée. *Le Troisième Reich est éternel.* Il n'est pas d'aujourd'hui; il était présent à toutes les époques comme le Reich secret des Allemands. Tout ce qui est immortel dans le passé appartient au Troisième Reich. La gothique allemande, la mystique allemande, l'idéalisme allemand, la poésie et la philosophie allemandes,

la volonté transcendentale allemande, la force allemande. C'est le Reich du socialisme national, de la vénération du peuple et de la communauté, né de la connaissance que chaque peuple a son propre socialisme — ou n'en a pas du tout. Le socialisme national, c'est l'âme du temps nouveau, la force harmonieuse et réconciliante de ces contrastes qui jusqu'ici empêchaient l'union de la nation. Heureuse Allemagne, parce que la volonté du Nord s'est réveillée dans son sein! C'est la mission de l'Allemagne d'éveiller cette volonté nouvelle dans tous les pays nordiques... (1)

Dans ces paroles, que plusieurs lecteurs n'hésiteront pas à qualifier de folles, il ne s'agit pas d'un document officiel, mais d'un travail privé. On y voit cependant très distinctement l'élan religieux et presque eschatologique du Troisième Reich. Il y a déjà des églises où l'on a placé le tableau d'Adolf Hitler sur les autels. Des millions d'hommes et de femmes voient dans la croix gammée un signe du salut. Le pasteur Hans Asmussen n'exagère point dans son ouvrage sympathique *Neues Bekenntnis?* quand il constate « que des milliers d'Allemands voient dans la révolution nationale un événement qui nous a sauvés davantage et plus profondément que la mort et la résurrection du Christ ne nous a pu sauver (2) ». Voilà le fait qu'il ne faut pas ignorer.

Le sang, la race et la nation sont devenus les idoles de nombreux hommes, et au fond les Sans-Dieu bruns ne sont pas moins athées que les Sans-Dieu rouges. L'hitlérisme philosophique prétend avoir vaincu le matérialisme. En vérité, ce n'est qu'un matérialisme biologique qui a remplacé le matérialisme tout court.

Dr. Kurt Türmer.

(1) K.O.S., *Die kulturelle Weltsendung Deutschlands,* dans la revue *Neugeist,* Pfullingen, vol. XIV, n° 10, pp. 755-760.

(2) Hans Asmussen, *Neues Bekenntnis?* Ein Beitrag zum Neubau der Kirche, Berlin, 1933, p. 20.

L'Organisation Catholique de Radiodiffusion « Katholieke Radio Omroep »

Le T. R. P. Perquin, O. P., fondateur et président actuel du « Katholieke Radio Omroep », me fit tout d'abord visiter les bureaux de la centrale, organisés selon des méthodes très scientifiques, en plein cœur d'Amsterdam, quoique sur les bords pittoresques et riants d'un de ces nombreux canaux qui contournent en demi-cercles le monde des affaires.

Nous quittons Heerengracht 118, en voiture, pour les nouveaux quartiers de banlieue au style audacieusement ultra-moderne, gloire de la ville ; puis nous nous lançons sur le long ruban qui sert en même temps de digue et de route, pour descendre dans une gentille villa au milieu de la petite ville d'Hilversum (Emmastraat 50). S. Exc. Monseigneur l'archevêque d'Utrech nous rejoint sur ces entrefaites pour adresser la parole par radio aux lointains missionnaires des Indes Néerlandaises. Il est toujours impressionnant de sentir d'un seul coup supprimées les dizaines de mille de kilomètres et de pouvoir encourager des apôtres que l'on devine si réconfortés par cette parole aimée de leur chef. Après nous avoir manifesté sa légitime émotion, Son Excellence me dit : « Pourquoi la France, qui est par excellence le pays catholique et civilisé, n'a-t-elle pas comme nous une organisation catholique de radiodiffusion? sera-ce donc à nous, Hollandais, qui ne possédons officiellement qu'un tiers de catholiques, à vous montrer l'exemple? » Il fallait bien le reconnaître, hélas !

Voici quelques détails d'ordre juridique et administratif concernant cette organisation catholique de radiodiffusion.

La loi de 1928 et l'arrêté royal du 9 mai 1930 exigent une autorisation spéciale du Ministère de « Watrestaat » pour l'établissement d'un poste émetteur. Cette autorisation n'est accordée que si le genre d'émissions proposées est reconnu vraiment d'utilité publique. Actuellement quatre organisations (parmi lesquelles Radio-Catholique) possèdent une licence destinée « à l'émission de communications de paroles, notes ou images de caractère récréatif, instructif, politique, esthétique ou religieux »; est interdite toute émission de communications d'affaires, de publicité, etc. Les organisations doivent veiller à ce que rien dans la teneur des émissions ne soit contraire à la sécurité de l'État, à l'ordre public ou à la morale publique. L'État se réserve le droit de répartir les longueurs d'ondes et les temps d'émission; la loi a prévu un « Radio Conseil » qui peut donner dans ce domaine des conseils au ministre qui cependant reste libre de sa décision. Ce conseil de radiophonie se compose d'au moins neuf membres, nommés par la Reine sur le rapport du Ministre, et soumettant au Parlement un rapport chaque année. L'exploitation technique de l'émetteur (poste de Huizen) est confiée au concern Philips, industrie radiotechnique d'une réputation mondiale.

L'organisation catholique a pour but la radiodiffusion de programmes catholiques, la propagation de la vie culturelle catholique. Le *Katholieke Radio Omroep*, fondation autonome, possède un conseil général composé des députés des grandes organisations sociales catholiques (travailleurs et patrons), des députés de la Presse, de l'Université catholique, de la Société de Saint-Grégoire (musique sacrée), etc. La durée des fonctions est illimitée.

Les émissions du K.R.O. ont lieu toute la journée les

dimanches, mardis et samedis ; le jeudi de 8 h. à 14 h. ; et tous les deux vendredis. Le programme comporte une suite de concerts, de causeries, de disques, de communiqués officiels, et d' « heures » spécialement réservées aux malades, aux enfants, aux mamans, au grand public... Chaque dimanche matin est une messe radiodiffusée.

Le K. R. O. n'ayant d'autres ressources que les contributions volontaires des sans-filistes, le « département » de la propagande entre en relation avec les sans-filistes par le moyen des 5 ligues diocésaines (correspondant aux 5 diocèses) subdivisées en sociétés de radiodiffusion dans les grandes villes, en comités d'action dans les villages, ainsi que par des agents locaux (50 sociétés, 50 comités, 850 agents). Généralement les sans-filistes catholiques payent une contribution volontaire annuelle de 5 florins, tandis que la plupart des familles catholiques sont abonnées au magazine *Katholieke Radio Gids* (tirage habituel 140.000 ; prix Fl. 0.15 par numéro ; florin 5.50 par an.

Le poste émetteur est à Huizen (près de Hilversum).

∴

Le K. R. O. depuis juin 1933 a une émission mondiale au poste émetteur « Phori » chaque dimanche de 3 h. à 4 h. Ainsi tous les missionnaires et religieuses hollandais dispersés dans le monde entier peuvent-ils entendre les nouvelles des Pays-Bas, les informations actuelles des autres missions, un sommaire des événements importants religieux et sociaux, ainsi qu'une audition musicale très soigneusement choisie.

Quand aurons-nous en France une organisation catholique de radiodiffusion pour répandre à travers la France et le monde les principes chrétiens ?

Daniel J. Chatagnier, O. P.

RUSSIE ET CHRÉTIENTÉ

ISTINA. *Endosmose et exosmose.*

Influence soviétique et ferment chrétien.

C. DUMONT, O.P. *La question scolaire en U.R.S.S.*

Analyse des plus récents décrets, qui nous livrent de bien curieux exemples sur les « mœurs scolaires » de l'Union Soviétique.

M.-J. CONGAR, O.P. *Pensée orthodoxe sur l'unité de l'Église.*

En devenant militante, l'Église russe ne sera-t-elle pas amenée à apprécier davantage la conception catholique de l'Église?

●

Atmosphère.

Aux SS. Apôtres Pierre et Paul.

●

A. HUBATZEK, O.P. *Disques religieux russes.*

Chants de pénitence.

C. D. *L'Union des Eglises et la Russie contemporaine.*

A Moscou durant le premier triennat soviétique.

L'enfance en U.R.S.S.

L'agriculture soviétique.

Prisonniers politiques.

Billet d'Istina

Endosmose et exosmose

Muraille de Chine, Vase clos... Expressions aujourd'hui fausses appliquées à l'Union soviétique. Par tous les pores de notre corps social s'infiltre l'atmosphère de Moscou. Pas un mode d'influence qui ne soit en jeu : influence des organisations politiques et de toutes les tribunes dont elles disposent; contacts directs des militants de chez nous, stagiaires là-bas dans les universités du Parti ou les écoles de propagande : rapports commerciaux qui se multiplient; relations diplomatiques amenant, avec leur famille, tout un personnel de consulats et d'ambassades; contacts superficiels — et d'autant plus dangereux — des touristes bourgeois, ou contacts plus approfondis des missions scientifiques; apport de la littérature soviétique (du discours politique jusqu'au théâtre et au roman), traduite presque sur-le-champ en toutes nos langues; diffusion croissante d'une presse soviétique de langue française ou étrangère; reportages superficiels de touristes tentés par un facile succès de librairie; films à thèse auxquels les chroniqueurs de nos journaux et revues font, en raison de leur perfection technique, une gratuite et efficace publicité; disques de toutes sortes; enfin émissions en langue française ou étrangère du puissant poste du Komintern. Nous en passons, peut-être des meilleurs...

Alors? Muraille renversée? Vases librement communiquants? — Pas davantage. Jusqu'ici, malheureusement, la circulation des idées se fait en sens unique. La membrane poreuse d'un sévère contrôle filtre soigneusement les échan-

ges. L'idéologie soviétique, de mille manières, pénètre notre ambiance. La plus terrible des barrières douanières nous prive impitoyablement du bénéfice de la réciprocité.

***

C'est ainsi : l'exosmose est constante et sans cesse en progrès. Qu'allons-nous faire ? — Tenter de nous y opposer serait puéril et vain : les seules mesures efficaces pour cela sont hors de notre portée. Nous contenter d'assister au spectacle, passifs et impuissants, serait coupable. Il reste que nous entrions résolument dans le jeu.

En dehors des cercles politiques restreints qui forment leur milieu propre, ce n'est pas en bloc, comme un corps de doctrine, que les idées « nouvelles » s'infiltrent chez nous. Le procédé d'apport par lui-même, s'il offre quelque danger en rendant, le cas échéant, l'erreur plus insaisissable, présente aussi quelque avantage. Il implique un premier partage et favorise un discernement. Là peut et doit s'insérer notre rôle. A nous, en y prenant une part active, de rétablir l'équilibre des apports et d'accentuer la rigueur du nécessaire filtrage. A nous surtout d'y mêler le ferment de notre esprit chrétien.

C'est bien là la tâche primordiale. Sur le plan social surtout, dans cette grande fermentation des idées, ne rien laisser échapper de ce que nous pouvons revendiquer comme nôtre, dussions-nous — et nous le devrons sans doute — dans l'héritage du passé séparer ce qu'y a uni, non pas Dieu, mais l'inconscient égoïsme des hommes. Croyons au caractère providentiel des menaces qui nous épouvantent. Elles ne sont pas annonces de mort, mais invitation à une vie plus haute et plus pleine, si toutefois nous sommes en face d'elles ce que Dieu attend de nous : disciples du Christ, résolus à aller jusqu'au bout de la Loi d'amour. Nous sommes marqués du signe par lequel on vainc.

***

Rendre fécond chez nous ce qui sans nous serait mortel,

c'est bien. Pouvons-nous espérer davantage ? Les conditions sont fâcheuses, le partenaire puissant, les moyens d'action disproportionnés. Et cependant il ne faut pas attendre un renversement des choses pour commencer d'agir. Quel magnifique champ ouvert, pour des jeunes, à l'action catholique, disons tout simplement à l'action chrétienne ! Sur beaucoup de plans, dans beaucoup de domaines, l'Union soviétique sollicite la collaboration des techniciens de chez nous. Pourquoi cette invitation ne tenterait-elle pas les âmes apostoliques, à la foi robuste et éclairée, à la charité ardente ? Prudence, fermeté, constance, voilà les vertus dont il leur faudra faire preuve. Leur rôle, longtemps peut-être, se bornera à rendre présente, dans ce vaste pays qu'on veut arracher à son Dieu, une âme de plus irréductiblement fidèle. Tôt ou tard, cependant, se fera sentir l'exemple d'un christianisme vécu à fond, le rayonnement de la charité du Christ. Et, qui sait ?...

Il faudra bien, d'ailleurs, si ce pays veut vivre, que les contacts deviennent des échanges. A nous, alors, d'y jouer notre rôle. Les échanges se feront selon la teneur des milieux. Travaillons donc de toutes nos forces à rendre notre milieu chrétien, ce sera la façon la plus assurée de donner, l'heure venue, sa véritable qualité et son efficace intensité à la nécessaire endosmose.

ISTINA.

La question scolaire en U.R.S.S.

Récents décrets

L'école doit jouer un rôle capital dans la formation communiste des générations nouvelles. Aussi fait-elle l'objet des préoccupations constantes du gouvernement et du Parti. Nous avons donné naguère dans *La Vie Intellectuelle* (1) une vue d'ensemble de l'organisation et des principes de l'école soviétique en même temps qu'une traduction du très important décret du 25 août 1932. Nous n'y reviendrons pas. Nous voudrions noter ici quelques-unes des décisions les plus récentes prises par le pouvoir à l'égard du régime scolaire et de l'enseignement.

Nouvelle étape vers la réalisation de l'école unique

Poursuivant sa politique de réalisation de l'école unique, le Parti Communiste de l'U.R.S.S., lors de son XVII[e] congrès, a décidé de hâter l'introduction progressive de l'école de sept classes sur tout le territoire de l'Union. Ce progrès, constate le congrès, ayant été accompli déjà, en gros, dans les villes durant le premier plan quinquennal, il ne s'agit plus, en somme, que de le réaliser dans les campagnes où l'opération doit être réalisée avant l'achèvement du second plan. Les écoles rurales sont jusqu'ici, en presque totalité, du type de l'école primaire, et comportent seulement quatre classes ou groupes. C'est

(1) Cf. *La Vie Intellectuelle*, 25 nov. 1932.

donc trois classes nouvelles qu'il s'agit d'ajouter aux quatre classes existantes. On imagine aisément l'ampleur d'un tel problème, aussi bien du point de vue matériel (agrandissement des locaux scolaires, fourniture des écoles en combustible, en denrées alimentaires, en vêtements, chaussures, etc.) que du point de vue technique, (formation de cadres enseignants jusqu'ici fort déficients encore en nombre et en qualification, même en regard de l'état présent de l'école).

A la suite de cette décision du Parti, un décret du Conseil des Commissaires du Peuple de la R.S.F.S.R. a précisé les normes de cette extension de l'école pour les prochaines années scolaires. On verra que ce décret restreint sensiblement l'ampleur du mouvement préconisé.

Sur la base de la décision du XVII[e] congrès du Parti, le Conseil des Commissaires du Peuple de la R.S.F.S.R. décide :

1) de charger le Gosplan (1), conjointement aux Commissariats du Peuple de l'Instruction Publique et des Finances, d'élaborer un plan d'introduction de l'enseignement polytechnique d'un cycle de sept ans dans toutes les Républiques, Pays et Contrées autonomes, plan calculé de telle sorte que pour l'année scolaire 1935-36 puissent entrer dans les 5[e] groupes tous les enfants ayant terminé l'école primaire dans les villes et les localités ouvrières, et pour l'année 1937-38 tous les enfants ayant terminé l'école primaire dans les localités rurales (2);

d'obliger le Commissaire du Peuple à l'I.P. de la R.S.F.S.R. de présenter au Gosplan avant le 1[er] mai 1934 tous les renseignements nécessaires à la détermination du plan susdit.

2) d'obliger les parents (ou tenants-lieu) des enfants qui appartenaient durant l'année scolaire 1933-34 aux 5[e], 6[e] et 7[e] groupes de l'école moyenne dans les localités rurales de laisser leurs enfants à l'école jusqu'à la fin du cycle complet de sept ans.

(1) Organisme chargé de l'élaboration et de la fixation dans son ensemble et ses détails du Plan général de l'état soviétique dans tous les domaines de l'activité.

(2) L'introduction, non pas de l'école de sept ans mais seulement d'un 5[e] groupe, c'est-à-dire d'une seule classe faisant suite à l'école primaire se trouve ainsi reportée à trois ans.

Il appartient aux Commissariats du Peuple de l'I. P. et de la Justice de prendre toutes mesures utiles pour que les enfants visés par le présent article soient obligatoirement compris dans l'enseignement polytechnique de sept ans.

3) de proposer au Commissaire du Peuple de la R.S.F.S.R. de fixer le minimum de conditions auxquelles devront obligatoirement satisfaire les maîtres et directeurs d'école, ainsi que les locaux et le matériel scolaire, et d'en donner indication aux organes locaux de l'I. P., afin que de nouvelles écoles moyennes ne soient pas autorisées à s'ouvrir si ces conditions ne sont pas remplies (1).

4) d'obliger le Conseil des Commissaires du Peuple des Républiques autonomes et les Comités exécutifs de district à convier les représentants des kolkhozes, des comités d'usine, et des organisations du Parti ou du Komsomol, à exercer un contrôle effectif sur la fréquentation scolaire à l'école primaire de tous les enfants de 8 à 11 ans, et à prendre toutes mesures destinées à rendre effectif l'enseignement primaire obligatoire;

de prescrire au Comité pour l'instruction primaire obligatoire près le Conseil des Commissaires du Peuple de la R.S.F.S.R., conjointement au Commissaire du Peuple à l'I. P. de la R.S.F.S.R., de donner dans le délai d'un mois les instructions nécessaires pour que soit rendu effectif le contrôle sur l'instruction obligatoire des enfants de 8 à 11 ans (2).

Il nous a paru intéressant de donner *in extenso* la traduction de ce décret qui permet de mesurer, sur un point particulier et fort important, toute la distance qui sépare les décisions démagogiques du Parti de leur réalisation

(1) Inutile de souligner que dans l'état présent des locaux scolaires, et étant donnée la pénurie de maîtres qualifiés, de matériel scolaire, de manuels, etc., cet article du décret réduit à bien peu de choses en pratique la bruyante décision du Parti.

(2) Comme on le voit, les décisions antérieures concernant l'enseignement primaire obligatoire sont loin d'avoir été suivies. Dans bien des cas, il est vrai, la mauvaise installation des locaux scolaires, leur insuffisante fourniture en combustible ou en denrées alimentaires, la détresse des parents hors d'état de chausser ou d'habiller leurs enfants, en sont cause. Au fond le décret fait discrètement mais sagement observer qu'avant de songer à développer et étendre l'instruction secondaire il convient d'assurer le bénéfice de l'enseignement primaire à tous les enfants.

concrète. Il ne faudrait cependant pas minimiser la portée de ces décisions, qui déterminent une orientation nette dans l'organisation du secteur scolaire, si lentement que, par la force des choses, doive être parcourue l'étape ainsi amorcée.

Les décisions du XVII^e congrès du Parti et les programmes scolaires

Voici un autre exemple des « mœurs scolaires » de l'Union soviétique. Le XVII^e congrès du Parti a été une véritable apothéose de Staline. On s'y est pâmé d'admiration devant son « génie » qui fut célébré de toutes manières et pour lequel on a rivalisé d'épithètes louangeuses (1). Il ne suffisait pas que cette admiration gagnât, par la voie de la radio et de la presse, l'ensemble de la population, il fallait aussi l'inculquer aux générations nouvelles élevées à l'école soviétique.

Le 17 février 1934 une circulaire émanée de la Direction des écoles primaire et moyenne près le conseil des Commissaires du Peuple de la R.S.F.S.R. enjoignait aux maîtres et directeurs d'école d'insérer immédiatement aux programmes l'étude des décisions du congrès et du rapport de Staline, et cela

dans tous les groupes (ou classes) de l'école primaire aussi bien que de l'école moyenne. Il s'agit de familiariser les élèves avec les questions suivantes :

1) La situation internationale de l'Union soviétique;

2) La situation intérieure de l'U.R.S.S. (par sections : progrès de l'industrie, progrès de l'agriculture, progrès dans la situation matérielle et le niveau culturel des travailleurs, progrès dans l'échange des marchandises, et les transports);

3) le Parti et les questions de direction en ce qui concerne l'idéologie politique et l'organisation.

(1) On pourra lire à cet égard un fort intéressant article et très documenté du *Monde slave* (Alcan), mars 1934 : *Le XVII^e congrès du Parti communiste de l'U.R.S.S.*

Et plus loin :

La base de cet enseignement doit être le rapport magistral du cam. Staline. On devra, à l'école primaire, procéder par voie de commentaires à la portée des enfants, le maître insérant dans son récit des extraits de ce discours. Le texte même du discours sera pris pour thème dans les 5e, 6e et 7e groupes. Dans les 8e, 9e et 10e groupes on y joindra les discours des autres orateurs.

On consacrera à ce sujet les heures prévues pour l'enseignement des sciences sociales ; mais il ne faudra pas se borner à cela. Chacune des autres branches de l'enseignement peut et doit donner occasion à des commentaires sur le congrès :

Les maîtres qui enseignent la physique, la chimie, la biologie, les mathématiques, trouveront toujours dans les décisions du congrès matière pour un travail scolaire.

Quant à l'esprit qui doit présider cet enseignement, le voici :

Aussi bien à l'école primaire qu'à l'école moyenne le maître devra, en s'adaptant au degré de développement des élèves, décrire l'atmosphère générale du congrès, sa composition d'ensemble, sa parfaite unanimité (1), les salutations des ouvriers et kolkhozniks, le rapport de l'armée rouge, la revue sur la place rouge et la démonstration des énormes progrès de notre technique, enfin l'exceptionnelle ferveur et l'exclusif attachement manifestés par le congrès et tout le Parti à leur guide le cam. Staline.

Et plus loin :

Sur le fond constitué par la lutte pour le socialisme devra se détacher le rôle directeur du Parti Communiste et du grand chef du Prolétariat international, le cam. Staline.

(1) « Il n'y a pas eu de véritables débats. Malheur au délégué qui aurait eu l'audace de discuter. Les désaccords se sentaient, mais ils ne se sont pas manifestés. » (P. Vostokov, dans le *Monde Slave*, art. cit.)

Au centre de l'attention devra se trouver l'étude du discours du cam. Staline, d'une importance si considérable au point de vue de l'éducation et de la formation politique. L'étude attentive du discours du cam. Staline doit être un nouveau et puissant stimulant dans le développement, chez les enfants, de l'internationalisme révolutionnaire, du profond attachement à l'œuvre du Parti, du fervent amour pour le génial disciple de Lénine, le cam. Staline, et de l'ardente haine pour les ennemis de la classe ouvrière.

La circulaire précise ensuite à quels thèmes peuvent se rattacher dans les programmes, suivant les classes, les commentaires sur les discours et les décisions du congrès.

Une autre circulaire portant la même date revient encore sur ces instructions en donnant en exemple la méthode suivie déjà sur ce point par l'école modèle « Radischev ». Nous ne pouvons entrer dans le détail de ces instructions, si intéressantes soient-elles et si caractéristiques des méthodes soviétiques d'enseignement. Retenons-en seulement l'éloge renouvelé du discours de Staline :

Le discours du cam. Staline qu'il faut prendre comme thème fondamental dans l'étude des décisions du congrès est composé d'une façon très simple et très compréhensible. Ce fait non seulement nous permet d'en faire connaître le contenu général aux élèves de l'école primaire mais nous donne encore la possibilité, même en ce qui concerne les plus petits, d'organiser le travail de telle façon que soient directement utilisés, dans leur texte même, un certain nombre de passages du discours, ainsi que sa composition qui est un modèle au point de vue littéraire (1). Savoir utiliser ce document remarquable et historique, savoir adroitement le porter à la connaissance des enfants c'est donner à ceux-ci de comprendre les décisions fondamentales du congrès, ouvrir devant eux les perspectives qui s'offrent au progrès du pays des Soviets, leur apprendre à

(1) A ceux de nos lecteurs qui voudraient prendre directement connaissance de ce discours, nous signalerons la traduction française qui en a paru chez Denoël et Steele, Paris, 1934, sous le titre : *Staline : U.R.S.S.*, Bilan 1934.

aimer leur pays édificateur du socialisme, à être prêts à donner leur vie pour la cause du Parti, à se montrer attachés sans réserve au grand maître de la révolution prolétarienne, le cam. Staline (1).

C'est d'ailleurs dans les diverses branches de l'enseignement que peut fournir matière le fameux discours :

L'étude du discours du cam. Staline peut et doit dépasser le cadre du cours de sciences sociales. L'expérience faite par l'école « Radischev » montre l'exceptionnelle valeur de l'utilisation de toute une série de chiffres de ce discours dans les leçons de mathématiques selon le programme fixé pour la 4e année d'enseignement. Le discours du cam. Staline y fut également utilisé pour les cours de langue russe comme exemple classique de composition de discours culturel et dans le but d'introduire de nouveaux mots et de nouveaux concepts dans le vocabulaire des enfants.

Telles étaient les instructions données. On comprend que devant un ordre aussi catégoriques les maîtres d'école se soient mis avec ardeur à la besogne. Ils s'y mirent d'ailleurs avec plus d'ardeur que de discernement, au point que peu de semaines plus tard une enquête révélait de si étranges abus qu'il fallut rapporter la précédente décision et rappeler par là au bon sens les nombreuses têtes que la circulaire susdite avait fait tourner.

C'est ainsi que le 23 avril le Comité Central du Parti promulguait le décret suivant :

Dans un grand nombre d'écoles et d'organisations de pionniers les enfants sont, de façon absolument inadmissible, surchargés par

(1) De semblables épithètes abondaient dans tous les discours du congrès. Après en avoir fait de nombreuses et typiques citations, l'auteur de l'article du *Monde Slave* déjà cité ajoute : « Ce culte de Staline, en train de se constituer dans l'U.R.S.S, ne mérite pas moins d'attention que le culte des empereurs dans l'ancienne Rome. Sans doute il y aurait naïveté à croire que tous ceux qui proclament Staline grand et génial le font sincèrement. Mais là n'est pas la question. L'important est de distinguer les causes sociales de ce nouveau culte, de le prendre comme un fait symptomatique, de le comparer avec les phénomènes analogues de l'histoire. Alors nous saisirons le rôle joué par le XVIIe congrès. »

l'étude des décisions du XVII[e] congrès du Parti et des questions concernant la théorie marxiste-léniniste et la politique du Parti.

Des enfants de 8 à 12 ans, à l'école et dans les organisations de pionniers, ont à répondre à des questions absolument hors de la portée de leur intelligence, tout à fait abstraites et de nature à leur faire perdre tout intérêt même pour les faits de la vie sociale ou de l'édification socialiste accessibles à leur esprit (1). Parmi les enfants se répand l'usage de questionnaires scolastiques, s'organisent des « disputes politiques », des « loteries politiques » et autres procédés préjudiciables. Les récits vivants imagés et intéressants pour les enfants sont remplacés par un routinier et inadmissible amoncellement de faits.

Le Comité Central du Parti estime que tout cela est en opposition avec les tâches de l'éducation communiste des enfants et avec les décisions du Comité Central sur le travail et les tâches de l'école et des organisations de pionniers. Aussi décide-t-il :

1) d'enjoindre aux Commissaires du Peuple à l'I. P. des Républiques unies, ainsi qu'au Comité Central du Komsomol (section des organisations de pionniers) de cesser immédiatement l'étude des décisions du XVII[e] congrès et des questions concernant la théorie marxiste-léniniste à l'école primaire.

2) le Comité Central du Komsomol et les Commissaires du Peuple à l'I. P. prendront toutes mesures utiles pour qu'aucune indication émanant du Bureau Central des Jeunes Pionniers et concernant le travail parmi les Pionniers à l'école ne soit donnée à l'insu des Commissaires du Peuple à l'I. P., dans les localités à l'insu des sections de l'I. P., et à l'école même à l'insu des directeurs d'école.

3) de ne pas tolérer qu'à l'école moyenne les enfants soient surchargés par des problèmes concernant les questions sociales et politiques.

(1) Voici quelques-uns des faits qu'a révélés l'enquête :

Dans une école primaire de Moscou, les enfants avaient à répondre aux questions suivantes : « Pourquoi était-il nécessaire que nous développions d'abord l'industrie lourde? » — « Où réside l'importance de l'électrification planifiée? » — « Comment liquider l'opposition entre la ville et la campagne? »

Dans une école du bassin du Donetz l'étude des décisions du parti était faite en liaison avec le sujet fixé par le programme de physique pour le jour indiqué : « De la dilatation des liquides et des gaz en fonction de la température »! (Izvestija, 27-4-34).

L'ordre est clair et formel. Sans doute le discours de Staline n'est pas mentionné, mais il n'y a pas de doute qu'il soit visé au même titre que les décisions du congrès. Il eût été, en vérité, malséant de le déclarer explicitement.

La juxtaposition de ces divers documents permet de constater sur le vif les « à-coup » auxquels est exposé, dans sa marche, l'appareil scolaire. L'intervention constante du politique à l'école s'effectue le plus souvent au détriment du travail proprement scolaire. Le communisme ne saurait la répudier sans se renier lui-même. Du moins s'efforce-t-il, à l'occasion, de lui marquer des limites.

Réforme de l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie

La décision précédente n'était qu'une introduction à une réforme plus profonde concernant l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Préoccupés avant tout de faire de l'enseignement de ces deux sciences une occasion d'inculquer aux enfants la conception marxiste-léniniste de l'humanité et de son histoire, les maîtres, se référant d'ailleurs à des manuels dûment approuvés par l'autorité compétente, en venaient à perdre de vue les connaissances concrètes et élémentaires qui, dans tous les pays et depuis tous les temps, font l'objet de ces deux disciplines. Plus que les faits historiques et les données géographiques semblait les intéresser la philosophie qu'en fait dériver le marxisme, celui-ci n'étant, à vrai dire, autre chose qu'une historiosophie. Il est curieux de constater que dans la pratique le marxisme au pouvoir sacrifiait la base positive sur laquelle il prétend reposer.

Le Conseil des Commissaires du Peuple de l'U.R.S.S. et le Comité Central du Parti constatent que

les manuels et l'enseignement lui-même ont un caractère abstrait,

schématique. Au lieu d'enseigner l'histoire civile sous forme vivante et intéressante en exposant les faits et les événements les plus importants dans leur enchaînement chronologique et en faisant le portrait des personnages historiques, on propose aux élèves des définitions abstraites de formes sociales et économiques en substituant de la sorte à l'exposé suivi de l'histoire civile des schémas sociologiques abstraits.

Pour mettre fin à cette manière de faire irrecevable, il est décidé que de nouveaux manuels d'histoire seront rédigés qui auront pour objet :

1) l'histoire de l'antiquité,
2) — du moyen-âge ;
3) — moderne ;
4) — de l'U.R.S.S. ;
5) — moderne des pays sous mandat et coloniaux.

Une commission de spécialistes est nommée pour la rédaction de chacun de ces manuels. En outre, afin de pourvoir à la formation d'un personnel enseignant qualifié, seront rétablies le 1er septembre de cette année, aux universités de Moscou et de Léningrad, deux facultés d'histoire qui recevront chacune 150 étudiants par année pour un cycle d'études de cinq ans.

Des décisions similaires sont prises en ce qui concerne l'enseignement de la géographie : refonte des programmes, nomination de commissions pour la rédaction de nouveaux manuels, édition de livres, cartes, atlas, voire même journaux et revues devant favoriser le développement des connaissances géographiques...

Décret sur la structure de l'école soviétique

Enfin un autre décret émanant des mêmes autorités apporte quelques modifications à la structure même de l'école soviétique. Les écoles de formation générale — le

terme école polytechnique (est-ce à dessein?) n'est pas employé dans ce décret — sont ramenées à trois types uniformes pour toute l'étendue de l'U. R. S. S. : l'*école primaire* avec quatre classes, l'*école moyenne* (ou secondaire) *incomplète* avec sept classes, et l'*école moyenne* (ou secondaire) proprement dite avec dix classes. Le mot *classe* se substituera désormais à l'appellation *groupe*. Le groupe zéro, existant dans certaines écoles pour les enfants de 7 ans, s'appellera maintenant *classe préparatoire*.

Une préférence (ceci est tout à fait nouveau) doit être accordée, pour l'admission dans les technicums, aux élèves ayant achevé le cycle de l'école moyenne incomplète, et dans les établissements d'enseignement supérieur aux élèves ayant achevé le cycle de l'école moyenne proprement dite.

Une qualification plus grande est exigée des candidats aux postes de directeur d'école ainsi qu'un stage d'enseignement d'au moins trois ans. Les directeurs d'école moyenne des deux types se distingueront par leur titre de « directeur » des maîtres placés à la tête des écoles primaires.

Telles sont, relativement à l'école, les principales décisions prises récemment par les autorités soviétiques, gouvernement et Parti. Elles nous semblent bien dans la ligne du repli annoncé par l'importante décision de 1932 (les documents officiels n'hésitent pas à la qualifier d'historique). En tous cas elles ouvrent sur la pratique scolaire de l'U.R.S.S. des aperçus assez intéressants pour qu'il nous ait paru opportun de les signaler.

« Istina », Lille.

C. Dumont, O. P.

Pensée orthodoxe sur l'unité de l'Église

Les penseurs russes considèrent unanimement l'Église catholique comme une organisation administrativement et juridiquement constituée dont toute l'unité tiendrait dans l'obéissance de tous à l'autorité souveraine d'un seul. Ceux même à qui l'on ne peut dénier une certaine information, voire une certaine sympathie en ce qui concerne les choses catholiques, ne jugent pas autrement, tant cette manière de voir a pour eux le caractère d'une évidence. Cueillons, parmi tant d'autres, cette formule : « Pour l'Église romaine, où se trouve réalisée en quelque sorte une assimilation du droit romain par le christianisme, l'organisation ecclésiastique possède une valeur décisive; l'Église consiste dans l'unité du pouvoir ecclésiastique entre les mains de son représentant unique ; en un mot, cette unité est réalisée par le pape de Rome et par le loyalisme de toute l'Église, de tout l'univers, à l'égard du pape. » « Du point de vue romain, l'unité de l'Église est l'unité administrative, concentrée aux mains du pape. C'est une monarchie spirituelle, et de type centraliste (1). » Une telle unité, fondée seulement sur l'autorité et l'obéis-

(1) S. Boulgakov, *L'Orthodoxie*, Alcan, 1932, pp. 125-126 et 131. — « Qu'on nous pardonne si nous nous trompons, mais il nous semble que le caractère intrinsèque du catholicisme romain est avant tout une stricte obéissance aux enseignements et aux autorités religieux », écrit le P. S. Tchetverikoff (*Irénikon-Revue*, nov. 1927, pp. 386-387).

sance, est purement extérieure ; conçue à l'instar de l'unité des sociétés humaines, elle assimile l'Église à un corps politique. Historiquement, le catholicisme s'est constitué, disent-ils, sur le type de l'empire romain ; il s'en est incorporé le génie juridique et administratif. Qu'il ait trouvé en cela d'appréciables avantages, le fait est bien certain. Une telle constitution lui apportait en particulier cette cohésion extérieure qui a fait du corps ecclésiastique un merveilleux instrument d'influence. Le catholicisme, en se constituant au plan des forces historiques sur le type des autres sociétés humaines, devenait une puissance de civilisation, un agent de progrès ; il pouvait se mêler, pour les dominer, aux activités culturelles, politiques, économiques du monde.

Mais de quelle déchéance intime étaient payés de tels avantages ! On perdait de vue le mystère tout surnaturel de l'Église, réalité divino-humaine incommensurable à toute réalité de ce monde ; dès là qu'on acceptait de tracer le contour précis de la sainte cité sur le plan des réalités politiques et juridiques, on quittait la sphère du mystère surnaturelle. Il faut se rappeler ici que la pensée russe voit une antinomie radicale entre ce qui est juridique, réglé, extérieurement défini et ce qui est religieux, libre, surnaturel (1) ; le « juridique » est, pour elle, essentiellement extra-moral ; l'État, pour autant qu'il n'était pas conçu comme une promotion et une préparation de l'Église, lui apparaissait comme une contrainte provisoire, héritage du paganisme et relatif à notre condition de pécheurs (qu'on se rappelle Tolstoï) ; mais l'homme spirituel aspire à réaliser, dans la liberté de l'amour, l'image

(1) Ce sont deux ordres de réalités absolument différents : d'un côté ce qui est spirituel, intérieur, divin : la grâce, la foi, l'amour, l'Esprit ; d'un autre côté ce qui est matériel, extérieur, humain, rationnel, juridique : la loi, l'obéissance, la justice.

lumineuse de Dieu au sein d'un monde transfiguré par l'Esprit-Saint et tout irradié de la résurrection du Christ.

Ce n'est donc pas sur le plan de sa constitution sociale extérieure ni en fonction des idées de « pouvoir » et d' « autorité » qu'il faut envisager l'unité de l'Église; mais c'est dans l'ordre de la vie que les âmes régénérées trouvent dans le Christ, et en fonction de ces grandes réalités que sont le Saint-Esprit, la charité, le Corps mystique. « L'Église du Christ n'est pas une institution; c'est une vie nouvelle avec le Christ et en Christ, dirigée par l'Esprit-Saint » : ainsi commence l'ouvrage récent du P. Boulgakov, *L'Orthodoxie.*

Les anciens Pères et théologiens de l'Église orientale ne connaissaient pas une telle disjonction entre l' « institution » et l' « Esprit »; même après la séparation des Églises, soit par tradition soit peut-être sous des influences latines, les théologiens orthodoxes posèrent longtemps le problème de l'Église dans les mêmes termes que les catholiques. Ils concevaient autrement que nous la distribution des pouvoirs dans l'Église, se refusant particulièrement à reconnaître une tête unique en qui résiderait la double souveraineté du magistère et de la juridiction; mais ils concevaient encore l'Église comme une communauté de vie surnaturelle de constitution essentiellement hiérarchique et, s'ils parlaient charité et Corps mystique, ils ne se refusaient pas pour autant à parler institution et pouvoirs. C'est au XIX^e^ siècle que s'est formée au sein de l'orthodoxie russe une idéologie particulière présentant l'Église comme un pur organisme spirituel et concevant son unité comme l'unité d'une vie autrement profonde que l'unité d'une institution. Deux laïques, russes l'un et l'autre, ont donné à cette idéologie une expression également puissante. Ce sont Alexis Stepanovitch Khomiakov (1804-1860) et Feodor Dostoïevski (1821-1881).

Dostoïevski n'est pas seulement le prestigieux romancier, le seul romancier, peut-être, chez qui la tragédie humaine se déroule à la fois à tous ses plans et dans toutes ses dimensions ; il est encore le prophète du peuple russe théophore et de la libre théocratie. C'est surtout dans *Le Journal d'un écrivain* et dans les *Frères Karamazov* que nous trouvons sa pensée sur l'Église (1). La fameuse *Légende du Grand inquisiteur* (*Les Frères Karamazov*, liv. V, ch. v), sur laquelle il nous faudra revenir un jour, est l'expression même, combien puissante sous sa forme symbolique, de l'irréconciliable opposition qui existe entre une Église d'autorité et une Église où l'on trouve le Christ dans la liberté de l'amour.

Mais si Dostoïevski est plus connu du grand public, Khomiakov mérite de l'être davantage encore des théologiens. Ancien officier, grand propriétaire foncier, d'une irréprochable pureté de vie, Khomiakov est, du moins sur le plan philosophique et religieux, le fondateur et le chef de l'école slavophile. Son effort s'insère dans une période où, réagissant contre l'occidentalisme, la Russie prenait conscience de son génie, de ses ressources propres et de sa mission. C'est donc dans une situation historique définie que va se formuler la notion orthodoxe et plus particulièrement russe de l'Église. Il ne faut pas oublier cela. Par ailleurs, le catholicisme auquel va s'opposer Khomiakov n'était plus tel qu'il avait été à l'époque de saint Léon par exemple ; il avait évolué dans sa forme par la nécessité de répondre aux deux grands faits que constituaient, en occident, la révolution protestante et la naissance du monde économique et politique moderne.

(1) Dans *L'idiot* (voir IV[e] partie, § 7) c'est surtout le côté négatif et polémique de sa pensée qui est exprimé : une condamnation violente et massive du catholicisme identifié au jésuitisme et qualifié de religion anti-chrétienne.

Le protestantisme niait les éléments visibles, institutionnels et hiérarchiques de l'Église. La naissance du capitalisme industriel au XVIII[e] siècle, le développement du rationalisme, l'ébranlement des vieilles monarchies catholiques, la constitution d'un monde nouveau, d'une culture entièrement rationnelle et laïque, tout cela créait à l'Église une situation nouvelle, extrêmement difficile. Contre le protestantisme, les théologiens catholiques, chez qui la controverse apologétique prenait le pas sur la contemplation des mystères, construisirent un traité de l'Église où l'affirmation des éléments visibles et hiérarchiques occupait toute la place, commandait l'ordre et la distribution des matières ; la résistance au gallicanisme sous toutes ses formes n'était pas faite pour atténuer le caractère unilatéral de cet effort, puisque la constitution hiérarchique et monarchique de l'Église représentait tout l'enjeu de cette bataille. Parallèlement, dans un monde laïcisé où les croyants se sentaient en danger d'émiettement, le mouvement était tout naturel de se resserrer, de se concentrer, de s'organiser : en quoi les éléments administratifs trouvaient l'occasion de s'affirmer plus que jamais.

En face de ce catholicisme amené à montrer au monde l'armature de son organisation plus que le mystère de sa sainteté, l'orthodoxie se trouvait, particulièrement en Russie, dans des conditions historiques tout à fait autres : une culture matérielle très peu développée ; la vie familiale et civile trouvant spontanément dans l'Église leur sens, leur cadre et leur atmosphère ; l'état des problèmes théologiques rappelant par bien des traits celui qu'avait connu l'occident avant l'introduction et le triomphe de la scolastique ; quelque influence de la pensée religieuse protestante, surtout luthérienne, et de la philosophie allemande, celle-ci portée à concevoir d'une façon particu-

lière la synthèse du visible et de l'invisible, de la forme et de l'esprit, du social et du personnel qu'il est dans le génie de celle-là de dissocier sans cesse. — Ajoutons que les Églises orientales, et très précisément l'Église russe à la suite des réformes de Pierre le Grand, avaient été allégées — nous dirons privées — de leur rôle juridictionnel et de leurs attributs administratifs au bénéfice de l'État (1). Si l'Église s'appliquait seulement à la célébration des mystères et à une activité liturgique et sacramentelle, c'est que le pouvoir civil, assumant les activités d'organisation et d'administration, l'avait réduite à cela. En quoi d'ailleurs l'État n'était que le complice de tendances beaucoup plus profondes que nous nous réservons d'indiquer tout à l'heure.

C'est au milieu de ces conjonctures que s'est formulée, dans les écrits de Khomiakov (2), la notion russe de l'Église une.

L'Église est une union entre l'humanité et Dieu, rendue possible par l'Incarnation du Christ et le don du

(1) Le fait a été fort bien mis en lumière par le P. Tondini dans l'édition qu'il a faite du *Règlement ecclésiastique* de Pierre le Grand, Paris, 1874.

(2) Les écrits qui nous intéressent ici sont presque tous en français. Ce sont : *L'Église latine et le Protestantisme au point de vue de l'Église d'Orient*, Lausanne et Vevey, B. Benda, 1872; *Quelques mots par un chrétien orthodoxe sur les Communions occidentales*, à l'occasion d'un Mandement de Mgr l'Archevêque de Paris; *Encore quelques mots par un chrétien orthodoxe sur les Confessions occidentales*. — Un petit traité, le premier écrit théologique de Khomiakov, que l'on peut dater des environs de 1850, est intitulé *L'Église une*. On le trouve dans le tome II des *Œuvres* de Khomiakov en russe; il nous est plus accessible dans une traduction anglaise publiée par Birkbeck dans le t. I de *Russia and the English Church*, Londres, 1895, pp. 103-222, ou dans une traduction allemande publiée par N. von Bubnoff et H. Ehrenberg dans le t. II de *Oestliches Christentum, Dokumente*, Munich, 1925, pp. 1-27.

Saint-Esprit. Elle est entièrement fondée sur la foi, au-delà de toute possibilité de la raison humaine; tout homme qui vit dans la foi a le Christ vivant en lui. Mais la foi n'est pas une connaissance de type abstrait, logique et rationnel; c'est une connaissance qui suppose l'amour et qui naît de l'amour. A vrai dire, toute connaissance profonde en est là. Le savoir purement logique et rationnel, qui ne vient pas de la vie, est un savoir bien superficiel et bien partiel; il pourra être utilitairement fécond, provoquer d'immenses progrès dans l'ordre de la technique et des éléments matériels de la culture. Mais c'est l'amour qui trouve le véritable sens des choses; la connaissance est une œuvre de vie, et l'âme, sans l'amour, est morte. Cette idée, si foncière chez Khomiakov (1), on pourrait la retrouver également dans toute l'œuvre de Dostoïevski où toujours la clairvoyance, une espèce d'instinct de divination, est donnée aux humbles, à l' « amour humble et servant »; car c'est l'amour qui, transfigurant tout, découvre la vérité profonde des choses.

De plus, si la foi suppose la sainteté et la pureté du cœur, il n'y aura la plénitude de la foi et de la vérité que là où il y a la plénitude de la sainteté, dans le corps total de l'Église où habite le Saint-Esprit. C'est seulement lorsqu'un fidèle est uni à tous les autres par l'amour qu'il possède dans l'unité la plénitude de la vérité. Car la foi a été remise en dépôt à l'Église comme le Saint-Esprit a été donné pour toute l'Église aux apôtres assemblés dans l'unité de l'amour; l'Église seule, en sa totalité, a l'intégrité de la foi comme celle de la sainteté, et l'intelligence très pure du mystère divin. Aussi la liturgie nous dit-elle, avant le chant solennel du *Credo* : « Aimons-nous les uns

(1) Cf. A. Gratieux, *L'élément moral dans la théologie de Khomiakov*, dans *Bessarione*, avril-sept. 1910, pp. 358-366.

les autres pour pouvoir d'un accord unanime confesser le Père, le Fils et le Saint-Esprit (1). » Par contre, l'Église a ainsi en elle, dans sa vie même, la perfection de la foi ; il n'y a pas à chercher en elle un organe spécial à qui reviendrait l'infaillibilité de la foi ; il lui suffit d'exprimer ce qu'elle croit en le vivant ou de reconnaître l'expression de ce qu'elle croit dans les énoncés des docteurs (2).

La manière catholique d'envisager l'infaillibilité de l'Église et de la réserver au Pape méconnaît radicalement les caractères essentiels de la connaissance religieuse et de la vie dans la foi. Le catholicisme, en attribuant l'infaillibilité au Pape, pense qu'un homme seul peut, indépendamment de son union à tous les fidèles dans l'amour, posséder la totalité de la vérité ; il pense également que la vérité de la foi est assimilable à une quelconque vérité rationnelle et que l'intelligence, pour la posséder, n'exige pas la sainteté de la vie (3). A l'origine même de la séparation de l'orient et de l'occident, il y a, de la part de celui-ci, un changement de la foi, une addition introduite dans le *Credo* (le « Filioque ») sans l'agrément et même, par la suite, contre le gré des fidèles d'orient ; décider seuls une telle chose, c'était, de la part des romains,

(1) C'est la dernière phrase (p. 308) de *Encore quelques mots...*

(2) Khomiakov est fier de pouvoir citer à ce sujet la déclaration des évêques orientaux dans leur réponse à l'encyclique de Pie IX (1848) : « Chez nous la sauvegarde de la religion réside dans le corps entier de l'Eglise, c'est-à-dire dans le peuple lui-même qui veut que son dogme religieux reste éternellement immuable et conforme à celui de ses pères. » (Mansi, *Amplissima Coll. Concil.*, t. 40, col. 408 c). — Ce point a trouvé un développement tout spécial chez les théologiens russes contemporains, en particulier chez le P. S. Boulgakov.

(3) « La corruption de tous les chrétiens n'influait pas sur l'infaillibilité du pape ; sa propre corruption n'influait pas davantage. C'était un oracle involontaire, une statue de chair et d'os mue par des ressorts invisibles... » *L'Église latine...*, p. 38 ; cf. aussi, p. 41.

s'arroger le monopole de la grâce et en dénier la plénitude à l'orient (1). La séparation est née d'une hérésie autant que d'un schisme, par la rupture du sacrement de l'amour mutel.

L'unité de l'Église, en effet, fruit de la Pentecôte qui se continue par la mission invisible de l'Esprit, est basée sur la loi morale de l'amour mutuel et de la prière. Le principe de tout, dans l'Église, est l'amour, loi vivante et unique de son unité. L'Église est essentiellement loi morale, la grâce même du Saint-Esprit dans les cœurs, la vie de Dieu en nous. C'est pourquoi son unité n'est nullement celle de l'obéissance à un pouvoir central, unité toute extérieure et venant de la contrainte; c'est une unité de vie venant de la grâce de Dieu mise dans nos âmes par le Saint-Esprit, une unité dont la loi est « Dieu lui-même dans la révélation de l'amour mutuel » (2). Or Dieu, le Christ, le Saint-Esprit, ne sont pas, pour l'âme, une « autorité »; ils sont la vie du fidèle, la vivante vérité intérieure qui se révèle au chrétien dans la mesure où, par l'amour et la prière, il communie avec tous. Et comme la loi morale de l'unité est ici Dieu lui-même avec sa grâce, principe intérieur de ma vie, la liberté spirituelle en est à la fois le signe et l'inaliénable propriété. Ce qui s'impose à nous de l'extérieur nous rend esclaves; le Christ lui-même, s'il s'imposait ainsi à nous, nous traiterait en sujets et en esclaves, comme fait le pape de Rome à l'égard des catholiques (3). Mais puisque Dieu, le Christ et le Saint-Esprit sont *vie*, puisque la grâce est vie, dynamisme immanent, c'est d'un mouve-

(1) Cf. entre autres *Encore quelques mots...*, pp. 213 et 217.
(2) *Encore quelques mots...*, p. 241.
(3) « Le Christ visible, c'était la vérité imposée, et elle devait être librement acquise... » *Encore quelques mots...*, p. 281. C'est la thèse même de Dostoïevski dans *La Légende du Grand inquisiteur*.

ment spontané et dans la liberté de l'esprit que nous réalisons l'unité par l'amour. Unité et liberté, ici, ne s'opposent plus, comme c'est le cas dans le protestantisme et le catholicisme : dans le catholicisme parce qu'il conçoit l'unité comme une uniformité sans vie, obtenue par voie de contrainte et d'autorité ; dans le protestantisme parce qu'il conçoit la liberté comme une vie purement individuelle, livrée à toutes les dispersions du libre examen. L'Église orthodoxe est unité libre, liberté dans l'unité, parce que l'unité y est conçue comme l'unanimité spontanée des membres de Jésus-Christ dans l'amour.

Unanimité en ce sens encore que l'unité y est l'œuvre unanime et commune de tous. Khomiakov dit du catholicisme : « L'autorité papale, qui avait remplacé l'infaillibilité universelle, était une autorité tout extérieure. Le chrétien n'était plus un des membres de l'Église, mais un de ses sujets. Il n'était plus solidaire de ses décisions. Elle et lui ne faisaient plus un. Il était hors d'elle tout en restant dans son sein (1). » Dans l'orthodoxie telle qu'il la conçoit, les fidèles ne sont plus *sujets* mais *membres* de l'Église, puisque l'Église c'est la grâce de Dieu qui réside en eux, et qu'elle n'a pas d'autre chef que le Christ, dont l'Esprit les anime. Nous avons déjà vu l'application faite de ces pensées à l'infaillibilité doctrinale de l'Église (2).

Khomiakov était un laïque ; il a donné à sa thèse la formulation la plus extrême, et l'on ne voit pas bien chez lui ce que peut représenter la hiérarchie en dehors du pouvoir proprement sacerdotal et sacramentel dont les laïques ne sont pas investis. Le P. Boulgakov, lui, donne plus de relief à la hiérarchie ; celle-ci apparaît bien chez

(1) *L'Église latine...*, pp. 37-38.

(2) Au concile pan-russe de 1917 et à celui d'octobre 1925 étaient réunis non seulement des évêques, mais des prêtres et des laïques.

lui non comme la simple expression du corps des fidèles, mais comme dépositaire des charismes hiérarchiques validement transmis. Pour marquer la différence entre la conception orthodoxe et la conception catholique, il trouve ceci que la hiérarchie est, chez nous, un pouvoir *sur* l'Église, tandis qu'elle est, selon lui, un pouvoir dans l'Église : « En usant de son pouvoir, l'évêque agit *avec* l'Église, mais non pas *au-dessus* de l'Église, qui est un organisme spirituel, un organisme d'amour » (*Op. cit.*, p. 63). Ceci est susceptible d'une interprétation exacte; mais il nous faut expliquer brièvement en quel sens les pouvoirs hiérarchiques sont aussi des pouvoirs *sur* l'Église.

Le Christ est à la fois immanent et transcendant à l'Église. Il lui est immanent par sa grâce; il lui est transcendant par sa puissance sacerdotale comme la cause reste extérieure et supérieure à son effet. Le Christ agit *dans* l'Église, mais il est bien vrai de dire aussi qu'il agit *sur* l'Église par le pouvoir de sanctification, d'illumination et de gouvernement qu'il a *sur* l'Église. Dans la mesure où le Christ investit des hommes de pouvoirs dérivés des siens; dans la mesure où il lui plaît de prolonger son incarnation non pas seulement en s'unissant intimement l'humanité par la grâce, mais en continuant, dans le monde et sous un mode humain, la présence de ses pouvoirs sacerdotaux, prophétiques et royaux; dans la mesure, en un mot, où il institue des hommes comme *vicaires* de ses pouvoirs, dans cette même mesure ces hommes pourront être dits avoir un pouvoir *sur* l'Église. Dès lors, la question de savoir si la hiérarchie possède réellement, dans ses pouvoirs et charismes, en partie du moins, le *vicariat* de Jésus-Christ, est une question de fait. Il ne nous appartient pas de la discuter ici. Mais Khomiakov nous paraît avoir négligé cet ordre de réali-

tés. Il ne considère dans l'Église que l'immanence de Dieu à l'humanité par la grâce, et dans son unité que l'unité de vie qui en résulte. Il ne considère pas, dans l'Église, l'*action* exercée par la *hiérarchie* investie *vicarialement* de *pouvoirs* reçus du Christ, ni, dans son unité, l'unité proprement sociétaire, extérieure et visible résultant de cette activité. Il semble que pour lui toute l'action du Christ consiste à verser secrètement la grâce au fond des cœurs; comme si son Incarnation ne se continuait pas également en ceci qu'il emprunte la figure et le moyen des hommes afin d'agir *sur* l'humanité visiblement et du dehors, par le triple canal des rites sacramentels, de l'enseignement et du gouvernement. Il n'y a pas seulement dans l'Église l'ordre d'immanence, mais aussi l'ordre de transcendance et de causalité ; pas seulement une unité de vie avec Dieu, mais aussi une coopération des moyens visibles à l'acquisition et au développement de cette vie : et donc, nécessairement, les éléments d'une société extérieure de type « politique » ou humain.

Ce n'est pas que Khomiakov dénie à l'Église toute unité extérieure; mais cette unité n'est, selon lui, que l'expression visible de l'unité intérieure de vie, par la prière, la liturgie, les sacrements. L'Église est dans son essence une communion de foi, d'espérance et d'amour; et les chrétiens animés de la même foi, de la même espérance et du même amour rendent visible leur unanimité et l'expriment spontanément dans un même ensemble de signes (1). On ne fait pas pour autant entrer un confor-

(1) Notez ce beau texte : « Qu'est-ce que le rite? Le rite, c'est la libre poésie des signes ou des paroles dont se sert l'Église, unité organique, pour exprimer soit sa connaissance des vérités divines, soit son amour sans borne pour son Créateur et son Sauveur, soit l'amour qui unit les chrétiens les uns aux autres sur la terre et dans le ciel. » *Encore quelques mots...*, pp. 206-207; cf. aussi *L'Église une*, § 9.

misme extérieur quelconque dans la définition de l'unité de l'Église. L'accord extérieur suit à la loi morale de liberté et d'amour en quoi consiste l'unité de l'Église. Cette unité est toute dans la grâce et dans l'amour mutuel dont la grâce est le principe ; elle a seulement son expression dans le monde visible.

On aura déjà noté qu'une semblable notion de l'Église est aussi vraie de l'Église du ciel que de l'Église terrestre, aussi vraie des anges que des hommes. C'est là un trait assez commun qu'on a maintes fois relevé dans l'ecclésiologie des théologiens orientaux (1). Khomiakov en est parfaitement conscient et prend soin de nous en avertir : « L'Église est une malgré sa partie visible pour les hommes vivant encore sur la terre. C'est au regard des hommes seulement qu'on peut admettre la division de l'Église en visible et invisible ; mais son unité est véritable et inconditionnée. Ceux qui vivent sur la terre, ceux qui accomplissent leur pèlerinage terrestre, ceux qui n'ont pas été faits pour un tel pèlerinage (comme les anges), ceux qui ne s'y trouvent pas encore engagés (les générations à venir), tous sont unis en une même Église, en une même grâce divine (2). »

Aucun catholique ne ferait difficulté à signer ces lignes. Tous les justes, anges et hommes, forment une seule Église, un seul corps mystique du Christ. On trouverait non seulement chez des théologiens anciens, comme saint Augustin et saint Thomas, mais chez des modernes

(1) Cf. par ex. Th. Spacil, *Conceptus et doctrina de Ecclesia juxta theologiam Orientis separati*. III. *Doctr. theol. recens.* (*Orient. christ.*, n° 8). Rome, 1924, pp. 49-51 et 73 ; F. Grivec, dans *Bogoslovni Vestnik*, 1926, pp. 35-36, et dans les *Acta Conv. Pragensis*... MCMXXIX. Olmütz, 1930, pp. 34-35.

(2) *L'Église une*, § 1.

comme Franzelin, dom Gréa, Clérissac, d'innombrables textes en ce sens.

Faut-il le dire, d'ailleurs? Nous admettons toutes les données positives de cette conception mystique et intérieure de l'Église. Pour nous aussi, la loi intérieure qui organise et unifie l'Église est principalement la grâce : avec saint Paul, un saint Thomas ne cesse de le répéter (1); pour nous aussi, l'unité de l'Église est d'abord unité de foi, d'espérance et de charité : en pleine scolastique, après Grégoire VII et Innocent III, saint Thomas nous le dit encore (2); pour nous aussi l'Église est une communauté d'amour et c'est le Saint-Esprit qui, inspirant nos âmes du dedans, est l'auteur de cette unanimité dans l'amour mutuel : nul ne le dira mieux qu'un commentateur de saint Thomas, devant qui Luther comparut (3).

Que nous ayons trop laissé dans l'ombre de telles données qui étaient pourtant, et de beaucoup, les principales, c'est un fait; serait-ce trop dire que de parler de notre repentir, et le mouvement unanime du catholicisme vers les sacrements, la liturgie, le Corps mystique, la contemplation, n'est-il pas assez manifeste aujourd'hui? Encore une fois, tout le positif de l'ecclésiologie slavophile est nôtre. Nous y ajoutons quelque chose ou, plutôt, les slavophiles en soustraient quelque chose. Ce que nous ajoutons et ce qu'ils soustraient, ce sont les éléments propres de l'Église *militante*... Nous ne reprendrons pas ici, à l'adresse des Églises d'Orient, l'accusation de passivisme qu'on lui a souvent adressée; mais nous rappellerons le

(1) S. Paul, *Rom.*, III, 27; VIII, 2; cf. XIII, 8 et 10. — S. Thomas, *Somme théol.*, I[a] II[ae], q. 106, a. 1 et II; q. 108, a. 1.

(2) Souvent, et en particulier dans son commentaire du *Credo*, aux mots « Et unam... »

(3) Cajetan, *Commentaire sur la Somme théol.*, II[a] II[ae], q. 39, a. 1.

reproche à la fois affectueux et sévère que le grand Soloviev formulait à leur endroit « de renfermer le christianisme dans le temple et d'abandonner la place publique aux principes païens (1) »; nous marquerons surtout qu'une même logique lie l'une à l'autre leur aversion pratique pour l'action de l'Église dans la société, les lacunes de leur théologie quant aux éléments de la hiérarchie enseignante et gouvernementale, leur négation enfin des prérogatives du Pape. Ceci demande un mot d'explication.

Il se fait une seule Église des hommes, des anges et des Saints par l'unité de la vie que la même grâce met en eux : et cette Église est le Corps mystique du Christ, un tout vivant de la même vie par l'Esprit de Jésus. Mais pour autant qu'il comprend les hommes encore engagés dans cette vie, le Corps mystique reçoit un état spécial et des conditions également spéciales. Il n'est pas réalisé en ce monde d'une manière parfaite et entièrement pure. Ce monde est un monde où tout est en mouvement, où toute chose s'achemine vers son épanouissement total; monde de l'imperfection et du progrès, monde de la possession partielle et fragmentaire des réalités supérieures et dernières. Mais la même raison qui rend l'humanité à la fois imparfaite et susceptible de progrès veut que les hommes fassent ensemble société pour s'entr'aider à réaliser leur destinée. La communication de la vie divine obéit à cette logique. Dire que Dieu nous appelle, nous sanctifie et nous sauve en corps, en Église, cela ne veut pas dire seulement qu'il nous unit mystiquement en lui par le don d'une même vie; cela veut dire qu'il établit ici-bas pour nous une société de salut et de sainteté d'un type analogue — *positis ponendis* — à celui des sociétés

(1) Cf. Vl. Soloviev, *La Russie et l'Église universelle*. Éd. Stock, pp. XLVIII, LI, LXIV, 36, 129 et 302.

humaines. Du fait qu'il entre dans la logique de l'activité humaine, le Corps mystique se produit dans une société de type humain ; l'Église, en devenant Église des hommes, Église militante, réalise sa nature intime, qui est communauté de vie divine, sous les espèces d'une société visible hiérarchiquement constituée. On ne peut pas parler de l'Église militante et terrienne tout à fait et seulement comme de l'Église glorieuse.

Si nous possédions en plénitude la substance de la vie divine, nous n'aurions plus besoin d'un enseignement de la foi, ni de cette célébration symbolique des mystères qui fait le centre du culte chrétien ; encore moins d'un gouvernement ecclésiastique. Aussi saint Jean, parlant de l'Église du ciel, la sainte cité aux douze portes, dit-il : « Je n'y vis point de temple, car le Seigneur Dieu tout-puissant en est le temple, ainsi que l'Agneau. La ville n'a besoin ni du soleil ni de la lune pour l'éclairer, car la gloire de Dieu l'illumine et l'Agneau est son flambeau » (*Apoc.*, XXI, 22-23). Quand la destinée de tous les élus sera réalisée, que l'Église sera définitivement construite et que « Dieu sera tout en tous » (*I Cor.*, XV, 28), alors le Christ « remettra le royaume à Dieu et au Père après avoir anéanti toute principauté, toute puissance et toute force » (*I Cor.*, XV, 24). L'unité de l'Église naîtra alors de la radieuse convergence de la vie divine jaillissant en chacun de nous en pleine lumière. Mais tant que cette vie divine est possédée par nous d'une manière imparfaite, précaire, cachée ; tant que l'unité de l'Église doit se réaliser entre des hommes pécheurs, ignorants, trop tentés de n'agir que selon leurs petites vues à eux et peu capables d'accorder spontanément leur pensée et leur action aux besoin de tous, tant que l'Église est une Église en marche, et qui marche par la foi, non par la vue, tant que l'Église, en un mot, est une Église militante, elle

doit être aussi une Église enseignée, une Église gouvernée, organisée, menée au combat par des chefs.

Ainsi l'Église de la terre ajoute à l'Église tout court, qui est le Corps mystique du Christ, une organisation terrienne en rapport avec la condition de l'homme ici-bas. Son unité s'en trouve évidemment modifiée, comme son être ; elle se réalise à un double plan : elle est une unité de vie et une unité sociétaire de coopération. L'unité de vie est la plus profonde et tout, dans l'Église, est finalement ordonné à la procurer : c'est l'unité invisible de tous les hommes dans le Christ par la grâce. L'unité sociétaire de coopération avec tout ce qu'elle comporte d'organisation, d'autorité gouvernementale, etc., constitue à la fois une expression et un service de l'unité intérieure de vie. Elle lui sert à la fois de figure et de sacrement, de « symbole », dirons-nous avec le P. Boulgakov (*L'orthodoxie*, pp. 9-10) ; elle lui sert aussi d'instrument, le « dogme » étant au service de la « foi », le « droit » au service de l'amour, la « loi » au service de la liberté, la « liturgie » de la « piété », bref tout ce qui, dans l'Église, est « forme » rituelle ou institutionnelle étant au service de l' « esprit », comme le corps est au service de l'âme.

Nous avons entendu Khomiakov affirmer que les fidèles, dans l'Église, ne sont pas seulement *sujets*, mais *membres*. Il ne faut pas remplacer une exclusive par une autre exclusive, une affirmation unilatérale et partielle par une autre affirmation unilatérale et partielle. Il serait tout aussi vrai de dire que les fidèles, dans l'Église, ne sont pas seulement membres, mais sujets : parce que l'Église n'est pas seulement Corps du Christ, mais Cité sainte : pas seulement un fait de vie, mais aussi un fait d'organisation au service de cette vie. Mystère très saint du Corps du Christ : « Unum corpus multi sumus » : mais du Christ ne vient pas seulement l'unité vivante du corps (*unum*

corpus) ; du Christ vient aussi l'organisation de ce corps, l'ordonnance de la multitude (*multi sumus*) en un peuple, la distribution des différents charismes en différentes fonctions, toutes formant par leur exercice une unité sociétaire de coopération : « C'est de lui que tout le corps, coordonné et uni par les liens des membres qui se prêtent un mutuel secours et dont chacun opère selon sa mesure d'activité, grandit et se perfectionne dans la charité » (*Éphésiens*, IV, 16).

*
* *

Nous ajouterons — et ceci achèvera de préciser pour nous l'idée russe de l'Église — que l'oubli du caractère militant de l'Église, et l'affirmation exclusive de ce qui est en elle unité de vie, communication de vie divine, nous paraissent avoir des motifs très profonds tenant à l'inspiration même de la mystique orientale. Sous la conception catholique, qu'il serait vain de ne pas avouer pétrie de latinité, et sous la conception orientale ou orthodoxe de l'Église, il y a en réalité deux spiritualités, deux manières différentes de concevoir le don précieux de la même vie divine. Ce que nous énonçons là supposerait des développements auxquels nous ne pouvons songer ici (1). Voici, très en bref, comment nous verrions les choses.

Pour l'orient, la nature humaine elle-même est théophore, faite à l'image de Dieu ; comme telle, elle porte en soi le désir de s'assimiler à Dieu, d'entrer dans le *genos* de Dieu et, en partageant pour ainsi dire les conditions de sa vie immortelle et glorieuse, d'entrer en part de son bonheur. C'est ce désir de divinisation et d'athanasie ou

(1) Renvoyons du moins à l'étude très pénétrante de Mᵉ Lot-Borodine, *La doctrine de la déification dans l'Église grecque jusqu'au XIᵉ siècle*, dans *Rev. d'Hist. des Relig.*, t. CV (1932), pp. 5-43 ; CVI (1932), pp. 525-574 ; CVII (1933), pp. 8-55.

d'immortalité glorieuse qui court comme un frisson sacré dans toute la pensée religieuse grecque, même païenne (1) dont le christianisme apporte l'apaisement et la satisfaction. Dans cette perspective, le fait chrétien de l'Incarnation rédemptrice sera envisagé comme une restauration de la nature humaine dans son ontologie divine atteinte par le péché, une restauration des énergies divines de l'humanité. Toute l'œuvre du Christ, et l'action de l'Église qui la continue, vise cette transfiguration charismatique de l'homme, cette divinisation. Tout est ici envisagé sur le plan *ontologique*.

Le génie latin concevra les choses beaucoup plus dans la catégorie de l'action et du mouvement des hommes vers leur fin. La grâce, dira-t-il, était pour Adam ce qu'elle est encore pour nous, un don gratuit surajouté à la nature en vue de la rendre capable d'actions saintes et apte à monter jusqu'à Dieu : qu'on se rappelle tout l'itinéraire spirituel de saint Augustin et cette doctrine dont on a pu dire qu'elle était une « métaphysique de la conversion ». Les orientaux parlent déification, consubstantialité de l'homme avec Dieu ; les occidentaux parlent béatitude, bien souverain, fin surnaturelle d'actions rendues bonnes et saintes par le don de la grâce.

Et c'est, du même coup, deux orientations très différentes en ecclésiologie. L'Église sera, pour l'orient, un milieu d'opération déifiante par les sacrements, le culte, par une descente de l'éternel dans le temps, de l'invisible dans le visible, de l'incréé dans le créé : « L'essence de l'Église est la vie divine se dévoilant dans la vie des créatures ; c'est la déification de la créature par la force de l'Incarnation et de la Pentecôte (2). » Tout le relief y sera

(1) Voir sur ce point A.-M. Festugière, O.P., *L'idéal religieux des Grecs et l'Evangile*. Paris, Gabalda, 1933.
(2) S. Boulgakov, *L'Orthodoxie*, p. 5.

donné au sacerdoce, aux sacrements, à la liturgie, qui rendent présent le ciel sur terre (1); le sommet de la vie chrétienne sera la fête de Pâques, transfiguration de l'humanité par le Christ ressuscité et glorieux renouvelant mystérieusement toutes choses à son image (2). La connaissance religieuse sera conçue non comme une activité de l'entendement seul, mais comme une illumination charismatique et pneumatique de l'être tout entier, une transformation de toute la vie dans la lumière.

L'Église sera, pour l'occident, plutôt un milieu d'action morale, organisé au mieux pour nous aider à gagner le Souverain Bien, à conquérir la réalité de la Béatitude; la hiérarchie de gouvernement, le magistère, le mérite surnaturel, y prendront une place inconnue aux orientaux. Église plus militante, leur semble-t-il, qu'aimante et contemplative. Mais nous savons, nous, que notre Église n'est pas seulement belle comme une armée rangée en bataille, mais belle comme l'épouse du Christ, toute radieuse des clartés de la Croix, de Pâques, de l'Ascension et de la Pentecôte.

On ne peut donc pas méconnaître qu'au principe des divergences entre les deux conceptions de l'Église et de son unité, il y a deux tempéraments spirituels différents. Mais nous avons déjà noté l'importance, en cette matière, des circonstances historiques et de l'état économique, culturel et politique des peuples. La Russie n'avait connu

(1) « Dans l'église le Russe se sent entouré des habitants du ciel, comme on lit dans une des prières de la liturgie : « Quand nous sommes dans l'église de Ta gloire, il nous semble être dans le ciel. » S. TCHETVERIKOFF, *Piété orthodoxe*, dans *Irénikon*, 1927, pp. 385-390 et 459-467 : cf. p. 387.

(2) Ceci a été merveilleusement bien mis en lumière par N. ARSENIEV, *L'Église d'Orient* (*Irénikon-Coll.*, 1928, nos 3-4). Cette brochure donne l'idée la plus synthétique et la plus exacte de l'âme religieuse des Russes.

jusqu'ici rien qui ressemblât à notre moyen-âge, à notre Renaissance, au protestantisme, au mouvement de la Contre-Réforme, au rationalisme laïciste, à la Révolution française. Hélas ! Toutes ces choses qui ont marqué les étapes de notre évolution historique, que sont-elles en face des événements formidables par lesquels a passé, ces dernières années, le christianisme russe? La chute du tzarisme, en qui le corps de l'Église trouvait son cadre et son appui, la persécution, le changement radical des conditions économiques et politiques, la nécessité où l'on se trouve déjà, où l'on se trouvera surtout demain, d'enseigner des masses ignorantes du Christ et, pour les enseigner, de les atteindre, pour les atteindre, enfin, de les chercher et de les encadrer : autant de faits qui imposeront bientôt à l'Église russe de redevenir une Église militante. Elle le redeviendra selon sa tradition et son génie propres. Mais il nous paraît impossible qu'un tel problème n'engage pas l'orthodoxie russe à restaurer dans sa vie, dans sa conscience intime et dans sa pensée théologique toute la substance de l'Église militante ; à compléter, par conséquent, dans ce sens, la réalité de son unité ; à refaire enfin, collectivement, le chemin sclitaire de Soloviev. Du coup, les valeurs de hiérarchie, de société visible, de magistère et de gouvernement retrouveront leur place. Et si, de notre côté, nous ne mettons pas trop d'obstacles à l'action unifiante du Saint-Esprit, peut-être verrons-nous aussi rendre toute sa place, en Orient, à celui à qui Jésus n'a pas confié la totalité de sa bergerie sans lui demander d'abord le témoignage de plus d'amour.

Le Saulchoir, jour de la Pentecôte 1934.

M.-J. CONGAR, O. P.

ATMOSPHÈRE

Aux SS. Apôtres Pierre et Paul

Hommage de l'Église russe aux deux glorieux premiers Prêcheurs (De l'office des Vêpres du 29 juin dans le rite byzantino-slave).

De quelles louanges couronnerons-nous Pierre et Paul?
Distincts de corps, mais une seule âme, au premier rang des Prêcheurs de Dieu,
Pierre, chef des Apôtres, Paul qui a travaillé plus que tous,
Tous deux bien dignes, en vérité, de recevoir une couronne de gloire immortelle
Du Christ, notre Dieu, aux abondantes miséricordes.

⁂

De quels chants célébrerons-nous Pierre et Paul?
Ailes de la sagesse, ils ont volé jusqu'aux extrémités de la terre et se sont élevés jusqu'aux cieux,
Mains de l'Évangile de grâce, Pieds de la prédication de la vérité,
Fleuves de sagesse, Bras de la croix par qui anéantit l'orgueil des démons
Le Christ, notre Dieu, aux abondantes miséricordes.

***

De quelles hymnes célébrerons-nous Pierre et Paul?
Lèvres qu'on ne peut fermer, victorieuses de l'impiété,
Glaives terribles de l'Esprit, Ornements resplendissants de Rome,
Nourriciers de l'univers, Tables spirituelles de la Nouvelle Alliance
Gravées par Dieu et que promulgua dans Sion
Le Christ aux abondantes miséricordes.

Disques religieux russes

I. — Chants de pénitence

Le répertoire de la musique religieuse russe est riche en chants de pénitence, surtout au temps du Carême. Grâce aux enregistrements Gramophone nous avons la bonne fortune de posséder trois mélodies appartenant à ce répertoire : le choix en est excellent.

La première (DB 1699, *Pokaiannïia otvierzi mi dviéri*) est un hymne de pénitence exécuté chaque dimanche de Carême à Matines, depuis celui dit « du Pharisien et du Publicain » jusqu'au dimanche des Rameaux exclusivement. Très solennel, ce chant remplace celui qui est habituellement exécuté à cet office après la lecture de l'Évangile et du psaume *Miserere*. Nous en donnons plus loin la traduction, serrant d'aussi près que possible le texte russe ; nous y avons joint également la transcription phonétique pour faciliter l'audition du disque.

L'air enregistré ici est le fameux trio de Wedel. Morceau qui fut écrit par l'illustre disciple du maître Sarti probablement avant son entrée comme novice à la Laure de Kief, en 1792, alors qu'il dirigeait le chœur de la chapelle du Gouverneur général de Moscou, Eropkine. Célèbre dans toute la Russie, il a fait l'objet de nombreuses analyses de la part des compositeurs et des historiens de l'art musical.

De la pénitence ouvrez-moi les portes, ô Source de vie
(Pokaiannïia otvérzi mi dvéri, Jiznodavché)

Dès le début le caractère d'intense supplication de

cette prière s'affirme. Attaque vigoureuse du morceau par le soliste — un baryton —; reprise instante, pleine d'émotion, du passage « otvérzi mi dvéri »; ton attendri de la finale (Jiznodavché), où la voix du soliste se fait doucement pressante, presque caressante : tout met en relief le caractère d'émouvante supplication de cette prière où passe un puissant souffle d'humanité, une très grande foi aussi.

Tôt le matin mon âme veille dans votre saint temple
(Outréniouét bo douk moï ko kramou sviatomou tvoémou)

Seules des voix d'hommes accompagnaient le chant du soliste dans la première phrase, voix de basses accentuant le caractère d'austère gravité du morceau. Ce sont les femmes qui attaquent le deuxième vers, en sourdine. « Outréniouét bo douk moï » : le calme mystérieux d'un début de journée est évoqué ici, tout le mystère des premières heures de la prière dans une église encore solitaire. A mi-voix le soliste reprend : « Tôt le matin, mon âme veille. »

Elle qu'abrite un temple charnel, plein de souillures
(Kram nosiaï télesnyi véss oskvérnén)

Le soliste et toutes les voix ensemble marquent avec vigueur l'opposition entre la sainteté du lieu et la misère des vies qu'il abrite. Confession publique, cet aveu collectif de notre misère personnelle, et dont le soliste souligne, pour son propre compte, la sincérité par une reprise, une diction martelée, nerveuse, des derniers mots. Le chœur s'empresse d'ailleurs de faire sienne cette sincérité. La phrase s'achève sur un gémissement; on saisit comme une nuance de découragement dans la voix qui faiblit.

O vous si généreux, purifiez-moi, dans vôtre miséricordieuse [bonté

(No iako tchedr otchisti blagooutrobnoiou tvoéiou [milostiiou)

Une reprise d'espérance, motivée par l'immense générosité de Dieu... Les voix ont retrouvé de leur vigueur, le mouvement se précipite, la mélodie se fait plus vive... et l'on arrive au point culminant de la prière : « Purifiez-moi » (*Otchisti*), cri de supplication poussé par le soliste, suprême élan d'âme... Puis les voix des choristes se font à nouveau tendrement suppliantes. Le thème mélodique de ce premier verset, aux contours si nuancés, prend fin.

Dans la voie du salut, conduisez-moi ; ô Mère de Dieu

(Na spaséniia stézi nastavi mia, Bogoroditsé)

Avec la cinquième phrase commence un autre verset. La prière s'adresse ici à la Vierge. Les voix de femmes prédominent, vigoureuses, audacieuses dans leur intense supplication, passionnées. Plus chaude, plus nourrie, la mélodie s'achemine par un énergique et rapide crescendo vers un vibrant « forte ».

De honteuses souillures couvrent mon âme

(Stoudnymi bo okaliak douchou grékmi)

Aveu public, confession clamée à pleine voix... Il est dans le tempérament slave d'aimer à se reconnaître ouvertement pécheur. L'impressionnante clameur poussée ici par le soliste et par le chœur traduit merveilleusement ce besoin de contrition collective et officielle en même temps qu'elle dit la profondeur et l'extension du mal dont l'âme souffre.

Dans l'oisiveté toute ma vie s'est écoulée
(I v'lénosti vsé jitié moé izjik)

Avec plus de calme, mais non sans insistance, la mélodie souligne cette misère d'une vie qui s'avoue inutile : le « fortissimo », puis la diction saccadée, le martèlement des syllabes (*ri-ti-é mo-é*, ma vie), accusent encore le caractère dramatique de cette prière de supplication dont l'enjeu est d'une si haute importance.

Le disque s'achève ici. Il est regrettable que l'on n'ait point songé à graver sur l'autre face la suite de cette magistrale composition. Quoi qu'il en soit, nous avons, traduite d'une façon poignante dans cette première partie, l'immense clameur, le sanglot d'une âme pécheresse, qui se sait et qui s'avoue coupable, mais ne perd pas confiance. « Le trio de Wedel, écrit le célèbre historien du chant d'église en Russie, Razoumovsky, c'est l'expression d'une profonde contrition. » Lourde est la tâche du soliste à qui en incombe l'interprétation : il y faut une voix qui sache se faire tour à tour terrible et caressante. Pourquoi en avoir confié l'exécution à l'illustre mais trop dramatique interprète du rôle de Boris Godounof? Chaliapine est ici bien théâtral... Il est vrai que la puissance de son souffle, le martelé de sa diction, donnent à cette clameur d'une âme tourmentée par le remords une impressionnante et parfois terrifiante vigueur.

* * *

Votre Croix nous l'adorons, Seigneur
(Krestou tvoémou poklaniaiémsia, Vladyko)

Et votre sainte Résurrection nous la glorifions
(I sviatoé voskrésénié tvoé slavim)

L'adoration solennelle de la Croix qui a lieu dans l'Église latine le Vendredi-Saint se fait, en Russie, durant toute la troisième semaine de Carême qui porte d'ailleurs

l'appellation de « Semaine de l'Adoration de la Croix ».

Cette cérémonie s'accompagne du chant de l'antienne indiquée ci-dessus. Le prêtre et le diacre se rendent à Matines devant la Croix exposée au milieu de l'église et entonnent à trois reprises cette invocation en se prosternant chaque fois. Puis le chœur, à son tour, exécute trois fois le même chant, tandis que les fidèles sont invités à vénérer la Croix.

Le disque EK97 nous présente une harmonisation sobre et d'un caractère profondément religieux d'un thème ancien et très simple, par Gontcharoff. La ligne mélodique reste la même au cours des trois reprises ; seule, la disposition des voix change. Au départ, avec gravité, lenteur, les basses, bientôt suivies des ténors, entonnent la première partie du motif : « Votre Croix, nous l'adorons, Seigneur. » Les voix de femmes n'interviennent que pour la seconde partie de l'antienne : « Et votre sainte Résurrection nous la glorifions. » (Ce sont les femmes qui annoncèrent la résurrection aux Apôtres.) L'unanimité de la louange d'adoration en face des deux plus grands mystères, si intimement liés, de notre rédemption est assurée par le crescendo final qu'exécutent avec une vigueur contenue toutes les voix.

Tandis que soprani et alti maintiennent en sourdine la note finale de la précédente phrase mélodique, ténors et basses reprennent le thème, cette fois avec prédominance des premiers. Puis très doucement, comme une humble supplication, la mélodie reprend une troisième fois. Le chant s'attarde, ralentit progressivement, suivant en quelque sorte le mouvement de prostration prolongée qu'il accompagne pour s'immobiliser en un suprême cri de respectueuse adoration.

⁂

Voici enfin, extraite du grand office dit « des inclinations » (dont le canon est attribué à saint André de Crète

et qui est récité le jeudi de la cinquième semaine du Grand Carême en l'honneur de sainte Marie l'Égyptienne, la grande pénitente de l'Orient chrétien), l'une des antiennes de pénitence les plus célèbres en Russie. Elle a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses compositions ; celle que nous présente Gramophone (EK 142) est d'Ivanof. C'est une invitation chaude, pressante, faite aux fidèles, d'entrer dans les sentiments de contrition du temps de Carême.

Mon âme, mon âme, lève-toi, pourquoi dormir ?
(Douché moia, douché moia, vozstani, tchto spichi ?)

Voici la fin, il faut craindre...
(Konéts priblijaétsia, i imachi smoutitisia.)

Lève-toi donc pour que le Christ Dieu t'épargne
(Vospriani oubo, da potchadit tia Kristos Bog)

Lui qui est partout et qui remplit tout.
(Vezdé syi i vsia ispolniaiaï.)

L'exécution de cette antienne précède celle des « Béatitudes » pendant lesquelles les fidèles se livrent à des inclinations pénitentielles.

*
* *

Le jury du Grand Prix de disque 1934 (concours fondé par *Candide* pour récompenser les meilleurs enregistrements réalisés en France) s'est réuni le 16 mai dernier. Parmi les lauréats nous sommes heureux de voir figurer Chaliapine et les chœurs de l'église russe de la rue Daru à Paris, dans « Litanies de supplications » de Gretchaninoff (Gramophone DB 1701). Hommage bien mérité, rendu autant au lyrisme de ce morceau (les « Litanies » ont été primées au titre de « chœur lyrique ») qu'à ses excellents interprètes, en particulier Chaliapine, dont on annonçait tout dernièrement l'intention de se retirer dans une de ses propriétés en Autriche.

A. Hubatzek, O. P.

NOTES ET RÉFLEXIONS

L'union des Églises et la Russie contemporaine

Nous ne pouvons passer sous silence un article important paru dans la revue *L'Unité de l'Église* (janv.-fév. 1934) sous ce titre : *Les perspectives de l'union des Églises dans la Russie contemporaine.* Il nous paraît intéressant d'en résumer ici la thèse et d'en citer les passages principaux.

L'opposition du régime soviétique à toute religion est toujours aussi irréductible, déclare l'auteur. Cette opposition, si elle a frappé très durement l'Orthodoxie, n'a pas épargné l'Église catholique, suspecte d'entretenir avec le fascisme anti-soviétique (qu'il soit italien ou allemand) des rapports qui constituent une perpétuelle menace pour le régime. Vers 1925 et durant les années suivantes une détente aurait pu se produire et l'on aurait dû utiliser adroitement le besoin qu'éprouvait le gouvernement soviétique d'une collaboration économique avec les puissances capitalistes.

L'État soviétique aurait peut-être consenti à garantir le libre exercice de la religion catholique dans les grands centres afin que les étrangers affluant en U.R.S.S. pussent profiter de la liberté du culte qui leur est assurée en principe. L'opinion catholique n'a pas su jusqu'à présent insister sur ce point essentiel qui donne encore aujourd'hui la possibilité de sauvegarder les plus anciennes paroisses en des centres aussi importants que Léningrad, Moscou, Kharkoff, Kief, Odessa, Tiflis, Vladivostok, etc. Cette question fut alors

malheureusement laissée de côté (1), tandis que les organes catholiques autorisés semblaient s'intéresser uniquement à la préparation des voies futures de l'Union et observaient attentivement les mouvements dissidents au sein de l'orthodoxie.

Il semble à l'auteur que ces possibilités d'union avec l'Église orthodoxe de l'émigration que les « organes catholiques autorisés » paraissaient vouloir sauvegarder ont contribué à augmenter la défiance des Soviets vis-à-vis de Rome.

Le gouvernement de Moscou, après avoir, au prix de grands efforts, occasionné l'effondrement de l'orthodoxie, reste décidé à contrecarrer énergiquement toute tentative visant à la renaissance de cette église. L'attitude du Kremlin est d'autant plus intransigeante que l'action déployée en faveur de la victime vient du dehors et est due soit à l'inspiration du Vatican, soit à l'appui d'hommes politiques catholiques réputés impérialistes ou hitlériens. Suivant cette attitude de principe, la lutte contre le catholicisme en Russie augmenta en raison inverse de la propagande en faveur de l'Union dans les pays limitrophes des Soviets (2).

En fait il s'est produit — et il continuera de se produire — un changement considérable dans la mentalité russe :

Le système soviétique ébranla les masses de la population de ce pays plein de contradictions et changea complètement leur existence jusqu'alors uniforme. Les progrès de l'industrie et la création de nouveaux centres économiques modifièrent même, sous beaucoup

(1) On sait que le récent accord entre les États-Unis et les Soviets prévoit l'entrée en U. R. S. S. de prêtres catholiques. C'est ainsi qu'un prêtre américain s'est établi dernièrement à Moscou.

(2) La pensée de l'auteur nous semble ici très claire. Plus s'est faite intense, dans les pays voisins de la Russie, en particulier en Pologne, le labeur des missionnaires catholiques de rite oriental pour ramener à l'Unité catholique, dans ce rite, et si possible en masse, clergé et fidèles orthodoxes, plus aussi la persécution sévit violente en Russie contre le clergé catholique même latin. Il est permis toutefois d'exprimer quelque réserve sur la relation de cause à effet entrevue par l'auteur entre ces deux faits.

de rapports, l'aspect du pays. Le souffle de la vie moderne atteint bien vite les masses paysannes, éveille leur intelligence endormie et leur fait comprendre que le retour de la « sainte Russie » d'avant-guerre est impossible. L'état de choses antérieur à la révolution est pour un citoyen soviétique aussi éloigné que l'est pour nous l'esprit romantique du commencement du XIX[e] siècle. Même la mentalité du paysan russe changea de façon considérable parce que les nécessités économiques triomphèrent de ses habitudes et influencèrent directement les conditions de son existence. La psychologie des masses rurales, malgré qu'elles n'occupent pas encore dans la vie politique de l'État une place proportionnée à leur nombre, garde peu de traits communs avec celle du « moujik » russe d'avant-guerre. Peu de villageois répondent même extérieurement à ce modèle archaïque des temps tsaristes.

Cette transformation profonde de la mentalité jointe à l'effondrement de l'orthodoxie crée pour l'avenir religieux de la Russie des conditions toutes nouvelles. Le problème, demain, ne sera plus celui des relations entre deux confessions chrétiennes, entre deux églises qu'un désaccord séculaire tient jusqu'ici séparées, mais bien plutôt celui de la rechristianisation d'un peuple. Nous partageons en cela la pensée de l'auteur, avec cette réserve toutefois que si le second de ces deux problèmes l'emporte désormais sur le premier, il ne nous paraît pas douteux que celui-ci doive continuer de se poser encore et garder une importance plus grande que celle qui semble lui être accordée ici. Ajoutons que dans le jeu des influences envisagées par l'auteur pour concourir au salut du christianisme en Russie la place accordée aux facteurs politiques nous paraît bien grande.

Peut-on espérer qu'il sera possible d'édifier avec les débris de l'orthodoxie, en cas de changement des conditions politiques, une Église orientale moralement saine et loyale envers Rome? Le témoignage convergent des faits ne laisse pas de rendre cette perspective bien pessimiste. On ne saurait nier toutefois l'existence, en Russie, de courants favorables à la régénération de l'orthodoxie et du rétablissement de l'unité chrétienne; c'est pourquoi l'institution de la Commission *Pro Russia*, appliquée tant à l'étude de ces ten-

dances qu'à leur actualisation, répond sans aucun doute aux nécessités de l'heure.

L'évolution des idées religieuses, de nature très lente, s'espace sur des générations entières. Dans ces conditions la justesse du but final ne prouve point l'infaillibilité des travaux d'approche et de la pratique à suivre aux différentes étapes du chemin long et épineux à parcourir. Les propagateurs de l'union doivent tenir compte, à l'heure actuelle, beaucoup moins des espérances de l'avenir et des dispositions purement religieuses ou ecclésiastiques que des facteurs politiques d'une importance décisive lorsqu'il s'agit d'un État comme l'U.R.S.S.

Il serait inutile d'insister sur l'enseignement très précis de l'histoire que les grands et féconds mouvements en faveur de l'unité chrétienne (aussi bien ceux qui visaient directement Byzance que ceux qui furent dirigés plus tard vers l'Église russe) exigeaient des conditions politiques toutes spéciales et nécessitaient l'appui d'un ou de plusieurs États intimement liés avec Rome et desireux de soutenir les grands projets religieux du Saint-Siège.

Nous nous permettrons de faire remarquer ici que certains ont pu cependant estimer, non sans quelque apparence de raison, que si les « grands projets religieux du Saint-Siège » dans ce domaine de l'Union ont connu aux siècles passés tant de graves échecs à côté de petits succès partiels ou temporaires, c'est précisément parce qu'ils se trouvaient en fait trop étroitement liés avec les visées politiques de certains États catholiques. La leçon de l'histoire ne semble donc pas être de toute nécessité celle que l'auteur tire ici. On devine d'ailleurs aisément quelle est la grande puissance catholique visée par ces lignes. Le paragraphe suivant dissimule mal une critique sévère contre les efforts tentés par le Saint-Siège pour développer en Pologne le rite oriental catholique, efforts qui se sont toujours heurtés à l'opposition du pouvoir civil et d'une bonne partie du clergé et de l'opinion publique catholique :

La préoccupation principale et préalable de l'heure actuelle reste, comme par le passé, le maintien d'une harmonie religieuse et d'une

bonne entente entre le pouvoir ecclésiastique et les autorités laïques qui veillent à la sécurité et au libre développement des diocèses catholiques qui touchent aux confins de la Russie et symbolisent la ligne frontière de l'ancienne civilisation, chrétienne et occidentale.

Loin de nous, certes, la pensée de diminuer aucunement l'importance du maintien solide des positions chrétiennes aux confins de la Russie. La vitalité toujours croissante des diocèses catholiques de ces régions nous paraît à cet égard grandement souhaitable. Mais nous ne pensons pas que la dualité de rite puisse faire ici obstacle. Si un pouvoir civil susceptible en prend ombrage, il est douteux que ce soit exclusivement par dévouement aux « grands projets religieux du Saint-Siège ». En fait comme en droit, le véritable esprit de catholicité s'oppose à la confusion d'intérêts aussi distincts, comme il s'oppose d'ailleurs à l'identification, trop facilement admise par beaucoup et qu'on insinue ici, entre les principes chrétiens et la civilisation occidentale.

Il y aurait d'intéressantes considérations à faire, dans le même ordre d'idées, sur les lignes suivantes où s'exprime, en des formules qui ne sont pas des plus heureuses, une pensée exacte en son fond :

Aujourd'hui il ne s'agit plus pour l'Église d'affronter uniquement les préjugés de l'esprit oriental figé dans sa fière tradition byzantine ou vieille-russe. Sur ces immenses terrains devra être livré le combat suprême d'une lutte d'idées, de laquelle dépend l'avenir de l'humanité tout entière. L'universalisme catholique devra affronter l'esprit international qui possède son centre spirituel et sa nouvelle Église matérielle et matérialiste à Moscou. L'idée catholique et l'idée internationale (1), opposées l'une à l'autre, voilà le réel enjeu de l'évolution contemporaine de cette partie de l'Europe. Le problème fondamental déborde donc le cadre strictement confessionnel.

(1) C'est l'expression de cette opposition qui ne nous paraît pas heureuse. Si en effet le marxisme matérialiste s'oppose au catholicisme, ce n'est pas par son côté international.

Citons encore les justes considérations que voici :

Les atavismes au sein d'un peuple sont plus forts que ses convictions successives. On peut affirmer que les croyances chrétiennes se sont maintenues chez la majorité des populations de l'U.R.S.S. et qu'il sera impossible de les déraciner complètement dans les prochaines générations. Toutefois, il serait téméraire de juger la valeur et de mesurer la dynamique de ces croyances. On ne saurait prévoir la direction que prendront les esprits pieux et simples ni leur évolution future. [...] Les métamorphoses aussi bien de la vie et des usages des peuples soviétiques que du christianisme persécuté en Russie, la formation de nouvelles sectes et groupements religieux, ne sont pourtant point de bon augure pour la propagation de l'Union. La masse du clergé orthodoxe et surtout du haut clergé ne sont pas encore prêts à se plier à la discipline romaine. [...] Malgré toutes les apparences, leur attitude vis-à-vis du catholicisme semble être encore imbue d'hostilité byzantine et moyenâgeuse.

Et plus loin :

Dans la dure réalité soviétique, le côté extérieur du culte a cessé de jouer un rôle prédominant aux yeux de la population plongée dans la misère. Le peuple se rend compte que la différence des formes de l'office et des cérémonies ne constitue pas l'essentiel de la religion. [...] La psychologie des peuples soviétiques et surtout de la jeunesse est tellement différente de celle des autres nations qu'aucun mouvement venant de l'étranger ne peut être greffé avec succès sur l'organisation de l'U.R.S.S (1). Les habitants de la Russie sont séparés du reste du monde par une véritable muraille de Chine. Leur position vis-à-vis des émigrés est généralement négative, même du côté des intellectuels qui ne se mêlent pas de politique. A leurs yeux les émigrés représentent un ensemble de naufragés ayant perdu toute unité sociale, qui pourrait tout au plus se dissoudre dans la mer russe sans jamais prétendre au rôle de dirigeants. Un fossé s'est donc creusé lentement entre l'émigration et les intellectuels de l'U.R.S.S., puis, après l'extermination par les

(1) Ceci ne donne-t-il pas à penser, précisément, que si le christianisme retrouve un jour spontanément sa vitalité, il reprendra tout naturellement les formes traditionnelles qu'il avait en Russie?

soviets des personnalités éminentes de l'ancienne école, l'abîme s'est approfondi définitivement.

Les représentants les plus autorisés de la pensée catholique dans la Russie d'aujourd'hui se rendent compte de cet état de choses. C'est pourquoi ils ne se font pas d'illusions sur l'importance des services que pourraient rendre dans l'avenir les émigrés recrutés pour l'apostolat auprès des masses soviétisées. Eux-mêmes ils cherchent de nouvelles formes et de nouvelles conceptions missionnaires qui ne soient pas grevées d'un lourd passé historique et qui s'accorderaient le mieux avec la psychologie des citoyens soviétiques.

Nous aimons terminer sur cette citation. L'esprit qu'elle révèle a précisément inspiré les quelques critiques qu'au passage nous nous sommes permis de faire à l'auteur. Les dernières lignes tracent le seul programme que puissent se proposer tous ceux qui rêvent de consacrer leurs forces au salut de la Russie chrétienne. Nous n'en avons pas d'autre.

C. D.

A Moscou durant le premier triennat soviétique (1)

Un témoignage, tardif peut-être mais bien intéressant, sur les débuts de la Révolution Russe et les trois premières années du régime soviétique. Le récit de Mgr Vidal (alors curé de Saint-Louis des Français à Moscou) est un journal émouvant des événements tragiques qu'il a vécus. C'est au vrai, ainsi que le dit l'auteur, la chronique de la Colonie française de Moscou durant ces années terribles où la seule qualité de Français vous vouait à l'exécration de l'autorité comme de la populace.

Beaucoup de choses connues déjà, sans doute, mais qu'on retrouve volontiers contées avec la poignante précision du témoin oculaire. En terminant, l'auteur essaie d'entrevoir l'issue de ce formidable drame et le sort qui attend les malheureux habitants de cette « terre d'expérience ».

Humainement, d'où viendrait pour eux le salut? Du dehors? Vaine attente. Ni leurs frères, les émigrés, qui gémissent en attendant eux aussi l'effondrement de la tyrannie, ne font rien et ne peuvent rien de sérieux pour le provoquer, ni les nations européennes ne veulent courir les risques d'une croisade. L'heure de l'intervention armée est passée depuis longtemps et ne reviendra plus. Voici celle des marchands, hommes d'affaires et non sauveurs.

Mais les prisonniers qui sont, dans la Russie énorme, plus de cent cinquante millions, contre quelques centaines de milliers d'oppresseurs, que ne brisent-ils leurs chaînes? Hélas! Cent fois ils l'ont tenté, cent fois ils y ont échoué. L'énormité même du pays est un obstacle, non un avantage. Comment concerter l'effort qui soulèverait la pierre de cet immense tombeau?

(1) Mgr J.-M. Vidal, *A Moscou durant le premier triennat soviétique*, Paris, Bonne Presse, 1934, in-12, 242 pp.

Inerte elle fut toujours, inerte elle restera. Ceux qui voulurent la réveiller sont morts. L'impitoyable répression les a broyés. L'élite qui fait les révolutions s'est usée à ces essais fragmentaires. Les survivants, rongés de soupçons perpétuels, vivotent dans quelque emploi, découronnés, avides d'oubli.

Faute de salut, la détresse peut s'éterniser. Une grande nation a des ressources immenses de vie. Si la terreur persiste, — et elle persistera, sinon le régime crouleraît, — la vie se mettra en veilleuse et attendra. Attendra quoi? Que l'expérience ait raison de toutes les utopies, que la vanité apparaisse des chimères antisociales et inhumaines, que la nécessité de vivre contraigne les révolutionnaires eux-mêmes à reprendre contact avec la société, à lui demander d'élémentaires leçons de conduite, de morale et de travail.

Attendre le salut d'une évolution plus ou moins lente de l'anarchie organisée vers l'ordre social, il n'y aurait pas mieux à faire maintenant, à ce qu'il semble. Ce n'est pas la voie la plus brève, mais c'est la seule qui apparaisse ouverte.

Le devoir de la civilisation sera d'y faire accueil à l'enfant prodigue si, assagi et désabusé, il y fait quelques pas pour se rapprocher du foyer par lui dédaigné et vilipendé.

Que faut-il penser de cette perspective sur laquelle s'achève l'ouvrage? — La solution qu'elle envisage, lente évolution vers un état de choses plus humain, peut paraître la plus sage. Quel que soit en effet le nombre des misères dont elle semble prendre son parti, ne se solderait-elle pas, à tout prendre, par une somme de souffrances inférieure à celle que vaudrait une brutale contre-révolution? S'imagine-t-on ce que serait pour ce malheureux peuple une nouvelle ère de guerre civile? Que de sang versé! Quelle désorganisation! Et ce spectacle auquel on ne manquerait pas d'assister, des grandes puissances à la curée d'un pays que ses luttes intestines ouvriraient à toutes les convoitises.

Cependant même en l'absence de toutes convulsions intérieures, l'hypothèse d'une intervention étrangère est-elle si chimérique? La menace nippone ne passe pas, aux yeux des autorités soviétiques, pour être vaine. Et la présente inquiétude de l'Europe n'est point faite pour

exclure le danger de complications qu'une attaque en Extrême-Orient ne manquerait pas de provoquer aux frontières occidentales de cet immense empire. Certes il est impossible de prévoir l'issue d'une pareille conflagration, mais l'activité que déploie la diplomatie soviétique pour en écarter l'éventualité semble bien indiquer que, dans l'état actuel des choses, le *Komintern* ne pense pas qu'elle doive profiter à la Révolution mondiale ni aboutir à l'instauration définitive du communisme universel. L'horreur, à coup sûr, en serait telle qu'un chrétien ne devrait rien négliger, semble-t-il, pour la rendre impossible, si terrible que puisse paraître aujourd'hui la menace que fait peser le bolchévisme sur la culture chrétienne. Jadis l'Église n'a pas prôné l'extermination des barbares. Elle a jugé plus politique et plus conforme à son éternelle mission de les baptiser. La grandeur de la cause justifie bien le risque qu'elle implique. A nous d'y faire face. Le christianisme, ferment de vie, a triomphé de bien d'autres germes de mort. Il peut, dans la paix, nous voulons l'espérer, triompher à nouveau... si nous ne le trahissons pas.

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

L'enfance en U.R.S.S.

Dans le numéro spécial que l'*Illustration* vient de consacrer à l'enfant, signalons un article bien documenté de Émile Schreiber sur l'enfant en Russie soviétique. L'auteur, tout en faisant les réserves nécessaires, spécialement sur le but des diverses institutions en faveur de l'enfance, montre la grande sollicitude avec laquelle les gouvernants de la Russie envisagent ce grave problème. Les crèches, l'organisation des jeux, les voyages, et surtout les écoles témoignent d'initiatives fort intéressantes. Certes, on peut discuter les chiffres fournis par la presse et E. Schreiber a raison de rappeler qu'il existe encore trop d'enfants abandonnés. Mais on ne peut nier que l'effort fait en faveur de l'enfance est des plus impressionnants. Dans une bonne mesure, en ce qui concerne le point de vue matériel, on serait tenté de souscrire à la conclusion de l'auteur : « Dans cette U.R.S.S. où tant de choses sont critiquables, les institutions pour l'enfance sont assurément celles qui le sont le moins. » Cependant nous ne saurions oublier que tout cet effort, s'il tourne au profit du corps et du développement naturel de l'esprit, vise à s'emparer des âmes, à leur enlever toute foi, toute espérance et tout amour vrai. De ce point de vue les institutions pour l'enfance, loin de nous paraître les moins critiquables, sont assurément celles qui méritent le plus d'être critiquées.

L'agriculture soviétique

Grignon est allé en Russie. Le compte-rendu que M. Benoît Rambaud nous offre de ce voyage (1) mérite d'être signalé à l'attention de tous ceux qui sont en quête de sérieuse documentation. Deux professeurs et un chef de travaux de Grignon, deux chefs de travaux de l'Institut Agronomique et près d'une trentaine de Grignonnais anciens ou fraichement sortis de l'École, voilà l'équipe qui, durant un mois environ, visita attentivement les organisations agricoles soviétiques : sovkhozes et kolkhozes. Ils étaient du « métier » et se sont livrés à un examen minutieux de la situation. Ombres et lumières sont également rendues dans un tableau que l'on a toutes raisons de croire extrêmement fidèle. On trouvera là, avec un grand souci de précision, des indications très claires sur les différentes formes d'exploitation collective, leur rendement, la condition des travailleurs, les instituts de recherche scientifique au service de la culture, etc.

De caractère technique, cet ouvrage est cependant d'une lecture aisée. Il tranche heureusement, par le sérieux de l'information et la modération du jugement, sur tant de reportages superficiels et sans intérêt.

(1) Benoît Rambaud, *Grignon en Russie,* Publicité Populaire, Paris, 1933, in-8°, 120 pp., 10 fr.

Prisonniers politiques

Grand bruit fut fait, voici quelques mois, autour de l'inauguration du canal de la Mer Blanche qui, à travers le territoire soviétique, relie désormais la Mer Baltique à l'Océan Glacial et évite aux navires, du moins durant la bonne saison, le long circuit par delà la péninsule scandinave. Les lecteurs attentifs des articles publiés alors ont pu remarquer que les travaux considérables exigés par la construction de ce canal étaient confiés au Guépéou. La main-d'œuvre en devait donc être composée, presque exclusivement, de prisonniers politiques.

Les *Études* du 20 mars dernier ont publié à ce sujet, sous ce titre : « Les camps de concentration en U.R.S.S. », un document du plus grand intérêt. C'est le récit d'un évadé ayant, pendant de longs mois, vécu le régime de ces travaux forcés. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici tous les détails sur les prisons, les interrogatoires sans fin et savamment conduits qui démontent à tout jamais les nerfs des patients, les convois vers les camps, les conditions de vie qui y sont faites, la dureté des travaux imposés dans des conditions climatériques effroyables, l'effrayante mortalité (80 o/o dans certains camps) due au froid, à l'épuisement, à la vermine, aux épidémies, la fréquence des exécutions, etc. Il faut lire cet article.

Sans doute la participation du Guépéou et de ses réserves de « matériel humain » n'a pas été aussi considérable dans l'édification de tous les Géants du premier Plan quinquennal. Il est certain toutefois que cette main-d'œuvre offerte par les prisonniers politiques condamnés

ainsi à des travaux forcés a joué un rôle aussi important que l'enthousiasme des populations soulevé par l'artificielle mystique de l'édification socialiste. Ingénieurs et contremaîtres étaient le plus souvent eux-mêmes des prisonniers politiques, communistes ou sympathisants condamnés pour quelque faute contre la discipline du Parti.

Le récit des *Études* est un véritable réquisitoire contre les procédés utilisés par le gouvernement soviétique dans sa « lutte des classes ». Hélas ! une pareille attitude n'est pas le propre du bolchévisme qui n'a pas le monopole du camp de concentration, de ses impestives et de ses horreurs.

D. M.

NOTE

Nous rappelons qu'un supplément documentaire à notre section « *Russie et Chrétienté* » est envoyé gratuitement à ceux de nos abonnés qui en font la demande au Centre d'Études « Istina », 59, rue de la Barre, Lille. Le service leur en est fait durant toute l'année. Joindre 2 fr. pour frais (étranger : 4 fr.).

Le supplément du présent numéro comporte les documents et informations que voici :

L'École Polytechnique soviétique : Règlement et statuts. Récentes ordonnances.

Dans l'Église orthodoxe russe de l'émigration : la réconciliation des Métropolites Antoine et Euloge.

A travers livres et revues : Plan d'étude sur la Russie chrétienne.

Petit courrier de Centre d'Études « Istina ».

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

CIVIS. *Autorité et libertés.*

JEAN RAGUET. *A propos de la défense nationale.*

A.-D. TOLÉDANO. *Un nouvel accord à Genève.*

DOCUMENTS

A propos de la défense nationale, par H. de Man.

Discours de M. Louis Barthou à la Conférence du désarmement (Genève, 6 juin 1934).

Discours du Maréchal Pétain,
Discours du Président Doumergue,
Discours de M. Léon Blum,
à la Chambre des Députés le 15 juin 1934.

Extraits de l'Encyclique Caritate compulsi *de S. S. Pie XI sur la paix* (3 mai 1932).

Extraits de l'allocution de S. S. Pie XI au Sacré Collège sur la paix (24 décembre 1933).

Nous consacrons toute cette section au problème de la défense nationale qui est aujourd'hui au premier plan de préoccupation de tous les Français. Le billet de *Christianus* a exprimé notre opinion là-dessus. On trouvera ici les éléments positifs d'appréciation.

Billet de Civis

Autorité et libertés

La confusion intellectuelle qui règne dans notre pays rend difficile, sinon impossible, de maintenir les plus simples et les plus évidentes vérités, celles qui pourtant dominent la restauration d'un ordre politique stable. Quelques pas encore et nous serons enfermés dans une alternative : qui appellera l'attention sur la nécessité d'une autorité publique, une, libre dans son ordre et stable, sera classé fasciste — qui montrera qu'un ordre vrai repose sur des libertés essentielles, se verra rangé au camp adverse, démocrate, républicain ou libéral, il n'importe.

Nous ne demanderons pas ici la permission de garder et tenir solidement les deux bouts de la chaîne. Car si la France appelle de son désir profond l'unité politique — nous ne pourrions dire, hélas! morale — qui naît d'un chef d'Etat, c'est, consciemment ou non, le chef protecteur et ordonnateur de ses libertés qu'elle veut. Laisserions-nous perdre le clair enseignement de saint Thomas, que les événements ne sauraient annuler, tant il prend source à une droite conception de l'homme et de la société, pour notre Occident au moins et particulièrement pour la France ?

« Aucune société, dit Léon XIII, ne saurait subsister sans un chef suprême qui imprime efficacement à chacun de ses membres une même impulsion vers le but commun. » *Or, saint Thomas pensait que le meilleur régime est un régime mixte, où un seul commande, parce qu'ainsi l'unité est assurée qui fonde la paix, où les meilleurs sont autour de lui à raison de leur valeur propre, où le peuple enfin jouit de ses*

libertés, efficacement représentées, en telle manière qu'il ait conscience d'être un des rouages du gouvernement. Ainsi est assurée une vraie division du pouvoir, qui ne se prend pas de l'exécutif, du législatif et du judiciaire, comme le voulait Montesquieu, mais d'un pouvoir délibérant, celui du peuple en ses représentations, d'un pouvoir de jugement, de conseil, celui des élites prises à toutes les classes, et d'un pouvoir de commandement, celui qui revient au chef suprême. Et, dans une phrase limpide, il marquait la propre fonction nécessaire de l'autorité civile, disant : « La justice doit résider dans le chef comme principe architectonique de l'édifice social, et, dans les sujets, comme un principe d'ordre et d'harmonie. »

Là est marquée l'articulation essentielle de l'autorité, architecte du bien commun, pour des pierres vivantes et libres, finalisées à l'ordre et à l'harmonie nécessaires, par la même loi de justice qui oblige l'un et les autres, mais que le chef d'État doit maintenir, envers et contre tous. Justice dans l'amitié sans doute, puisqu'il s'agit d'hommes, et frères dans une même patrie, mais justice stricte, ordonnant la cité à la seule fin recevable. Car le Docteur angélique rappelle encore que les États peuvent être gouvernés en vue de la vertu, des richesses (matérielles ou de prestige) ou de la liberté ; or, la vertu est seule digne de l'homme, tandis que les richesses posées comme fin le pervertissent, et que la liberté pourrit en licence si, par ailleurs, la vertu n'est pas sauvegardée. Et, en effet, la liberté n'est pas une fin, mais un moyen pour la fin vertueuse; si cette vérité était rétablie, nous n'aurions pas à réagir sans cesse pour rappeler que la loi morale domine l'ordre politique et social.

Toutes ces notions ne définissent pas une forme particulière de gouvernement, un régime, mais l'ajustement indispensable d'une autorité unifiante aux libertés, et des libertés à l'autorité. Par là du moins nous contribuerions à libérer les esprits de cette misère de pensée qui consiste à opposer stupidement fascisme et liberté.

Quant au régime, in concreto, *Léon XIII rappelle que* « dans l'ordre spéculatif les catholiques, comme tout citoyen, ont pleine liberté de préférer une forme de gouvernement à une autre ». *Mais il ajoute qu'en fait* « cette forme naît de l'ensemble des circonstances historiques ou nationales, mais

toujours humaines, qui font surgir dans une nation ses lois traditionnelles et même fondamentales ». *Ceci ne supprime pas la liberté, mais, en raison, la restreint : puisque dans la crise actuelle qui prend sa gravité profonde, quoi qu'on en dise, au sentiment presque unanime que « le lien sacré de la société humaine », la justice, est rompu, il s'agit, dans les circonstances historiques et nationales françaises, de refaire une autorité pour les libertés françaises. Et le rappeler éviterait encore, à quelques-uns au moins, les illusions nées de tant de systèmes artificiels, politiques ou économiques, qui prennent inspiration à Rome, à Londres, à Berlin, à Washington ou à Moscou, alors qu'au milieu du foisonnement des ligues et des sociétés de pensée il nous manque un petit groupe d'hommes qui, libres de toute idéologie partisane, détachés de tout système d'opinion, mais largement et exactement informés des réalités françaises actuelles, pourraient donner un corps d'idées communes à tant d'associations qu'on réprouve, ici parce qu'elles sont de droite, là parce qu'elles sont de gauche, et qui toutes cherchent un programme exact, en acceptant les mêmes principes spirituels. Sans doute y aurait-il place encore pour maintes divergences, du moins seraient-elles nettement délimitées, purgées des vaines disputes qui ne portent que sur les mots.*

CIVIS.

A propos de la Défense Nationale

Dans une série de douze articles publiés par *Le Peuple* et reproduits par *La Vie Socialiste*, le socialiste belge Henri de Man vient d'étudier ce que son parti entend par défense nationale. Ce long exposé comprend des conclusions politiques et des opinions militaires. Sans vouloir discuter les premières, nous nous proposons de chercher à discerner ce que les dernières comportent de réel et d'utopie.

Le premier article, sorte de préface à l'ensemble, expose d'une façon très curieuse l'état d'âme troublé des socialistes nationaux en face du problème militaire. Le danger très grave que fait courir aux démocraties occidentales l'avènement du régime hitlérien leur rend nécessaire un nouvel examen de la question.

Il faut bien reconnaître que depuis l'unification de l'Allemagne dans une main de fer et l'étouffement de toutes les velléités de résistance, les chefs de la Reichswehr ont rejeté le masque et travaillent ouvertement à la rénovation de leur formidable machine de guerre. Le trésor s'endette pour constituer des stocks de métaux rares en Allemagne, les usines travaillent à plein : les matériels d'artillerie, les armes automatiques, les engins blindés, les avions de guerre à peine camouflés sortent en grande série. Il ne faut d'ailleurs voir là que l'exécution des programmes qui résultent des études et des exercices des années précédentes ; il faut être à l'heure actuelle aveugle

et sourd pour ignorer le tumulte militaire d'outre-Rhin.

Pourtant des scrupules continuent d'obscurcir les âmes socialistes, et Henri de Man constate que « *chacun d'entre eux est travaillé jusque dans les régions les plus profondes de son être subconscient par des émotions qui le poussent dans les sens les plus divers... il y a des gauchistes extrêmes qui prétendent se désintéresser de l'indépendance nationale, il y a des droitiers extrêmes qui rêvent de la guerre préventive contre l'Allemagne hitlérienne* ».

Sans prendre position nette entre ces deux limites, il déclare être pour la défense nationale, mais « *pour une autre nation et une autre défense* ». C'est ce qu'il va expliquer dans les articles suivants.

Après avoir cherché à définir l'expression de « *défense nationale* » et avoir conclu, à l'aide du *Petit Larousse* et sans doute aussi de M. de la Palisse, que c'était la défense de la nation, il constate que les progrès du socialisme sont incessants et inévitables dans les démocraties, et c'est pourquoi, loin de viser à détruire la nation telle qu'elle existe, il estime nécessaire de la défendre, puisqu'elle travaille elle-même à l'avènement du socialisme.

Ayant développé cette idée au cours de quatre articles, il a entre temps étendu le problème de la défense nationale aux périodes d'avant-guerre et d'après-guerre. Fort justement, il estime que la première des précautions consiste à éviter la guerre; sans guerre, l'existence de la nation n'est en effet menacée par aucun ennemi extérieur. Mais au prix de quels sacrifices et de quels renoncements ce résultat sera-t-il atteint? Nous ne le savons que trop.

Ayant renié l'efficacité des précautions militaires, « *muraille de fortifications et de poitrines* », pensant que cela ne pourrait au contraire qu'augmenter le danger de

guerre et d'invasion en attirant l'effort ennemi, M. de Man demande comme mesures dans le temps de paix :

l'expropriation des fabricants d'armes et de munitions ;

la conscription des fortunes, garantissant en cas de guerre la solidarité de la nation en face du danger et évitant que les uns s'enrichissent pendant que les autres meurent ;

la protection des populations contre les gaz.

Avec la révision des traités pour éliminer les causes de conflits, ce sont là, semble-t-il, les seules mesures préventives de son programme de défense.

Sans vouloir en discuter le côté politique et social, on peut se demander si elles suffiront à empêcher le retour des guerres.

Croit-on qu'une équitable révision des traités calmera une Allemagne où le pangermanisme et le racisme exacerbés visent à l'intégration de tous les Germains dans le III[e] Reich. L'Allemagne de Hitler formant un immense état germanique de cent vingt millions d'habitants aurait vite fait d'asservir les autres nations de l'Europe. Pour avoir une idée des demandes auxquelles une telle politique nous exposerait, il suffit de lire les brochures périodiquement diffusées en Allemagne qui reproduisent en les amplifiant les visées anciennes du pangermanisme d'avant 1914.

Au point de vue purement militaire, limiter la préparation à la guerre à une protection, si parfaite soit-elle, des populations civiles contre les gaz, c'est faire bon marché de tous les autres moyens modernes de guerre. Les abris étanches et les masques perfectionnés ne protégeront jamais contre une armée de terre qui viendra occuper le pays et détruire ainsi bien plus sûrement la nation ; nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de la stratégie purement défensive préconisée par M. de Man. La guerre

des gaz est une partie importante certes, mais une partie seulement de la guerre future, le dernier mot restera demain comme toujours au fantassin qui vient occuper le terrain conquis.

Ayant précisé une fois de plus, et c'est l'évidence même, que dans l'état actuel de la politique européenne la Belgique ne court pas d'autre risque que de servir de pays de passage lors d'un conflit franco-allemand, Henri de Man va définir l'organisation militaire qu'il préconise. Les deux articles qui roulent sur ce sujet laissent percer bien plus le sentiment « gauchiste » que le sentiment « droitier » de l'âme tourmentée du socialiste.

Il semble que ce qu'il veut c'est surtout détruire l'armée actuelle plutôt que de la réformer dans un sens plus adapté à la guerre moderne. C'est la crainte de voir cette armée servir peut-être d'instrument de lutte de classe qui prime chez lui le sentiment de la défense contre un ennemi extérieur, et il conclut par ce programme en deux articles :

« 1. *Une efficacité défensive aussi grande que possible à l'égard des dangers extérieurs qui peuvent menacer les libertés incorporées dans la nation.*

« 2. *Une possibilité aussi réduite que possible d'utiliser la force armée comme moyen d'oppression des mouvements qui tendent à renforcer l'unité sociale de la nation par la lutte contre les privilèges économiques et sociaux.* »

Les derniers articles de la série exposent d'un peu plus près des théories militaires qui peuvent se résumer de la façon suivante :

La guerre future sera très différente de la précédente ; déjà celle-ci a vu croître l'influence des civils tant dans sa conduite que par l'importance accrue des insdustries conduites par les civils. C'est d'ailleurs la défaillance de la population civile qui a amené la défaite des empires

centraux. Une guerre future visera donc à ruiner la résistance des civils par les moyens modernes de la guerre « atmosphérique », aviation et gaz. Contre ces moyens, la défense aérienne est trop faible et n'a qu'un effet moral, la vraie défense consiste finalement à exercer des représailles.

L'Allemagne doit dans une guerre future détruire le plus tôt possible son adversaire principal avec les armes où elle aura pu conquérir la supériorité. Il y aura toujours avantage pour l'agresseur allemand à envahir la Belgique, mais ce peut être aussi un poids lourd dans la suite de la guerre grâce à la résistance civile de la population ; donc la défense belge doit avoir pour effet de retarder l'avance et de gêner les arrières des armées allemandes, principalement en détruisant les voies de communication.

La situation serait donc caractérisée par l'augmentation de la puissance de la guerre atmosphérique, l'importance prépondérante de l'action contre les arrières et les civils, l'accroissement de l'efficacité défensive des destructions contre l'avance des armées terrestres. On aura donc à faire une guerre de civils contre civils, à une guerre sans soldats.

L'armée ne joue plus qu'un rôle très effacé dans ces dispositions dont la base en temps de paix reste la nationalisation des industries d'armement et la conscription des fortunes.

Nous sommes entièrement d'accord avec M. de Man sur bien des points de son argumentation.

Le danger allemand est le seul qui menace actuellement la Belgique, et ceci dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne. La Belgique servirait comme en 1914 de « pays de passage » pour les armées allemandes qui viendraient tourner la gauche du dispositif français. D'ailleurs la Suisse serait elle aussi exposée à ce risque, si la barrière

montagneuse du Jura et l'organisation très sérieuse de la préparation militaire suisse ne rendaient l'opération bien plus aléatoire.

Une guerre future ne ressemblera pas à la précédente ; les énormes progrès de l'industrie ont doté les armées d'une aviation plus nombreuse, plus rapide, plus puissante sous tous les rapports que celle de 1918 et à fortiori que celle de 1914 ; des engins blindés et chenillés permettront bientôt à l'infanterie de combattre à l'abri d'une cuirasse mobile en tous terrains, et dès à présent d'être partout accompagnée du canon cuirassé qui vient détruire sur place les mitrailleuses adverses, ses principales ennemies ; les gaz de combat sous toutes leurs formes, fugaces ou persistants, clairs ou opaques, lancés par vagues dans le vent ou portés par les projectiles de l'artillerie et de l'aviation, viennent forcer l'adversaire à combattre masqué et par suite diminué, sous peine de mort immédiate ; l'artillerie a vu ses possibilités accrues en portée et mobilité ; l'infanterie est dotée en propre d'une foule d'engins divers : armes automatiques très nombreuses, mortiers et canons d'accompagnement, bientôt engins anti-chars et anti-aériens ; la cavalerie, dont on avait pu penser un moment qu'elle allait disparaître, renaît sous une forme moderne en absorbant toutes les formations blindées rapides et en constituant des grandes unités d'une puissance et d'une mobilité autrefois inconnues.

Parmi tous ces moyens, l'aviation et les gaz ne limitent pas leur action à la zone de l'avant ; les avions de bombardement actuels sont capables de porter une tonne de projectiles à 1500 km. de leur base. Les régions industrielles, les points importants du réseau ferré, les grandes agglomérations, seront des objectifs certains pour le bombardement par les escadres ennemies ; les gaz y feront d'énormes ravages si la protection de la population civile

n'a pu être complètement assurée. Les engins blindés eux-mêmes pourront traverser la zone des armées dans les secteurs favorables et porter la destruction dans les arrières.

Qu'est-ce que M. de Man propose donc d'opposer à ces forces modernes? A peu près uniquement la destruction des voies de communication et la défense civile. Croit-il donc que les moyens de transport chenillés construits précisément pour circuler dans les terrains bouleversés par les obus, aptes à circuler à travers champs à grande vitesse et certains d'entre eux même à franchir les cours d'eau, seront arrêtés par des entonnoirs coupant les routes, par des ponts écroulés, des tunnels obstrués? Une armée d'invasion dont le but serait d'arriver au plus vite dans la région de Maubeuge par exemple, pour porter un coup mortel sur les arrières de forces françaises de Lorraine, et se présenter devant Paris avant que la défense ait pu se mettre en garde, ne serait-elle pas dotée de tous ces engins ultra-modernes et serait-elle même ralentie par une zone de destructions dans les plaines belges? La défense civile d'autre part rappelle par trop les organisations de francs-tireurs courageux et indisciplinés, pourvus d'un armement individuel rudimentaire, et dont l'action donnera bien des motifs aux représailles, aux incendies et aux fusillades de victimes innocentes dont les armées allemandes se sont rendues coupables en 1914 sur le seul soupçon d'un coup de fusil tiré d'une maison. Voilà bien un moyen de défense fait pour attirer la foudre plus que pour l'éloigner.

Contre des armées équipées à la moderne, il faut des moyens analogues; ce ne sont pas des civils sans instruction spéciale qui pourront conduire utilement des chars contre les chars ennemis, placer efficacement sur le terrain des lignes de mines et des barrages de feux de

mitrailleuses, servir une artillerie anti-aérienne dont l'effet est heureusement bien plus réel que M. de Man ne semble le supposer, piloter les avions de chasse et de bombardement indispensables à la défense aérienne.

Pour toutes ces missions il faut des spécialistes, des hommes ayant acquis les réflexes du service des armes perfectionnés, des techniciens pour les entretenir et les réparer, des tacticiens pour les employer judicieusement suivant leurs possibilités et les réactions de l'adversaire. Tous ces professionnels de la défense nationale, il faudra qu'ils existent dès le temps de paix pour étudier les engins, les perfectionner, approfondir la connaissance du terrain de leur emploi éventuel, instruire les civils qui viendront les renforcer en temps de guerre, préparer leur appel, leur encadrement. Quelle que soit la répugnance des socialistes devant le terme propre, ce sont bien là des militaires et leur rôle en temps de guerre ne sera pas du tout secondaire ni effacé. Si la subordination du commandement militaire, qui dirige les opérations, au gouvernement civil, qui conduit la guerre, est logique, le civil ne pourra pas se passer de son outil militaire et celui-ci restera toujours le dernier argument en face de l'armée adverse.

M. de Man préconise aussi une « *stratégie purement défensive qui réduit l'importance des manœuvres de troupes par rapport à celle d'une technique perfectionnée des destructions* ».

Combien de temps faudra-t-il aux civils rassemblés lors du danger pour réaliser leur défense? Si rien n'est fait à l'avance dès le temps de paix pour barrer la route à l'envahisseur, qui viendra arrêter ses premières divisions mécanisées? Celles-ci se déplaçant à raison de 100 ou 150 km. par jour auront vite fait d'annihiler tout essai de résistance. Et si une défense doit être préparée et

mise en place, qui faut-il charger de ce travail de spécialistes si ce n'est précisément un corps de métier qu'il faut bien appeler militaire?

L'action d'engins blindés ne peut pas se concevoir uniquement en raids sur les arrières; pour que leur effet persiste, il faut qu'ils agissent en liaison avec une infanterie plus ou moins protégée mais qui finit toujours par venir elle-même occuper le terrain conquis; contre cette infanterie l'arme principale restera l'arme automatique, que l'on devra établir sous des abris capables de résister aux chars de l'assaillant, soit les abris fixes de la fortification, soit les abris mobiles des chars de la défense. Une défensive se ramène toujours en définitive à placer sur un terrain choisi une barrière de projectiles que l'assaillant ne puisse franchir. Sa technique évolue en fonction de celle de l'adversaire, mais cette défensive fixe liée au sol ne suffit pas; pour se mettre à l'abri d'une rupture du front, et rejeter l'attaque sur sa base de départ, il sera toujours nécessaire de contre-attaquer, donc de disposer de forces mobiles d'une constitution analogue à celles de l'attaque.

Comment arriver au résultat final : ruiner la résistance de la population civile ennemie pour la forcer à cesser la guerre; il faudra bien porter chez elle l'action des engins modernes de guerre, et comment le faire si ce n'est par l'offensive, offensive atmosphérique qui porte derrière ses armées les bombes des avions ou les gaz des projectiles, offensive terrestre qui va bousculer ses troupes pour occuper ses grands centres industriels, bloquer ses ports de ravitaillement, organiser chez lui la disette alimentaire et industrielle, et l'acculer à la capitulation?

Une guerre peut être évitée à force de concessions, mais, à partir du moment où elle est déclenchée, elle doit être menée avec tous les moyens de la nation, sans res-

triction aucune, et une offensive réussie reste finalement le seul argument qui peut faire plier la volonté adverse.

On pourrait au contraire concevoir l'organisation militaire d'un pays d'intention pacifique comme la France ou la Belgique de la façon suivante :

— Une cuirasse assez solide pour pouvoir tenir pendant le délai nécessaire à la mise sur pied du pays ; cuirasse constituée par des armes puissamment protégées, battant tout le terrain et couvertes par des fils de fer, occupée par des forces permanentes, réduites certainement en temps de paix, mais toujours en place en nombre suffisant pour être efficaces.

— Une force mobile très bien dotée d'engins modernes pour pouvoir réagir vigoureusement contre les fractions ennemies qui auraient percé la cuirasse ; cette force sera sur pied en partie dès le temps de paix, car l'attaque ennemie n'aura de chance de réussir que si elle est inopinée.

— La nation armée, plus longue à se mettre sur pied, mobilisée par tranches pour le faire plus sûrement à l'abri des réactions aériennes de l'ennemi, et finalement capable d'aller elle aussi porter la lutte chez l'adversaire pour ruiner sa volonté de guerre.

— Une défense anti-aérienne très puissante en place en tous temps, car l'attaque aérienne est prête sans délai et sera de suite portée à sa puissance extrême.

— Une aviation de chasse et de bombardement destinée à barrer la route aux entreprises aériennes et à faire peser sur l'ennemi la menace de représailles sévères.

— Une organisation complète de la protection des populations civiles, dispersion des objectifs toutes les fois que cela est possible, équipement des abris contre les gaz, constitution et distribution rapides des stocks d'appareils de protection. Protection puissante des organes

vitaux : centrales électriques, centraux téléphoniques, organes de gouvernement et de commandement.

Une telle défense nationale nous paraît bien plus sérieuse que celle de M. de Man, dont le principal mérite est de supprimer l'armée actuelle sans la remplacer par rien d'autre que des illusions.

On voit qu'en définitive, cette belle théorie socialiste de la défense nationale se ramène à la destruction de l'armée, sauvegarde de la nation. Il y a heureusement pour elle des besognes plus hautes que celle de la guerre de rues. Dégagée du souci du maintien de l'ordre, l'armée peut se consacrer entière, loin des bassesses de la politique, à son rôle essentiel d'éducatrice des citoyens et de gardienne de la frontière, à la défense nationale.

JEAN RAGUET.

Un nouvel accord genevois

Accord franco-anglo-américain à Genève. Oui, mais pour combien de temps? N'a-t-on pas affaire, une fois de plus, à un de ces textes « nègre-blanc », dont les termes, résultats de savants compromis, cachent des divergences promptes à reparaître dès que l'on veut inscrire le texte dans les faits.

Au lieu de critiquer, de proclamer qu'une fois de plus la France a été jouée, essayons de comprendre, et, si possible, de prévoir.

Tout d'abord, après la véritable tempête qui a soufflé sur la Société des nations et sur sa conférence du désarmement, constatons que l'accalmie s'est produite : c'est déjà un gain précieux à enregistrer. Nous vivons une époque fiévreuse, une époque aussi où les questions les plus graves se débattent en place publique, soumises à toutes les influences du dehors. Finis, les savants atermoiements des chancelleries, toujours avides de gagner du temps, de laisser aux passions le loisir de s'apaiser, s'évertuant du reste à tenir jalousement les passions le plus possible en dehors de la politique internationale. Aujourd'hui, plus de secrets diplomatiques, plus de « bouches cousues »; on se rue aux informations, on traite les rapports si complexes et si délicats entre peuples à la façon sensationnelle du dernier crime ou du dernier vol au-dessus de l'Atlantique.

Quels beaux titres d'articles la tempête dont nous parlions nous a apportés! séance dramatique à la conférence du désarmement; violente controverse entre M. Barthou et le président Henderson; la fin finale de l'Entente cordiale; que sais-je encore? Comme si une franche explication entre deux hommes d'État allait briser d'un coup des liens répondant à

une véritable nécessité pour les deux pays et pour l'Europe; ce qui ne veut pas dire d'ailleurs qu'il faille tomber dans l'excès contraire, et croire que tout le problème est résolu parce qu'on s'est mis d'accord sur un texte; tous ceux qui ont approché tant soit peu les questions juridiques savent que l'interprétation d'un accord, d'un contrat, est bien plus délicate que sa rédaction.

Voyons donc le texte de l'accord du 6 juin dernier, fruit de concessions réciproques des délégations française, anglaise et américaine, et qui a obtenu l'agrément des autres délégations, avec l'abstention de l'Italie et de la Hongrie.

Ce texte commence par incorporer dans son préambule différents memoranda et résolutions échangés depuis le début de l'année entre chancelleries au cours des négociations directes franco-anglo-italo-allemandes ou présentés à la conférence depuis la reprise de ses travaux (1) : memorandum français du 1er janvier tendant à l'unification des systèmes militaires de la France et de l'Allemagne « sur le type d'une armée défensive de service à court terme, afin de parvenir progressivement à la parité des effectifs français et allemands comparables » — entendez des effectifs français métropolitains; tendant aussi à l'arrêt à leur niveau actuel des matériels terrestres français, accompagné d'un contrôle général des armements, y compris celui de la fabrication et de l'importation des matériels; prévoyant ensuite des suppressions progressives de matériels jusqu'à un niveau à établir; posant essentiellement le principe de l'abolition du bombardement aérien, et surtout la suppression de l'aviation militaire et son remplacement par une force aérienne internationale.

Memorandum italien ensuite, faisant la part du feu, c'est-à-dire légalisant les armements allemands et les contrôlant, mais limitant par contre à leur niveau actuel les budgets militaires et le matériel des puissances non liées par les traités.

(1) Nous avons donné dans le n° du 10 mai dernier de *La Vie Intellectuelle*, p. 434 et suiv., des extraits et analyses de ces textes.

Memorandum britannique également, qui admet le réarmement de l'Allemagne poursuivi parallèlement à un certain désarmement des puissances dont nous venons de parler; ce réarmement pourrait atteindre, en ce qui concerne les effectifs, 250.000 hommes; en ce qui concerne les matériels il inclurait une certaine quantité d'armes défensives et la parité des armements aériens; enfin un contrôle non sanctionné serait établi.

Memorandum allemand réclamant la pleine égalité des droits, et avant tout une armée de 300.000 hommes et des armements défensifs adéquats, acceptant le contrôle international même pour ses formations paramilitaires du Reich, et déclarant que celui-ci est prêt à conclure des pactes de non-agression.

Enfin, résolution turque visant la conclusion de pactes régionaux de non-agression, et résolution soviétique prévoyant l'institution d'une conférence internationale de la paix.

Il saute aux yeux, par ce bref résumé, que les memoranda en question renferment au moins autant d'éléments de désaccord que d'éléments d'accord. Le texte du 7 juin aplanit-il les désaccords, esquisse-t-il seulement les grandes lignes d'une solution?

Pas même. Ce texte ne résout rien, mais il affirme *la volonté des trois pays de ne rien « casser », et de continuer à chercher une solution du problème*; c'est là un résultat modeste certes, mais dont il faut pour le moment savoir se contenter. Une question aussi capitale que celle de la réduction, ou seulement de la limitation du désarmement, ne saurait être réglée en un tournemain; mais au moins possède-t-on une nouvelle preuve qu'aucun gouvernement n'ose prendre la responsabilité de l'écarter; mieux encore, le cabinet de Londres, qui au début de juin insistait pour la suspension des travaux de la conférence, a accepté au contraire de les accélérer.

Sous le chiffre I, le texte du 6 juin, intitulé « projet de réso-

lution français amendé », invite le bureau à « rechercher... une solution des problèmes en suspens... sans préjudice des conversations particulières »; donc les négociations entre chancelleries, qui s'étaient poursuivies sans résultats de janvier à avril, vont reprendre, et chercheront notamment à ramener l'Allemagne à Genève. Si un homme comme M. Barthou a mis sa signature au bas d'un tel accord, il est à supposer qu'on attend de cette reprise un résultat plus favorable qu'auparavant; autrement la déception serait d'autant plus grande. Ne dit-on pas d'ailleurs que l'attitude du Reich vis-à-vis de la Société des nations a beaucoup perdu de son intransigeance? Et les affirmations répétées de notre ministre des Affaires étrangères, que personne ne songe à encercler l'Allemagne, écarteront de l'esprit de ses dirigeants — nous voulons tout au moins l'espérer — la phobie de la « conjuration de Genève », isoloir du germanisme.

Passons au chiffre II. Son premier sous-titre « Sécurité » recouvre-t-il des stipulations suspectes, tout comme le fameux projet britannique de l'an dernier (1) qui portait également un titre « Sécurité »? En réalité, il ne recouvre pas grand'chose : la simple nomination d'un comité spécial chargé d'étudier la question des pactes régionaux de sécurité, et celle d'un comité spécial pour l'étude des garanties d'exécution de la future convention du désarmement, ainsi que de son contrôle.

Le second sous-titre, « Aéronautique », se contente de charger le sous-comité aérien de reprendre l'étude de la résolution adoptée par la conférence le 23 juillet 1932 et prévoyant l'interdiction de toute attaque aérienne contre les populations civiles, l'abolition de tout bombardement aérien, la limitation numérique des aéronefs militaires et la restriction de leurs caractéristiques, la réglementation et la publi-

(1) On trouvera l'analyse que nous avons donnée de ce projet dans *La Vie Intellectuelle* du 10 juin 1933, p. 273 et suiv. (La « Sécurité » est étudiée à la p. 275.)

cité intégrale de l'aéronautique civile, ainsi que l'internationalisation des aéronefs civils dont les caractéristiques dépasseraient les limites fixées.

Sous-titre III : « Fabrication et commerce des armes » : il y est affirmé que les interminables travaux du comité spécial vont reprendre.

Chiffre III : carte blanche est laissée au bureau pour prendre toutes mesures nécessaires en vue d'activer la rédaction d'un projet complet de convention. — Enfin, chiffre IV, la proposition soviétique tendant à déclarer permanente la conférence du désarmement sous la dénomination de « conférence de la paix » sera soumise aux gouvernements.

Et c'est tout. C'est maigre, diront les impatients. C'est une comédie, diront les sceptiques : l'accord laisse en suspens toutes les questions; pourquoi la poursuite des négociations directes entre chancelleries, ou celle des travaux des commissions, aboutirait-elle plus demain qu'hier?

Pourquoi? c'est que, comme je l'écrivais il y a plus de deux ans dans mon livre intitulé *Ce qu'il faut savoir sur le désarmement* — on me pardonnera pour une fois de me citer —, « le désarmement ne soulève pas uniquement des questions techniques, c'est-à-dire d'ordre militaire. Il revêt aussi un caractère juridique, *économique*, et surtout *politique* et moral ».

Attachons-nous à ces mots « économique » et « politique ». 1934 n'est certes plus 1932, année où la conférence du désarmement clôturait la première phase de ses travaux. Hitler règne à Berlin, le Reich a quitté Genève, et il a réarmé. La Pologne n'est plus l'alliée sûre d'alors. Oui, mais l'expérience nazie n'a pas contenté tout le monde chez nos voisins, et la situation financière de ces voisins est très précaire. Ils ont besoin de crédits urgents; où peuvent-ils les trouver? pas à Paris, bien sûr. Alors? à Londres ou à New-York? Peut-être, mais il faudra donner des gages de sagesse, et un contrôle approprié permettra de vérifier que ces crédits ne vont pas à un accroissement des armements alle-

mands. Les prêteurs anglo-saxons ne sont pas gens à se laisser berner dans le domaine du *business*.

Dans les rapports franco-allemands et polono-allemands, deux causes de friction sont actuellement écartées : la Sarre et le corridor; elles peuvent certes reparaître demain, mais à chaque jour suffit sa peine. En outre, au point de vue politique, il s'est produit un véritable renversement des positions. A la commission préparatoire de la conférence du désarmement, qui a besogné à Genève du 18 mai 1926 au 30 novembre 1930 — avec, il est vrai, de sérieuses interruptions —, on retrouvait dans tous les votes essentiels le bloc revisionniste : Allemagne, U.R.S.S, Italie, Autriche, Hongrie, Bulgarie, Turquie. Aujourd'hui, ce bloc s'est complètement effrité : l'U.R.S.S. est passée désormais, avec la Turquie, dans le camp des antirevisionnistes; la Bulgarie, qui se rapproche chaque jour de la Petite Entente, de la Yougoslavie en particulier, ne tardera pas à y passer à son tour définitivement; quant à l'Italie, tout en tenant à entretenir d'excellents rapports avec le Reich, sa finesse politique bien connue lui fait comprendre que la revendication revisionniste immédiate de l'Allemagne, l'annexion de l'Autriche, constitue pour elle un réel danger. Et comme l'Autriche, où redoublent les menées hitlériennes, ne peut être que pour le *statu quo*, il ne reste désormais, avec l'Allemagne, comme revisionniste impénitent que la Hongrie (on devra d'ailleurs, un jour ou l'autre, examiner les revendications de ce pays sous peine de maintenir au cœur même de l'Europe un irrédentisme dangereux).

Quel fut le prétexte invoqué par l'Allemagne lorsqu'elle quitta la Société des nations? Elle accusa la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis d'avoir formé un front commun pour lui imposer leur volonté. Or aujourd'hui l'accord réalisé à Genève précisément entre ces trois mêmes pays ne peut d'aucune façon donner à croire au Reich qu'on lui réédite le « coup » de la fin de 1933 — qui n'en fut d'ailleurs jamais un. Par le fait même que cet accord *ne résout rien*, mais qu'il renvoie toutes les questions à l'étude

des commissions de la conférence, qu'il invite en outre implicitement le Reich à reprendre sa place à Genève, et que M. Barthou s'est, à plusieurs reprises, énergiquement élevé contre toute manœuvre tendant à isoler ce pays, si l'Allemagne a quelque sens politique, elle comprendra qu'elle ne peut bouder plus longtemps la S.d.N., alors que non seulement la France mais les autres puissances lui font comprendre que sa présence y est utile; mieux vaut toujours être « dedans » que « dehors ».

En bref, l'accord du 6 juin affirme que « la conférence continue », rien de plus. Mais cet accord pèsera lourd ou léger dans l'histoire, selon que l'on aura ou non la volonté de s'entendre enfin sur les questions en suspens — et en suspens non pas depuis 1932, mais bien depuis la signature des traités de paix : sécurité par le désarmement, ou sécurité conditionnant le désarmement.

Inutile de dire que notre choix est fait; il est dicté d'ailleurs par le pacte de la S.d.N. lui-même, qui ne conçoit pas le désarmement sans la sécurité préalablement établie.

André-D. Tolédano.

DOCUMENTS

A propos de la défense nationale

La Vie Socialiste *des 24 et 31 mars a reproduit* in extenso *la série de douze articles que M. Henri de Man a publiés dans le* Peuple, *organe officiel du Parti Ouvrier Belge, et qui ont trait au problème de la défense nationale. Un article de M. Jean Raquet en fait plus haut la critique. Nous croyons utile d'en fournir ici quelques extraits.*

. . . . . .

M. Henri de Man remarque que chaque socialiste a sur cette question une « droite » et une « gauche » :

... Il y a à gauche des hommes chez qui l'horreur du militarisme tout court domine l'horreur du militarisme hitlérien, et à droite des hommes chez qui l'horreur du militarisme hitlérien domine celle du militarisme intérieur.

Peut-on les mettre d'accord?... Je le crois fermement.

Et d'abord : il faut que nous nous disions nettement que nous sommes pour la défense nationale, même pour une défense plus efficace que celle que nos gouvernants nous proposent.

Mais il faut que nous nous disions tout aussi nettement que nous voulons pour cela nous acheminer vers une autre nation et vers une autre défense.

Il faut aussi que nous dissipions la confusion qu'essaient de créer les réactionnaires et les militaristes en préconisant, sous prétexte de défense nationale, une politique qui conduit à la guerre par la course aux armements, qui organise la dépendance nationale et qui tend

à installer chez nous le militarisme que l'on prétend vouloir combattre ailleurs.

... En formules plus brèves encore : Pour la défense nationale. Et, non point malgré cela, mais à cause de cela : contre le nationalisme, contre le militarisme, plus énergiquement que jamais.

La défense nationale et le Petit Larousse

Dans ce premier article, M. Henri de Man s'autorise du Petit Larousse *pour démontrer l'exactitude de la définition qu'il donnait, à la fin de son exposition, des deux termes :* défense nationale. *Car, dit-il,*

le *Petit Dictionnaire Larousse* me donne raison contre ceux qui confondent la nation avec l'état-major, la défense du pays avec la course aux armements, la sécurité des populations avec le budget des dépenses militaires, la préparation à la guerre avec la préparation de la guerre.

Quant à ces gens-là, il suffit de prononcer le mot « défense nationale » pour les jeter dans une espèce de transe qui les rend aveugles à l'égard de tout ce qui ne se présente pas en uniforme et les armes à la main. Cette parole magique, dès lors, suffit à justifier n'importe quelle politique de compétition militaire avec des pays voisins, sans réfléchir un seul instant si elle ne pourrait pas conduire à des résultats opposés à ceux que l'on désire. Et c'est pourquoi l'Europe d'aujourd'hui ressemble aussi lamentablement à celle d'avant août 1914.

... Ce que l'on cherche avant tout et aux dépens de tout, c'est à remplacer sur-le-champ un sentiment de crainte par un sentiment de sécurité, même si c'est une fausse sécurité. On agit comme s'il suffisait de doubler le montant du budget de la guerre ou la durée du service militaire pour doubler aussi le coefficient de la sécurité nationale.

Le premier problème, c'est celui de la Nation

L'auteur en arrive au second remède qui, par ordre ascendant, lui apparaît comme susceptible de favoriser la défense nationale, c'est-à-dire « la protection contre l'envahisseur » :

Et même — écrit-il — ceci est bien moins qu'on ne le croit un problème à trancher par le choc des bataillons sur les champs de bataille; c'est avant tout une question de dispositions techniques pour rendre impraticables les voies de l'invasion terrestre, pour défendre les populations civiles contre les attaques aériennes, pour préparer la résistance civile sous toutes ses formes. Car, qu'on ne l'oublie pas, dans une guerre future, les adversaires chercheraient la décision, bien moins par le mouvement des masses de manœuvre, qu'en « brisant la volonté » des populations dans leur ensemble, par des attaques aériennes et des bombardements à longue portée visant le cœur même des pays ennemis.

... La première condition d'une défense nationale efficace est donc d'avoir une nation dont la défense aux yeux de ceux qui la constituent vale les sacrifices que cette défense pourrait exiger.

... Ne faut-il pas poser à ceux qui, de nouveau, parlent de gaieté de cœur d'envoyer notre jeunesse à la boucherie pour « disputer chaque pouce de terrain à l'envahisseur », en attendant que « nos alliés volent à notre secours » — ne faut-il pas leur poser la question d'Alain dans *Mars ou la Guerre Jugée* : Comment se fait-il que les citoyens d'un pays menacé donnent plus volontiers leur vie que leur argent? Cette question, hélas! ne permet en l'occurrence qu'une seule réponse : c'est parce que, dans la grande majorité des cas, ce ne sont pas les mêmes.

N'est-il pas naturel, dès lors, que les mères de la classe ouvrière répondent à pareils discours, et aux gens d'âge

et de bien qui les applaudissent : « Eh ! Messieurs, puisque vous jugez la défense de la nation, du pays, de l'État, si digne de tous les sacrifices, pourquoi n'en donnez-vous pas un exemple en cessant de tricher le fisc sur vos contributions ? Pourquoi n'organisez-vous pas, en vue de la défense nationale, la conscription des fortunes (qui sont à vous) comme vous organisez celle des vies (qui sont en grande partie celles des autres) ?..... Pourquoi n'expropriez-vous pas les fabricants d'armes et de munitions qui approvisionnent ceux que vous appelez nos ennemis de demain ? Pourquoi admettez-vous que ces charognards, sous couleur de patriotisme et de défense nationale, subventionnent des journaux pour que, par une propagande odieuse de haine et de panique, ils poussent les peuples vers la course aux armements, c'est-à-dire vers la guerre inévitable ? »

Défense nationale ou militarisme ?

Nous voici enfin devant le problème crucial de la défense nationale, celui de l'organisation militaire.

Ici, l'auteur va attaquer de front les doctrines nationalistes :

Car, au fond, le pire danger du nationalisme, qui prépare la guerre par orgueil et s'y lance par peur, provient de ce qu'il met au service de la plus abominable des causes les plus nobles des sentiments. Les instincts héroïques, l'appel à l'esprit communautaire, le besoin du sacrifice exaltant, l'indignation morale, tout cela sert, sans le vouloir et sans le savoir, le pire ennemi des nations : le « marchand de canons inconnu » qui, comme André Malraux le disait l'autre jour, « se promène autour des dalles du soldat inconnu ».

Guerre d'armée — Guerre de civils

Après avoir consacré un article : La préparation de la guerre passée, *à démontrer que, « dans le domaine militaire comme dans celui de l'économie, les idées socialistes se rencontrent avec les tendances objectives de l'évolution technique », M. de Man, dans son huitième article :* De la guerre d'armée à la guerre des civils, *démontre que bien des vies humaines eussent été épargnées dans la dernière guerre si celle-ci avait été, dès l'abord, conduite par... les civils :*

. . . . . .

Il a fallu que pareilles expériences se répètent pendant des années avant que l'on se rendît compte, selon un mot qui fit fortune à l'époque, que la guerre était décidément une chose trop sérieuse pour qu'on puisse confier sa conduite aux militaires. La conflagration, comme l'a si bien dit Jean-Richard Bloch, « n'a pu prendre fin et aboutir à une décision que lorsqu'elle eut cessé d'être une guerre d'armée pour devenir une guerre d'industrie, de banque, d'usine, d'outillage, de peuple — une guerre de civils ».

Un historien socialiste organisa en France l'industrie des munitions; un médecin radical y remplaça les généralissimes organisateurs de boucheries par un théoricien, professeur à l'École de Guerre, qui devint l'organisateur de la victoire; un avocat libéral, de concert avec le médecin précité, imposa aux États-Majors le commandement interallié unique ; et un professeur d'Université américaine acheva la victoire en lui assignant des objectifs politiques qui galvanisèrent, pour un suprême effort, la volonté des démocraties occidentales, tout en précipitant la démoralisation et la révolte intérieure chez leurs adversaires.

Car, pour M. de Man, le principe élémentaire de toute stra-

tégie, c'est d'arriver à briser, chez l'adversaire, sa volonté de continuer la guerre :

Or, que résulte-t-il de l'application de ce principe élémentaire?... C'est que, dans des conditions égales par ailleurs, la victoire appartiendra au belligérant qui aura réussi à atteindre, chez son adversaire, les centres les plus vulnérables de la volonté de résistance par les moyens les plus agissants et les plus expéditifs.

Dans l'état actuel de la technique, cette situation se trouve renversée. Les moyens d'agression « terrestre » (l'avance des armées) ont perdu le plus clair de leur efficacité par rapport aux moyens d'agression « atmosphérique ». Dorénavant, l'invasion et l'occupation du territoire ennemi ne peuvent plus jouer qu'un rôle tout au plus auxiliaire ; la véritable décision par laquelle on essaiera d'amener l'adversaire à merci sera recherchée dans la guerre « à trois dimensions », et l'attaque portera en premier lieu sur les populations civiles.

Si l'Allemagne nous faisait une nouvelle guerre, Bruxelles pourrait être bombardée par de « grosses Bertha » perfectionnées, situées sur territoire allemand, avant qu'un seul bataillon ait eu le temps de se mettre en marche. Puissance de destruction formidable étant données l'étendue et la nature du but; puissance de contre-batterie presque nulle puisque les pièces, même repérées, présentent une surface minime et peuvent au surplus être braquées à l'abri de carapaces de béton de plusieurs mètres d'épaisseur.

Mais l'arme principale de toute agression future serait, de toute évidence, l'aviation de bombardement, par explosifs ou par gaz.

Or, les objectifs de l'attaque par avions sont faciles à reconnaître, même la nuit : villes et autres agglomérations, gares et croisements de chemin de fer, installations industrielles, etc. Par contre, les moyens de défense connus jusqu'à présent sont singulièrement insuffisants.

On peut, bien entendu, dans une certaine mesure, pro-

téger les populations contre les bombes et les gaz par des abris et des masques. C'est d'ailleurs le genre de défense que l'Allemagne est en train de préparer avec sa *Gründlichkeit* coutumière. La fabrication de masques à gaz est l'une des industries du « Troisième Empire » dont la prospérité aide à comprimer les chiffres du chômage. Les revues d'ingénieurs et d'architectes fourmillent d'articles sur les abris bétonnés dont toutes les constructions nouvelles doivent être pourvues, selon les modèles les plus divers, et le plus possible avec des réservoirs d'oxygène.

Mais c'est là, à proprement parler, de la défense « civile » pour limiter les pertes; pour empêcher les attaques elles-mêmes, les moyens de défense militaire sont pratiquement impuissants.

... Il faut bien le dire : la riposte la plus effective aux bombardements aériens consiste, non point dans des mesures défensives proprement dites, mais dans la contre-attaque aérienne elle-même, dirigée d'une part contre les bases de l'aviation ennemie, d'autre part, en guise de représailles, contre les centres civils ennemis. Et c'est précisément pour ce motif qu'il faudrait s'attendre à ce que, dans une guerre future, le maximum d'efforts soit consacré, dès le début, à « briser la volonté » des populations civiles par des bombardements aériens avant qu'un seul coup de fusil n'ait été tiré.

Si la guerre éclatait néanmoins.....

Si la thèse de la supériorité de l'offensive atmosphérique sur l'offensive terrestre est vraie en général, elle est doublement vraie dans le cas de l'Allemagne.

Les modalités de l'armement limité que le Traité de Versailles a imposé à l'Allemagne ont eu comme résultat paradoxal de l'encourager à développer son « potentiel » de guerre dans un sens conforme à celui de l'évolution générale vers une technique guerrière plus perfectionnée.

Pays hautement industrialisé, à méthodes de recherches et de réalisations techniques très développées, l'Allemagne a été amenée à compenser la faiblesse numérique de sa *Reichswehr* et son manque de gros matériel mobile (tank, artillerie lourde, etc.) par une orientation d'autant plus prononcée vers des moyens d'une autre espèce... Ce sont ceux de la guerre atmosphérique, de la « guerre à trois dimensions », surtout par avions. La différence entre l'avion civil et l'avion militaire est presque aussi fallacieuse que celle entre l'aviateur civil et l'aviateur militaire. Et s'il est vrai que l'Allemagne a actuellement plus d'aviateurs que d'avions, il est vrai aussi que la construction d'un bon avion exige moins de temps que la formation d'un bon pilote.

... Un chimiste inventant dans son laboratoire un nouveau gaz ou un nouvel explosif peut d'un coup doubler, ou même décupler, la puissance de destruction de l'aviation de son pays. Or, c'est précisément sur ce terrain-là qu'un pays comme l'Allemagne a le plus de chance de pouvoir escompter un avantage.

La faiblesse militaire de l'Allemagne est la faiblesse d'un pays industriel, ayant peu de réserves alimentaires, ne pouvant guère se passer de certaines matières premières importées, et d'autant plus intéressé à rechercher une victoire rapide qu'il n'a plus de flotte de guerre pour défendre ses côtes et ses communications maritimes.

... Somme toute, nous aurions donc affaire, au plus haut degré, à « une guerre de civils », c'est-à-dire à une guerre faite aux civils, où l'armée jouerait un rôle tout à fait subordonné. Et le caractère même de l'agression déterminerait celui de la défense... Ce qui dans l'ensemble revient à dire : contre la guerre à tous, la résistance de tous ; contre la guerre technique et chimique, la défense nationale démilitarisée.

Pour la Nation, contre le militarisme !

Dans toute la série d'articles qui précèdent,

il ne m'a fallu — dit l'auteur — poser le problème militaire de l'invasion qu'en fonction du problème politique de la défense nationale, dont nous étions partis, et auquel nous nous trouvons ramenés pour conclure.

Vient alors une attaque directe contre le militarisme :

Le militarisme, présenté comme moyen de défense nationale, se réduit donc à l'absurde de trois façons :

D'abord, parce qu'il favorise, à l'intérieur des nations, un régime d'oppression qui réduit, et peut même aller jusqu'à supprimer les libertés et le « self government » qu'il est censé protéger contre des dangers extérieurs.

Ensuite, parce qu'il contribue à la course aux armements, cause essentielle des conflagrations guerrières qui naissent de la peur du voisin, chacun considérant comme défensifs ses propres armements, mais comme agressifs ceux des autres.

Enfin, parce que, dans des pays non exposés à une attaque directe, la présence d'armées pouvant servir de moyens d'agression incite le voisin belligérant à poursuivre leur destruction, donc l'invasion.

Il s'ensuit que, de même que nous voulons organiser autrement la nation, nous voulons la défendre autrement.

... Mais il nous reste à définir, plus fortement et plus nettement que nous ne l'avons fait jusqu'ici, la « meilleure défense ».

... Il est clair que nous ne pouvons pas dire : nous ne votons pas les dépenses militaires parce que notre Parti n'est pas représenté au gouvernement. Cette attitude pourrait se concevoir de la part d'un parti qui ne viserait

qu'à conquérir des sièges parlementaires ou des portefeuilles.

... Il faut, au contraire, que notre représentation parlementaire, en motivant son vote négatif sur les dépenses qu'on lui demande pour le régime militaire existant, lui oppose des propositions positives et constructives.

Il appartiendra à la commission qui aura à faire rapport sur cette question, à un prochain congrès du P.O.B., de préparer ces propositions. En attendant, je me contente de résumer les conclusions de l'examen général auquel je me suis livré dans cette série d'articles, en guise de directives de principe pouvant servir de base de discussion :

Il faut que notre régime de défense nationale soit adapté à une politique générale qui élimine tout danger de voir l'armée servir de moyen de domination pour une minorité possédante ou d'instrument pour des menées fascistes.

Il faut réaliser, plus particulièrement, les deux conditions essentielles d'une défense nationale réellement solidaire : la nationalisation des industries d'armement et la conscription des fortunes en cas de guerre.

Il faut substituer à notre régime purement militaire une organisation de la défense nationale basée sur la mobilisation de tous les moyens de résistance à une agression qui menacerait nos libertés, depuis la protection des populations contre les attaques aériennes et l'obstruction des voies d'invasion jusqu'à la résistance civile.

En aucun cas, l'organisation militaire subsistante ne peut être orientée vers des manœuvres agressives ; sa structure et son équipement doivent être établis en vue d'une utilisation purement défensive.

Il faut donc commencer par transformer le Ministère de la Défense Nationale dans un sens conforme à sa dénomination, à laquelle ne répondent pas, hélas! ses attributions réelles.

Extraits du discours de M. Barthou à Genève

(6 juin 1934)

Nous voilà au point central du débat. C'est le paragraphe 6...

... Je dis que vous proposez un texte et que ce texte ne supprime pas la difficulté parce qu'il l'élude, parce qu'il la cache...

... M. Eden a raison de dire qu'il y a là un problème essentiel, un problème central. Quel est ce problème?

Sommes-nous arrivés au point où nous aurions peur des mots? Sommes-nous arrivés à un point où nous aurions peur des noms? Est-ce que nous reculerions devant l'histoire ou devant la géographie?

Le problème qui était posé sous l'article 6 d'une manière indirecte, lorsque cet article était complet et net, était le problème de l'Allemagne. Mais le problème qui se pose toujours sous l'article 6 est le problème de l'Allemagne.

Qu'est-ce que vous voulez faire? Dites-le d'une manière nette. Ne vous réfugiez pas dans des textes — je veux employer une expression atténuée qui traduise ma pensée — dans des textes obscurs. Voyez la réalité.

L'Allemagne à la Société des Nations? Soit! Je ne ferai qu'une lecture pour que la position de la France soit nettement établie et que je montre, ici encore, que la France est fidèle à elle-même. Qu'avons-nous répondu au mémorandum britannique du 29 janvier? Qu'avons-nous répondu après le voyage de M. Eden dans trois capitales?

Nous avons répondu le 17 mars. Lorsque j'aurai fait cette lecture, je n'y reviendrai plus, car j'aurai marqué nettement la position française.

En dernière analyse, c'est toujours à la Société des nations et au pacte qui la fonde qu'il faut revenir. Quoi qu'on ait dit et tenté contre elle, elle demeure la seule organisation susceptible de fournir une garantie collective de la paix. Le gouvernement de la République lui reste attaché. Aussi s'est-il félicité de voir le gouvernement britannique faire de la rentrée de l'Allemagne à la Société des nations une « condition essentielle » de la signature d'une convention sur les armements. L'Allemagne ne saurait donner de meilleure garantie à l'équilibre du monde que son retour, libre de toute contrainte, à la communauté des États où elle a été admise.

Ce retour créerait une détente susceptible de préparer et de favoriser les accords dont la France, vouée d'un cœur unanime à l'œuvre de la paix, affirme à nouveau l'utilité...

. . . . . .

... Pour ma part, je n'accepte pas le paragraphe 6, parce que, sous ce paragraphe, quelles que soient les intentions, il y a une équivoque. Et ceci me dispense d'insister sur les paragraphes suivants : non pas que j'aie un mépris pour l'interdiction de la fabrication et du trafic des armes, dont l'étude peut être, en effet, entreprise incessamment. Je l'ai dit d'ailleurs dans ma première intervention mercredi dernier.

M. Eden nous dit : « Il faut nous mettre en présence des réalités. » Je me place avec lui devant les réalités. Quelles sont-elles ?

La conférence du désarmement entrevoit des difficultés telles que son échec serait un désastre. On peut éviter cet échec et on peut éviter ce désastre, mais par la clarté, par la lumière, par la vérité, cherchée de part et d'autre. Un texte de complaisance ? C'est un texte d'illusions et c'est un texte de déceptions. Demain, le monde entier,

qui, peut-être, aura accueilli comme une libération ce que nous appellerons ici un succès, dira : « C'était cela, on s'est joué de nous. » Non pas dans l'intention, la loyauté de tous ici est égale. « On s'est joué de nous, on n'est d'accord sur rien, on a prolongé la conférence par une vie factice. »

Eh bien ! non, je ne suis pas là pour la complaisance. Je ne suis pas pour l'unanimité lorsque l'unanimité est impossible. Ah! vous les avez connues, ces unanimités, à la Société des nations et à la conférence du désarmement! J'étais en dehors, j'étais ou bien ministre dans mon pays, ayant des responsabilités, ou libre citoyen, écoutant les débats, essayant de me rendre compte de ce qui se passait à la Société des nations ou à la conférence du désarmement : de quoi étaient faites vos unanimités? De malentendus, de thèses contradictoires.

Le lendemain, la réalité, la véritable réalité reprenait ses droits ; alors, l'unanimité se désagrégeait. Il y avait une majorité et il y avait une minorité. Vous aviez voulu bien faire, mais quelles que fussent vos intentions, vous aviez mal fait.

Je dis donc : tant pis, si je ne suis pas avec l'unanimité, j'aime mieux être seul si je crois avoir raison. Je maintiens ma thèse, la thèse de la délégation française.

Est-ce que c'est un reniement que je vous demande? C'est le contraire. Je vous demande de revenir à vos principes, qui ont été affirmés toujours, en tout temps, dans les notes françaises. Oui, l'Allemagne à la Société des nations, à égalité de droits pour prendre ses responsabilités. Oui, la sécurité, sans laquelle il n'y a pas de convention possible. Or, la sécurité, vous en parlez en dernier lieu, comme une chose secondaire, alors que j'y vois le point de départ et cette sorte de pont qui doit relier les unes aux autres toutes les propositions. L'Allemagne, vous n'en parlez même pas, mais elle comprendra. Alors, je vous dis : oui, qu'elle revienne, que la Société des nations affirme ses droits; que la Société des nations main-

tienne la thèse de la sécurité, qui m'a paru rallier ici, à un certain moment, une majorité importante.

Dans tous les cas, voilà la position de la délégation française. Je crois que vous lui rendrez cette justice qu'elle est nette, qu'elle est claire, qu'elle est continue.

Extraits du discours du Maréchal Pétain

(Chambre des députés, 15 juin 1934)

Messieurs, le département de la guerre vous demande de mettre à sa disposition, pour achever l'organisation défensive des frontières, des crédits s'élevant à 1.275 millions.

Sur cette somme, 880 millions sont destinés à couvrir des dépassements dont les causes vous seront expliquées tout à l'heure.

Trois cent quatre-vingt-quinze millions seront employés à l'achèvement de travaux en cours et à la construction de casernements, à proximité des ouvrages.

Il a fallu prévoir, en effet, à proximité des ouvrages, des installations convenablement aménagées, afin que la troupe et les cadres y trouvent une existence confortable.

Dans le voisinage des ouvrages, il a fallu également créer des camps ou des terrains d'instruction, pour que les éléments du service de sûreté puissent compléter leur instruction.

Ces travaux paraissent répondre aux préoccupations de la commission qui, le mois dernier, est allée visiter les fortifications.

L'autre part des crédits, soit 292 millions, est destinée à des travaux nouveaux visant l'organisation défensive de la frontière du Nord.

Ces travaux s'échelonneront de Montmédy jusqu'à la frontière du Nord, Montmédy formant la soudure entre le front de Lorraine et le front du Nord.

La commission de l'armée a reçu, au sujet du détail de ces installations, toutes les indications nécessaires.

Les dotations mises à la disposition du ministre de la guerre seront épuisées dans quelques semaines. L'épuisement des crédits amènerait l'arrêt des travaux, l'interruption de certains contrats de main-d'œuvre, en tout cas le licenciement de 15.000 ouvriers.

Or, il s'agit de travaux que les nécessités de la défense nationale commandent de pousser le plus possible avant la mauvaise saison.

J'insiste donc pour le vote immédiat des crédits. Ce vote répondra au sentiment profond des populations qui veulent vivre en paix à l'abri de frontières solidement protégées.

Comme l'a dit tout à l'heure M. Jacquier, une ligne de fortifications étant en quelque sorte la preuve inscrite sur le terrain d'une volonté pacifique, ce vote marquera, une fois de plus, aux yeux du monde, que la France, loin de nourrir un dessein d'agression, ne poursuit qu'un but : assurer sa sécurité. (*Vifs applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Discours de M. Doumergue

(Chambre des députés, 15 juin 1934)

Je vous expliquerai tout de suite, si vous le voulez, en quelques mots, que ce projet de loi est plus qu'important pour la défense nationale et pour la sécurité du pays.

Je pourrais vous dire que s'il n'est pas voté, il y aura

un danger public pour la France. Je pourrais, ensuite, vous prévenir que, si vous ne le votez pas, dans ces conditions, j'examinerai les mesures que j'aurai à prendre. (*Applaudissements au centre et à droite.*)

Je pourrais me borner à cela. Je ne le fais pas. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Je veux vous donner des raisons qui prouvent que je tiens au maintien du régime parlementaire. (*Applaudissements au centre, à droite et à gauche.*)

Ce n'est pas par la violence que ce régime sera maintenu. C'est par la libre et loyale discussion entre les partis. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Vous avez ici la liberté la plus grande. Étouffer la voix de quelqu'un qui ne pense pas comme vous, ce n'est pas vouloir la liberté, mais, au contraire, juguler cette liberté. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Je disais donc, messieurs, que j'avais connu deux guerres : celle de 1870 et celle de 1914.

M. Jean Laville. — Et la troisième... (*Vives exclamations au centre et à droite.*)

Le Président. — Monsieur Laville, vous interrompez encore !

Je vous rappelle à l'ordre.

Le Président du Conseil. — Dans ces deux circonstances, ce n'est pas la France qui a été l'agresseur. Elle a été attaquée et elle l'a été deux fois par le même pays.

Je me souviens beaucoup mieux de ce qui a précédé la guerre de 1914. Peu de temps avant j'étais au pouvoir et j'avais la responsabilité de la défense nationale.

J'ai demandé et j'ai obtenu, alors, que le Parlement votât cette artillerie lourde dont on a parlé si longtemps. J'ai pris la responsabilité de faire fortifier les Hauts-de-Meuse et la ville de Nancy, car je voyais de quel côté était le danger.

Les fortifications ont été faites. La ville de Nancy n'a jamais été prise pendant la guerre. (*Applaudissements au centre, à droite et sur divers bancs à gauche.*)

Faut-il vous rappeler, messieurs, que lorsque j'ai fait voter le projet sur l'artillerie lourde, j'ai trouvé de l'opposition d'un certain côté de la Chambre et que l'un des opposants était des vôtres? Il a bien servi pendant la guerre, et je rends cet hommage à sa mémoire. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Voilà deux faits qui sont importants : nous avons été attaqués et nous nous sommes toujours défendus. Voilà l'histoire.

A quel moment est venue une provocation de notre part? Dans quelles circonstances? Que faisions-nous depuis la guerre?

Vous le savez et personne n'en peut douter. On vous a donné ces indications au sein de vos commissions. La France n'a pas cessé de désarmer à un rythme accéléré et, pendant qu'elle réduisait sa force militaire à ce rythme, quelqu'un, parmi vous, peut-il dire que, par ailleurs, on ne réarmait pas à un rythme tout aussi accéléré, mais qu'on s'efforçait de ne pas laisser voir?

Personne ne peut le soutenir. Tout le monde sait à quoi s'en tenir. Je fais confiance à la clairvoyance de chacun de vous, et je fais aussi la part de la passion politique dans tous les débats.

Un beau jour, au moment où nous désarmions, que s'est-il produit?

Ceux qui m'accusent, et j'ai été sensible à ce reproche, de pousser au réarmement, ceux-là ont dit à la face du monde : « Je réarme. Les conférences, pour moi, ne signifient rien. Elles sont incapables d'agir. Il faut mettre le monde devant un fait accompli. »

Vous avez fait allusion à ce qui s'est passé il y a quelque temps, et j'ai cru comprendre qu'il y avait dans vos observations un blâme de l'attitude du gouvernement.

Le gouvernement était renseigné. Vous auriez pu l'être comme lui, car le fait, l'aveu qui a dicté notre attitude, vous auriez pu le trouver comme je l'ai trouvé.

M. Léon Blum. — Je demande la parole.

Le Président du Conseil. — Voulez-vous que je vous dise où il se trouve? Je vais vous faire une lecture très brève. Ce que je vais vous lire n'est pas daté d'hier, cela date de deux ans. Voici :

D'une façon générale... — dit celui qui a écrit la lettre d'où j'extrais cette citation — ... les conférences n'apportent jamais de modifications profondes de l'état de choses existant. Elles ne font que ratifier des événements déjà accomplis. Les forces qui transforment véritablement la vie n'apparaissent pas autour du tapis vert. C'est la vie qui crée un état de choses déterminé, et les conférences ne peuvent tout au plus que donner une sanction juridique à cet état de choses.

Et, plus loin :

Dans les deux cas, au cas de désarmement de la France ou de réarmement de l'Allemagne, il s'agit de la même chose, c'est-à-dire d'un déplacement à notre profit dans la proportion actuelle des forces entre la France et nous.

Et un peu plus loin :

Ce n'est pas à Genève ni à Lausanne qu'on définitive on réarmera, mais en Allemagne, et ce n'est pas à Genève qu'un tel réarmement peut compter sur l'approbation des autres nations. Comme il s'agit d'un déplacement de forces dans la vie des peuples, ce droit n'entraînera pas une ratification internationale, à moins qu'il n'y ait déjà le fait accompli.

Or, pour le moment, presque toutes les conditions nécessaires ne sont pas remplies.

Ceci était écrit, au mois d'octobre 1932, par le chancelier actuel de l'Allemagne à M. von Papen, son ministre d'aujourd'hui, dont il combattait la politique.

Ce que vous avez vu ces derniers temps et ce contre quoi s'est élevé le gouvernement que j'ai l'honneur de présider, c'est exactement la réalisation du plan dont je viens de vous donner lecture.

Je peux ajouter, après vous avoir apporté à cette tribune autre chose que des digressions philosophiques ou d'autre nature, que le vote du projet dont vous êtes saisis

s'impose d'autant plus que, d'une façon publique et ostentatoire, dans le pays dont je viens de parler, on a décidé, il y a quelques jours, de surarmer. Et on l'a fait au moment où l'on savait que nous négociions avec un pays voisin pour trouver une formule qui permettrait d'égaliser les forces armées.

On a ainsi agi pour mettre en échec nos projets et pour nous placer en présence d'un fait accompli, pour dissimuler.

Vous connaissez le projet, la date à laquelle il remonte, et vous connaissez en ce moment la date à laquelle il a été réalisé.

C'est vous dire, messieurs, que, pour moi, le vote du projet actuel est une nécessité tellement impérieuse que je vous demande de l'adopter le plus vite possible. Si le vote en était ajourné, si le projet était repoussé, je vous déclare très nettement que vous prendriez les plus graves responsabilités en me mettant moi-même en présence de celles qu'un acte aussi dangereux pour mon pays et le sentiment de mon devoir m'imposeraient inéluctablement...

Extraits du discours de M. Léon Blum

(Chambre des députés, 15 juin 1934) (1)

Il y avait un moyen d'empêcher le réarmement de l'Allemagne

Il y a deux ans, à l'ouverture de la session d'automne, nous sommes venus vous dire ceci : ce qui, aujourd'hui, menace la paix, c'est le réarmement de l'Allemagne, mais

(1) Nous empruntons le compte rendu et les sous-titres de l'intervention de M. Léon Blum au *Populaire*.

comment pouvez-vous l'empêcher, pendant qu'il en est temps encore, sinon par une convention générale de désarmement? (*Appl. à l'ext.-g. — Interrup. à d. — Mouv. divers.*)

Vous haussez les épaules? Croyez-vous que l'Allemagne aurait eu la liberté de réarmement qu'elle a aujourd'hui si une convention équitable était intervenue? (*Appl. à l'ext.-g.*)

Il y avait un moyen d'empêcher le réarmement de l'Allemagne, c'était de faire aboutir la conférence du désarmement. La responsabilité la plus lourde qui pèse sur nos gouvernants, c'est de n'avoir pas compris cela. (*Appl. à l'ext.-g. — Interrup. à d. et sur divers bancs.*)

Vous voilà devant le fait accompli

Maintenant, vous voilà devant le fait accompli. L'Allemagne s'est retirée de Genève. Contre cette liberté qu'elle a reprise, en grande partie par vos fautes, que pouvez-vous faire aujourd'hui? C'est la question vitale.

S'il existe encore aujourd'hui une chance efficace contre le réarmement hitlérien, c'est dans une entente internationale qu'elle réside, dans la possibilité d'une pression internationale. Mais vous savez bien que ce n'est pas sur les clauses militaires du traité que vous pouvez vous fonder. C'est seulement sur une convention internationale de désarmement.

A l'heure même où vous nous demandez des crédits pour l'aviation, à Genève un comité dont vous avez proposé la création travaille à réglementer l'aviation militaire et à internationaliser l'aviation civile.

Le salut du pays et de la paix

Le salut du pays, que nous ne séparons pas du salut de la paix, il est là encore aujourd'hui. (*Applaudissements à l'extrême-gauche.*)

Les paroles prononcées par M. le président du conseil passent en retentissement les discussions parlementaires ordinaires. (*Applaudissements à l'extrême-gauche.*) Ce qu'il y a de dramatique, c'est que vous semblez abandonner cette volonté d'organisation de la paix dans le désarmement. (*Applaudissements à l'extrême-gauche.*)

Nous nous révoltons de toutes nos forces contre une pensée comme celle-là. Nous n'admettons pas la pensée d'une guerre possible. (*Applaudissements à l'extrême-gauche et à gauche.*)

Le signal officiel de la course aux armements

Ce qui nous semble décevant, presque désespérant, c'est de voir, pour un ensemble de fautes, je pourrais même dire de crimes — en pensant à la politique hitlérienne —, se reconstituer jour à jour ce que nous espérions ne plus jamais revoir, ce que nous avions promis de faire disparaître à des millions d'hommes qui allaient à la mort (*applaudissements à l'extrême-gauche*), c'est-à-dire cette Europe d'avant-guerre, avec ses dangers et ses embûches, avec ses ligues armées, avec sa course aux armements, dont vous donnez aujourd'hui, non pas l'exemple, puisqu'on l'a fait avant vous, mais le signal officiel. (*Applaudissements à l'extrême-gauche. — Vives exclamations à gauche, au centre et à droite. — Bruit.*)

Cela nous ne pouvons pas l'admettre. (*Applaudissements à l'extrême-gauche.*)

Encyclique « Caritate compulsi » du 3 mai 1932

(*Extraits*)

... « Il n'y a pas de paix pour les impies », dit le Saint-Esprit, parce qu'ils vivent dans une lutte et une opposition incessantes contre l'ordre voulu par la nature et par son Créateur. C'est seulement le jour où cet ordre sera rétabli, où tous les peuples, spontanément et fidèlement, le reconnaîtront et l'observeront, où les conditions de la vie à l'intérieur des peuples et les relations extérieures entre nations seront fondées sur cette base, c'est alors seulement que sera possible sur la terre une paix vraiment stable.

Au contraire, à créer cette atmosphère de paix durable, ne suffiront ni les traités de paix, ni les conventions les plus solennelles, ni les réunions et les conférences internationales, ni les efforts, même les plus nobles et les plus sincères, des hommes d'État, si d'abord on ne reconnaît pas les droits sacrés de la loi naturelle et divine. Aucun de ceux qui dirigent la vie économique des peuples, aucun talent d'organisation, ne pourra jamais dénouer pacifiquement les difficultés sociales, si d'abord, sur le terrain économique lui-même, ne triomphe la loi morale appuyée sur Dieu et sur la conscience. Là est la valeur fondamentale, source de toutes les valeurs dans la vie aussi bien économique que politique des nations; c'est la « monnaie » la plus sûre : si on la conserve bien solide, toutes les autres seront stables, étant garanties par l'autorité la plus forte, par la loi de Dieu immuable et éternelle.

Extrait d'une allocution adressée par S. S. Pie XI au Sacré Collège, le 24 décembre 1933

Le Saint-Père, malgré qu'on l'attende de lui, ne parlera pas sur la paix

... Beaucoup, certainement, se demanderont : Le Saint-Père n'aura-t-il pas une parole, ne serait-ce qu'une seule parole, pour la paix, pour le désarmement, pour la cessation ou la suspension des armements, pour tous ces problèmes dont l'atmosphère est remplie et dont le monde entier est comme tout haletant?

Eh bien! non. Le Saint-Père ne veut pas la dire, cette parole. Il ne la dira pas, d'abord parce que ses prédécesseurs et lui-même l'ont déjà dite tant de fois, et aussi parce que les anges réapparaissent au ciel de la Nativité la disant et la chantant.

Parce que l'Enfant de Bethléem prêche la paix

Le Roi de la paix, lui, la Toute-Puissance désarmée par son retour à la crèche de Bethléem, ne promulgue-t-il pas cette charte de la paix? Et le prophète Isaïe lui-même ne l'avait-il pas augurée, longtemps d'avance, dans l'attente du béni Seigneur Jésus et dans l'expectative de la naissance du divin Enfant, lorsqu'il voyait les épées se changer en socs de charrues et l'entente paisible et cordiale des lions et des agneaux?

Oui, c'est là une parole pleine de paix : la paix des cœurs, la paix des âmes, la paix entre les créatures capables de l'apprécier, d'en sentir à la fois le besoin, le

devoir et le bienfait. Et c'est aussi l'autre paix, la paix extérieure, et l'organisation de cette paix, qui ne peut pas évidemment reposer sur des armes, mais sur des instruments de bien et de bonté.

Parce que de ses enseignements on a tiré des interprétations contraires et absurdes

Le Saint-Père ne la dira pas non plus, cette parole, pour une autre raison encore : parce qu'on a pu constater que de cette parole même on a fait tellement d'abus que c'est à croire qu'il n'est plus désormais possible de se prononcer sur ce sujet sans donner lieu aux interprétations les plus contraires et les plus absurdes. Et alors? Alors cette parole de paix deviendrait bientôt un nouveau motif de discorde et de divergence entre les hommes.

Parce que les hommes ne sont pas disposés à l'entendre

Enfin, le Saint-Père veut ajouter une dernière remarque : au lieu de parler aux hommes de la paix et de la tranquillité, de bienveillance et de bienfaisance mutuelles, il veut en parler uniquement à Dieu : parce que les hommes n'entendent pas ou ne sont pas disposés à entendre.

Au milieu de tout ce malaise, sur quoi donc l'unanimité se fait-elle? Il n'y a, hélas! que la solidarité et la communauté des épreuves, des peines, des souffrances. Hors de là, c'est, au contraire, une course aux exclusives réciproques, une rivalité d'isolements, une concurrence de suspicions, on pourrait même dire d'intimidations. Et ainsi, nous assistons d'une part à cette souffrance générale, et d'autre part à toutes sortes d'entreprises, qui sont sans issue.....

LES LETTRES ET LES ARTS

PIERRE MESSIAEN. *William Blake (1757-1827).*

WILLIAM BLAKE. *Esquisses poétiques (1783).*
(Essai de traduction par Pierre Messiaen.)

William Blake est mis par les Anglais au nombre des plus grands de leurs poètes romantiques. Il est à peine connu en France, et par une seule de ses œuvres. Voici, précédé d'une notice biographique, un choix de ses premiers poèmes. *La Vie Intellectuelle* publiera ultérieurement des extraits de ses autres recueils.

DANIEL-ROPS. *Lettres italiennes.*

I. Pietro Mignosi.
II. Guido Manacorda.
III. Deux études de Francesco Casnati.
IV. Deux romans.

CAMILLE MAYRAN. *Sur l'esprit de contemplation.*

L'éminent écrivain qu'est Camille Mayran nous invite à réapprendre les joies de la contemplation naturelle.

MARCEL BRION. *Remarques sur la traduction.*

Pour un retour à la qualité.

A. PIERHAL. *Le roman, les jeunes et les influences.*

Quelques exigences justifiées par d'innombrables abus.

HENRI POURRAT. *Quelques livres.*

HENRI GOUHIER. *Théâtre.*

Le théâtre de Palestine.

William Blake

(1757-1827)

William Blake, poète, peintre et graveur, prophète, le premier en date des grands romantiques anglais, naquit le 28 novembre 1757 à Londres, 28 Broad Street, Golden Square. Il était le troisième fils de James et de Catherine Blake. Son père, d'origine irlandaise, tenait une petite boutique de mercerie et de bonneterie. William Blake fut baptisé à l'église Saint-James, Piccadilly, mais ses parents appartenaient à la secte *morave* qui avait sa chapelle dans *Fetter Lane*.

Dès son enfance, il eut des visions ; il disait voir Dieu, des anges aux ailes étoilées. Plus tard, il prétendait que ses poèmes et dessins lui étaient inspirés.

On lit dans ses notes sur Berkeley (1820) :

L'imagination est, chez tout homme, l'élément divin... Toute la Bible, d'un bout à l'autre, est remplie d'imaginations et de visions... Dieu est homme, et existe en nous, et nous en lui.

On lit dans ses notes manuscrites à Wordsworth (1826) :

Les objets naturels n'ont jamais fait et ne font encore en moi qu'affaiblir, amortir et oblitérer l'imagination.

Il a toujours préféré le sublime de la Bible à l'harmonie des classiques grecs et latins. A peine sut-il lire, Ezéchiel devint sa passion. Les artistes que, par la suite, il admira

le plus furent Michel-Ange, Albert Dürer, Raphaël.

Tout jeune, il montra des dispositions pour le dessin. Il suivit des cours de dessin chez Parr, dans le Strand, dès 1767 ; à quatorze ans, il devint apprenti-graveur chez Basire, graveur de la *Société des Antiquaires*. Basire l'employa à dessiner les tombes de l'abbaye de Westminster. C'est ainsi que Blake apprit à aimer l'art du moyen âge. En même temps, il commença à écrire des poèmes, à exécuter quelques gravures originales pour des libraires. En 1780, il exposa quelques œuvres à l'Académie Royale.

En 1782, il épousa Catherine Boucher, fille d'un jardinier de Kew, brune au teint mat, aux brillants yeux noirs, aux cheveux noirs, descendant d'une famille huguenote française. Blake était petit et gros, nerveux, ardent, bavard, têtu, des cheveux blond doré, une grosse tête ronde, le front bombé des imaginatifs. Ils furent mariés à l'église Sainte-Marie, Battersea. Catherine Boucher était mince, douce, illettrée. Blake lui apprit à lire, à écrire, à peindre pour qu'elle pût colorier ses dessins et ses livres. Elle lui servit souvent de modèle, fut toujours pour lui un ange de douceur, d'aide morale et de confort matériel. Blake aimait les enfants ; ils n'en eurent pas. Blake professait l'amour libre ; il semble que sa fidélité conjugale ne fut pas toujours absolue, ce qui ne plaisait guère à sa femme : on en perçoit l'écho dans quelques poèmes. Somme toute, un ménage très uni ; point d'aventures ni de tempêtes comme chez la plupart des romantiques.

Le jeune ménage s'établit à Londres. Blake gagnait sa vie en faisant des gravures pour des particuliers, en dessinant des illustrations pour des livres. Il se lie avec des artistes, Fuseli, Flaxman ; un bas-bleu, femme d'un pasteur, Mrs. Mathew, qui savait le grec et tenait un salon littéraire, le prend sous sa protection, lui fournit aide pécuniaire. C'est grâce à Flaxman et à Mrs. Mathew que

les *Esquisses poétiques* furent publiées en 1783 : elles n'eurent aucun succès.

Voici, dit Swinburne dans son *Essai sur William Blake*, qu'à une époque où la notion même de poésie était morte et avait disparu de l'esprit des hommes, où non seulement nous n'avions pas de poésie, chose supportable, mais quantité de mauvais vers, chose qui n'est aucunement supportable, voici qu'un jeune homme à peine âgé de vingt ans surgit avec des poèmes meilleurs que tout ce qui se faisait alors, meilleurs que tout ce qui a été fait depuis, sauf par les plus grands poètes, meilleurs aussi que tout ce que certains qu'on range parmi les plus grands soient jamais arrivés à faire.

En 1787, Blake perdit son frère préféré Robert :

Il y a 13 ans, écrivait-il le 6 mai 1800 à son ami Hailey dont le fils venait de mourir, que j'ai perdu mon frère, et je converse avec son esprit tous les jours et à toute heure, je le revois par le souvenir dans les régions de mon imagination.

En 1788, Blake fait la connaissance d'écrivains aux idées avancées, Thomas Paine, William Godvin, Mary Wollstonecraft ; il lit Lavater et Swedenborg, il commence à élaborer la métaphysique et la mythologie qui rempliront ses écrits prophétiques. Métaphysique et mythologie complexes, obscures, guère cohérentes, à base de panthéisme idéaliste, affublées d'une terminologie personnelle ; qu'il croyait et disait inspirées d'En-Haut, mais où l'on trouve des réminiscences de toutes sortes de doctrines ésotériques : néo-platonisme, gnosticisme, kabbale, bouddhisme, judaïsme et christianisme interprétés par telle ou telle secte protestante. Le poète et le prophète, chez Blake, étaient doublés d'un autodidacte, d'un érudit-amateur lisant le latin, le grec, l'hébreu, étudiant l'italien pour lire Dante dans le texte. Et tandis que son imagination divaguait parmi les systèmes, les symboles, les allégories, le fond instinctif et réflexe de l'âme demeurait ardemment chrétien, « un chrétien hérétique », dit Swinburne.

De 1788 à sa mort, il change quatre fois de logement, toujours aux environs du Strand, sauf un séjour de trois ans à Felpham (Sussex) dans une chaumière que lui prête son ami Hailey. Sa vie est tout entière consacrée à ses poèmes, dessins et gravures ; il n'est apprécié que de quelques amis, Flaxman, Fuseli, Hailey ; sa pauvreté confine à la misère. « Je vis dans un trou, disait-il, mais au ciel je serai mieux logé. » Deux bienfaiteurs, Thomas Butts et, plus tard, John Linnell, l'aident à vivre en achetant ses dessins et gravures. Coleridge et Wordsworth font grand cas de ses poèmes.

En 1827, un jeune artiste allemand, Götzenberger, voyageant en Angleterre, est présenté par Crabb Robinson à Blake qui lui montre ses dessins pour la *Divine Comédie*. Götzenberger note sur son carnet :

> J'ai vu en Angleterre beaucoup d'hommes de talent, mais seulement trois hommes de génie, Coleridge, Flaxman et Blake. Blake est le plus grand des trois.

C'est de 1788 que date sa façon d'éditer ses poèmes et gravures. Si nous en croyons Blake, elle lui fut révélée par l'âme de son frère ; lui-même l'appelait « *impression enluminée* » (*illuminated printing*).

Blake dessinait ses œuvres sur des plaques de cuivre en y ajoutant des illustrations et des ornements, feuillages, fleurs, arabesques ; puis il les tirait sur des feuilles de papier en autant d'exemplaires qu'il avait de souscripteurs. Ensuite sa femme et lui les coloriaient page par page et les cousaient. Le prix de chaque exemplaire était une ou deux guinées.

Ainsi paraissent en 1789 les *Chansons d'innocence* (1), qui sont considérées comme le chef-d'œuvre poétique de

(1) *Songs of innocence*, 1789, The author and printer, W. Blake.

Blake ; en 1793, le *Mariage du ciel et de l'enfer*, l'œuvre de Blake la plus connue en France ou plutôt la seule connue, plusieurs fois traduite en français, entre autres par M. André Gide ; en 1794, les *Chansons d'innocence et d'expérience montrant deux états contraires de l'âme humaine.* On a dit que la joie des *Chansons d'innocence* trouve son complément et son correctif dans l'amertume des *Chansons d'expérience.*

Les autres poèmes et fragments poétiques de Blake se trouvent dans deux manuscrits désignés sous le nom de leurs propriétaires : le manuscrit *Rossetti* et le manuscrit *Pickering*. Des poèmes et fragments prophétiques, les plus importants sont *Vala* ou *les Quatre Zoas*, *Milton*, *Jérusalem.* Ce sont mélanges de splendeurs poétiques et de confuses allégories qui poussent à se demander si Blake, comme plusieurs autres, ne fut pas un mélange de génie et de déraison.

La meilleure édition d'ensemble des œuvres poétiques et prophétiques de William Blake est celle de M. Geoffrey Keynes (*The Nonesuch press*, London, 1927).

Son œuvre de peintre, dessinateur, graveur, est immense ; elle est, malheureusement, dispersée (musées de Grande-Bretagne et des États-Unis, collections particulières). Citons les illustrations pour ses propres poèmes, pour les *Nuits* de Young, pour le *Tombeau* de Blair, pour le *Livre de Job* et pour la *Divine Comédie.*

Les illustrations pour la *Divine Comédie* sont sa dernière œuvre ; achetées 7665 livres en 1918 par un groupe de musées anglais, elles sont maintenant rassemblées à la *Tate Gallery*.

Les illustrations pour le *livre de Job*, au nombre de 22, sont regardées comme son chef-d'œuvre. On a dit que ses dessins et gravures permettent de ranger Blake, à côté de Michel-Ange, Dürer et Rembrandt, parmi les

grands visionnaires. Il s'apparente à ces artistes et aussi aux sculpteurs de l'Assyrie et des cathédrales par la vigueur et la multiplicité des figures, des attitudes, des gestes, par la richesse et la grandeur des symboles ; par l'éclat et la profusion des couleurs, il ressemble aux enlumineurs du moyen âge et aux modernes les plus modernes.

La vision ou imagination, a écrit Blake, est une représentation de ce qui existe éternellement, réellement, immuablement. Jamais un homme sensé ne suppose que l'art de peindre soit de copier la nature...

Je supplie le spectateur de faire attention aux mains et aux pieds, aux traits des visages; ils decrivent tous un caractère (*they are all descriptive of character*); pas une ligne n'est tracée sans intention.. Eh quoi, direz-vous, quand le soleil se lève, ne voyez-vous pas un disque rond de feu qui ressemble à une guinée? Oh! non, non. Je vois une assemblée innombrable de l'armee céleste criant : Saint, saint, saint est le Seigneur tout-puissant! Je n'interroge pas plus mon œil corporel ou matériel que je n'interrogerais une fenêtre sur un spectacle. Je regarde à travers mon œil et non avec mon œil (*I look through it and not with it*).

Voici deux exemples de cet art visionnaire. Pour illustrer les deux vers de Milton sur l'alouette (dans l'*Allegro*) :

To hear the lark begin his flight
And singing startle the dull night...
(Entendre l'alouette qui commence son vol
Et qui, chantant, réveille la dormante nuit).

Blake a imaginé un beau jeune homme nu, ailé, qui vole, crie, sourit parmi les étoiles ; l'aurore, jeune femme ailée, prend son essor et pousse ses chevaux ; un vieillard, la Nuit, et une femme mi-éveillée, la Terre, les contemplent avec admiration.

Le verset 7 de *Job*, XXXVIII :

Quand les astres du matin chantaient en chœur
et que tous les fils de Dieu poussaient des cris d'allégresse,

est figuré par une gravure à trois plans : en haut, ceints d'étoiles, quatre anges aux ailes déployées chantent et lèvent les bras ; au milieu, Dieu le Père, les bras étendus au-dessus du soleil et de ses chevaux, de la lune et de ses dauphins ; en bas, dans la coquille du monde (*mundane Shell*), Job, sa femme et ses amis en prière ; autour, en bandeau, comme dans les vitraux et les porches des cathédrales, les divers épisodes de la création.

***

On a, peut-être à dessein, trop insisté sur les tendances révolutionnaires de Blake.

De même que son art de dessinateur et de graveur part de la vision, sa philosophie fait appel à l'intuition.

D'après Blake, la science est fausse, car elle ne repose que sur l'expérience des sens qui déforment la réalité et sur la logique qui n'est qu'un résumé de l'expérience. Blake était grand lecteur d'écrivains idéalistes, mystiques, ésotériques, — non seulement Swedenborg, mais encore Berkeley, Jacques Böhme, sainte Thérèse. Les prophètes du scientisme, — Bacon, Locke, Voltaire, Newton, — étaient ses bêtes noires. De même les religions positives sont fausses, car elles dérivent de l'organisation sociale.

Il n'y a qu'une vérité : l'intuition, communication directe entre l'homme et Dieu.

Blake croit ardemment à ce qu'on pourrait appeler un christianisme libéral et radical, point catholique ni puritain, « une étrange mixture, dit Crabb Robinson, de christianisme, de spinozisme et de platonisme ». Il croit : que l'humanité est d'origine divine et qu'en Dieu tous les hommes sont frères ; que la loi du Christ est avant tout une loi de miséricorde, de pardon, et qu'elle est déformée par toutes les églises chrétiennes ; qu'instincts

et passions sont légitimes et qu'il faut détruire tout ce qui entrave la liberté ; que l'ordre social d'aujourd'hui est fort peu chrétien et qu'il renferme de grosses injustices.

A une question de Crabb Robinson sur l'immortalité de l'âme, Blake répondit : « Je regarde la mort comme le passage d'une chambre à une autre. »

Il mourut le dimanche 12 août 1827, demandant à être enterré à côté de son père, de sa mère, de son frère, et selon les rites de l'Église anglicane. Un ami qui fut présent à ses derniers moments écrivait trois jours après :

... Si vous n'avez pas encore appris la mort de Blake, je vous écris pour vous en informer. Il est mort dimanche soir à 6 heures de la plus belle des morts (*in a most glorious manner*). Il disait qu'il partait pour le pays qu'il avait, toute sa vie, désiré voir ; il se proclamait heureux, disant qu'il espérait être sauvé en Jésus-Christ (*hoping for salvation through Jesus-Christ*). Avant de mourir, son visage prit une belle expression, ses yeux brillèrent, il se mit à célébrer les belles choses qu'il voyait au ciel. Vraiment, il est mort comme un saint.

PIERRE MESSIAEN.

WILLIAM BLAKE

Esquisses poétiques

(1783)

Essai de traduction par PIERRE MESSIAEN

William Blake composa ses Esquisses poétiques *de 1769 à 1777, c'est-à-dire entre douze et vingt ans. On sait qu'il n'avait pas quatorze ans lorsqu'il écrivit la chanson :*

How sweet I roam'd from field to field...
(*J'errais, heureuse, dans les champs...*)

Elles furent publiées en 1783 en un mince volume in-8 de 74 pages grâce à deux amis de Blake, Flaxman et Mathew, qui payèrent les frais d'édition : Poetical Sketches by W. B., *London, printed in the year 1783.*

Blake les considéra plus tard comme des œuvres de jeunesse, « prématurées et inexpérimentées ».

Elles comprennent des invocations aux saisons, au matin, à l'étoile du soir, imitées de Spenser et d'autres poètes élisabétains ; des récits romantiques ayant trait à la belle Elénor, à Gwyn, roi de Norvège, en guerre avec Gordred, à Samson et Dalila ; une ébauche de tragédie sur Édouard III et la bataille de Crécy avec des fragments lyriques célébrant l'Angleterre, reine des mers, pays de la liberté !

Œuvres de jeunesse en effet. Mais il y a, en outre, une dizaine de chansons, pièces fugitives, monologues lyriques,

exprimant des nuances d'amour encadrées de paysages printaniers, qui sont perles de fraîcheur, de grâce, d'ingénuité, de pure tendresse. Swinburne, dans son Essai sur William Blake, *les combare à des fleurs. « Elles en ont, dit-il, la musique parfumée, la douceur, les teintes harmonieuses. »*

Le charme des Chansons d'innocence *est déjà là, un charme qui n'a d'équivalent, chez nous, que dans l'exquis Verlaine de la* Bonne Chanson *ou des* Romances sans paroles.

Prenez, par exemple, la chanson où les amoureux sont figurés par deux jeunes arbres, tout sonores d'oiseaux, qui entrecroisent leurs racines et leurs branches. Ou encore cette promenade sentimentale où la campagne semble allégée, immatérielle comme un paradis terrestre, où la bien-aimée paraît

un ange dans le ciel
Au temps de l'innocence et de la sainte joie.

On s'est demandé si la chère Kitty, plus chère que tout, la belle aux yeux noirs, n'était pas la fiancée de Blake, Catherine Boucher ; elle était brune, elle avait des cheveux noirs, des yeux noirs.

CHANSON

J'errais, heureuse, dans les champs
Et savourais la gloire de l'été
Quand j'aperçus le Prince de l'Amour
Glissant sur les rais du soleil.

Il me montra des lys pour mes cheveux,
Des roses rouges pour mon front.
Il me fit voir les beaux jardins
Où poussent ses plaisirs dorés.

De rosée de mai mes ailes étaient moites
Et Phébus enflammait ma chanson délirante ;
Il me prit dans ses rets de soie
Et dans sa cage d'or il m'enferma.

Il prend plaisir à m'entendre chanter,
Puis en riant il s'amuse avec moi ;
Il étale mes ailes d'or
Et il se moque de ma liberté perdue.

CHANSON

Mes robes de soie et mes beaux atours,
Mes sourires et mon air nonchalant,
Amour les a chassés ;
Le sombre et maigre Désespoir
M'apporte des brins d'if pour en orner ma tombe,
Telle est la fin des fidèles amours.

Le visage d'Amour est beau comme le ciel
Quand s'ouvrent les bourgeons du renouveau ;
Pourquoi cette beauté lui fut-elle donnée
Lui dont le cœur est froid comme l'hiver ?
Son cœur est des amants la tombe révérée ;
C'est là qu'ils viennent tous, les pèlerins d'amour.

Qu'on m'apporte une hache et une bêche,
Qu'on m'apporte un linceul :
Lorsque j'aurai creusé ma tombe,
Que tempêtes et vents à leur gré se déchaînent !
Je resterai couchée, aussi froide qu'argile.
Telle est la fin des fidèles amours.

CHANSON

Amour et harmonie s'unissent
Et autour de nos âmes s'entrecroisent
Tandis que tes branches aux miennes se mêlent
Et que nos racines s'enlacent.

Bonheurs sur nos branches sont assis,
Sonores gazouillis, murmures de chansons;
Tels de calmes ruisseaux se joignent sous nos pieds
Innocence et vertu.

Tu portes des fruits d'or,
De jeunes fleurs je suis vêtue;
Tes doux rameaux parfument l'air,
La tourterelle y fait son nid.

Assise, à ses petits elle donne becquée;
J'entends sa chanson douce et triste;
Et dans ton beau feuillage
Voici l'amour, j'entends sa voix.

C'est là qu'il a bâti son nid charmant,
C'est là qu'il dort toute la nuit,
C'est là qu'il s'amuse durant le jour
Et qu'il joue parmi nos branches.

CHANSON

J'aime la danse joyeuse,
La chanson doucement fredonnée,
Et les œillades innocentes,
Les jeunes filles qui zézayent.

J'aime la riante vallée,
J'aime la colline qui fait écho,
Où bonne humeur jamais ne manque,
Où le rustre gaillard rit tout son saoûl.

J'aime la jolie chaumière,
J'aime l'innocente retraite
Où nous vivons de laitage et de pain,
De fruits à l'heure de midi.

J'aime le banc de chêne
Sous le chêne de mail
Où les vieux du village se rassemblent
Et rient en voyant nos jeux.

J'aime tous nos voisins
Mais toi, Kitty, je t'aime mieux ;
Toujours ils me resteront chers,
Toi plus chère que tout.

CHANSON

Mémoire, viens ici
Entonner tes joyeuses notes ;
Tandis que sur la brise
Flottera ta musique,
Je resterai contemplant le ruisseau
Où les amoureux rêvent et soupirent,
Et je recueillerai les doux pensers qui passent
Dans le miroir des ondes.

Je boirai l'eau du clair ruisseau,
J'écouterai la linotte qui chante ;
Je m'étendrai sur l'herbe, et à rêver
Le jour s'écoulera.
Lorsque viendra la nuit, je m'en irai
Vers l'abri qui convient à ma tristesse.
Je marcherai le long de la sombre vallée,
Le cœur plein de muette mélancolie.

CHANSON DÉLIRANTE

Le vent sauvage pleure,
La nuit est froide ;
Viens ici, ô Sommeil,
Et apaise ma peine.
Hélas ! le matin luit
Et les oiseaux frémissants de l'aurore
Quittent la terre.

Hélas ! vers la voûte du ciel
Pavé d'étoiles,
Ma chanson monte,
Lourde de tristesse.
Elle frappe l'oreille de la nuit
Et fait pleurer les yeux du jour,
Elle rend fous les vents qui mugissent
Et joue avec la tempête.

Comme un démon dans un nuage
Hurle de rage,
Je clame vers la nuit
Et vers la nuit je m'en irai ;
Je tourne le dos au clair orient
Qui apporte douceur et joie,
Car la lumière emplit mon cœur
De peine délirante.

CHANSON

Surgissant toute fraîche de la colline moite, la joyeuse année
Sourit sur ma tête et monte dans son char de flammes ;
Autour de mon jeune front le laurier entrelace une ombre
Et des rayons grandissants brillent autour de ma tête.

Mes pieds sont ailés, car sur la pelouse humide de rosée
Je rencontre ma belle tôt levée comme le matin ;
Bénis soient ses beaux pieds, purs comme ceux des anges,
Bénis soit son beau corps rayonnant d'une céleste lumière !

Elle paraît un ange brillant dans le ciel
Au temps de l'innocence et de la sainte joie ;
Le joyeux berger interrompt sa douce chanson
Lorsqu'il entend la musique de la voix d'un ange.

Aussi, quand elle parle, j'entends la voix du ciel ;
Quand nous nous promenons, rien d'impur autour de nous,
Tous les champs sont beaux comme l'Eden, tous les bosquets
Dans tous les villages des anges se promènent.

Mais le charmant village où ma belle aux yeux noirs
Sous l'ombre de la nuit ferme ses yeux qui dorment,
Chaque fois que j'y vais un feu plus que mortel
Brûle dedans mon âme et inspire mon chant.

CHANSON

Quand le jeune matin vêtu de gris s'avance,
Vers ma belle aux yeux noirs je vais en toute hâte ;
Quand le soir est assis en son obscur retrait
Et dans les doux soupirs dissipe l'heure calme
Et les sons de la cloche, à la hâte je pars
Et mon chagrin pensif assombrit le vallon,

Vers le charmant village où ma belle aux yeux noirs
Sans doute verse un pleur parmi l'ombre muette
Je tourne mes regards ; je marche tout pensif,
Je maudis mon étoile et bénis mon chagrin.

Souvent lorsque l'été s'endort parmi les arbres,
Chantant son doux murmure à la brise légère,
J'erre dans le village ; et si, à côté d'elle,
Un jeune homme s'avance, orgueilleux, tout content,
L'amer chagrin me prend ; je maudis mon étoile
De m'avoir fait aimer si haut, moi si modeste.

Qu'elle me trompe un jour, je tue le jeune homme,
Je jette en l'air brûlant toute pitié,
Je maudis la fortune et mon triste destin ;
Puis je mourrai tranquille et serai oublié !

AUX MUSES

Errez-vous sur la cime ombreuse de l'Ida
Ou dans le palais d'Orient,
Le palais du soleil qui aujourd'hui
Ne retentit plus des mélodies anciennes ;

Errez-vous dans le ciel, ô belles muses,
Dans les vertes forêts de la terre,
Dans les régions bleues de l'air
Où les vents mélodieux prennent naissance ;

Errez-vous dans les rocs de crystal
Sous le sein de la mer,
Parmi les bosquets de corail,
O belles muses, délaissant la poésie?

Comment avez-vous pu renier le vieil amour
Dont vous réjouissiez les bardes d'autrefois?
Les cordes languissantes vibrent à peine :
Leur son est faux, leurs notes peu nombreuses.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Hors de France

Lettres italiennes

I. — Pietro Mignosi

Nous avons eu, plusieurs fois, l'occasion de signaler l'intérêt que présente aujourd'hui la jeune école littéraire italienne. M. Pietro Mignosi en est un des représentants les plus attachants. Ce Sicilien, qui vit dans son île (il est professeur à la Faculté de Palerme), pour être sûr de ne s'inféoder à aucune chapelle — j'entends chapelle littéraire —, a préféré demeurer un peu à l'écart. Il a créé une revue, *La Tradizione*, à laquelle il donne le meilleur de son temps. Autour de lui quelques amis travaillent. Ce petit groupe catholique sicilicien a du ton et de la ferveur.

Ton et ferveur, voilà sans doute les caractères maîtres de Pietro Mignosi. Tout ce qu'il écrit est animé d'une sorte de violence secrète, à peine contenue, sans cesse prête à éclater. Il est polémiste autant que créateur. Mais créateur il l'est cependant de toutes façons et en tous les domaines. Poète, il nous a donné récemment ce recueil de *Crescere* où jaillit, en maints endroits, l'inspiration la plus authentique, comme une source. Nouvelliste, il publie sans arrêt des contes courts, vigoureux, dont la France connaîtra bientôt les meilleurs, qui vont paraître dans *Sept*. Romancier, il a donné jusqu'ici deux œuvres importantes, *Perfetta Laetizia* et *Gioia d'Agave*, l'une et

l'autre animée par une inspiration chrétienne qui ne doit rien à la mode. Enfin philosophe et critique, il aborde les plus grands problèmes : *Raison et Révélation* ou *Art et Révélation*.

L'essentiel de l'attitude de Pietro Mignosi me paraît, sur un plan et sur un registre assurément différents, se rapprocher de celle de Paul Claudel. Lorsque Claudel parle d'*Art poétique*, on sait qu'il entend par là non pas une recette technique mais une attitude vitale. Ne pas séparer, dans l'expression esthétique, ce qui est formel de ce qui est, profondément, l'inspiration, c'est-à-dire la réponse que chaque homme donne au problème de sa destinée, voilà pour Claudel, comme pour Mignosi, la loi supérieure. La réalité se manifeste à l'esprit par le verbe, et ce terme doit être pris dans un double sens, avec ce jeu de mots magnifique qui s'inscrit dans le dogme. Il s'agit, pour l'écrivain, l'artiste et particulièrement pour le poète de donner à ce verbe l'expression qui le rendra adéquat à être entendu, humainement. La connaissance poétique — ici encore nous retrouvons une résonance claudélienne est une co-naissance. Elle doit unir ce que Pietro Mignosi appelle la *langue* et le *langage*, dans quelque chose de supérieur qui est le *poétique*.

Pour Pietro Mignosi, il n'y a pas de séparation fondamentale entre la pensée et la vie, entre la philosophie et l'expression poétique. Car, prises en elles-mêmes, chacune ne fait que trahir la réalité profonde, qui est d'essence proprement religieuse. C'est là ce qui constitue le noyau vraiment central de son œuvre. L'inspiration chrétienne n'est pas chez lui quelque chose de plaqué et d'extérieur : c'est une donnée du cœur plus encore que de l'intelligence. Il y a, chez ce Sicilien violent, certains accents qui rappellent les pages des mystiques, de sainte Thérèse d'Avila.

Est-ce le pays qui s'y prête? En tout cas il faut reconnaître qu'entre la Sicile et son auteur il y a comme un accord secret. Les drames et les nouvelles de Pietro

Mignosi trouvent dans la brûlante Trinacrie un « climat » qui leur convient tout particulièrement. Et ce n'est pas un des moindres mérites de l'œuvre de Mignosi que de nous restituer, vigoureux et profond, cet éclat particulier qui est celui des êtres et des choses dans l'île.

II. — Guido Manacorda

Encore un autre professeur, — à Florence, — et encore aussi une personnalité un peu indépendante, à l'écart des clans et des chapelles. M. Guido Manacorda est essentiellement un critique, singulièrement érudit et dont les jugements sont étayés de fortes certitudes.

M. Manacorda enseigne la littérature allemande. Il connaît à fond l'Allemagne, sa philosophie, sa pensée et, mieux encore, cette sorte de conscience obscure, sous-jacente, qui est la chose la plus difficile à déceler dans une nation. Son dernier livre *La Selva e il Tempio* (la Forêt et le Temple, édition Bemporad) contient l'essentiel de ses idées sur tout cela. C'est un groupe d'études sur l'Allemagne et la Scandinavie, sans lien apparent, mais qu'on ne peut manquer de reconnaître liées l'une à l'autre par la fermeté de la pensée centrale.

Pour M. Guido Manacorda, la *Forêt* c'est le pessimisme païen de la tradition nordique; le *Temple*, c'est cette construction humaine née de la volonté divine, opposant la confiance et la joie à cette douloureuse inhumanité. Voilà ce que notre critique s'appliquera à retrouver à travers les témoignages divers auxquels il a consacré ses études.

La Forêt. Nature placée au-dessus de l'esprit. Vérité cherchée et affermie dans les zones inférieures de l'être, en dessus de la raison, dans l'inconscient et le subconscient. Optimisme de surface mais pessimisme radical. Le Temple : esprit au-dessus de la Nature. Vérité cherchée, par la voie de la raison, dans une révélation qui l'illu-

mine et la contrôle. Sagesse et amour, *mens* et *charitas*. Conciliation de la discipline du culte et de l'expérience mystique.

Il ne serait peut-être pas très difficile de discuter tel ou tel des aspects d'une thèse aussi nette (qui pourrait, en France, trouver quelques points de comparaison dans les positions philosophiques anti-romantiques de M. Ernest Seillière). Cependant, il semble bien que les plus récents événements qui se sont produits dans le protestantisme allemand, depuis l'avènement d'Hitler et sur lesquels *La Vie Intellectuelle* a d'ailleurs renseigné ses lecteurs, soient aptes à donner raison aux vues générales de M. Guido Manacorda.

Un des passages essentiels du livre est l'étude sur l'*Edda*. Son caractère pessimiste en est admirablement marqué. Si l'on peut discuter assez l'analogie suggérée entre Luther et Odin, la filiation marquée par M. Manacorda à travers le réformateur, Wagner, Gœthe, Ibsen, est saisissante. L'étude sur *les Problèmes éternels de Faust* n'est pas moins belle, ni moins puissante.

A quelles conclusions aboutit M. Manacorda? A aucune, explicitement. Il ne faudrait pas pousser sa thèse jusqu'à en faire un plaidoyer « raciste » en faveur de l'idéal méditerranéo-latin, les difficultés que rencontre la pénétration du christianisme véritable dans « la Forêt » ne permettant pas aux « latins » de se prétendre seuls possesseurs du « Temple ». M. Guido Manacorda le sait mieux que personne. Ses conclusions sont plus implicites qu'explicites. On les trouverait peut-être, mieux encore que dans ce livre, dans un autre, *les Solitudes*, qui contient tant de pages émouvantes. Aux amis de *La Vie Intellectuelle*, je recommande en particulier le récit d'un des séjours que M. Guido Manacorda fit au Saulchoir (1). Elles ont un ton sur lequel on ne peut pas se tromper.

(1) Ces pages ont été traduites en français et publiées dans *Sept*, n° du 16 juin.

III. — Deux études de Francesco Casnati

Un critique littéraire italien, dont la situation commence à être considérable dans la presse catholique, M. Francesco Casnati, vient de consacrer deux livres à deux écrivains français, *Proust* (aux éditions Morcelliana) et *Claudel* (éd. Vita et Pensiero). Pour s'en étonner, il faut ne rien connaître de l'Italie, et ignorer avec quel soin, quelle sympathie et quelle intelligence les journaux et les revues de la Péninsule suivent toute notre production. Dans la collection créée par les Éditions Morcelliana, et où, précisément, le *Proust* de M. Casnati a paru, la moitié des auteurs étudiés sont Français. Quand on nous parle de « propagande française » en Italie, voilà une réalité sur laquelle on peut s'appuyer.

M. Francesco Casnati appartient à cette jeune critique catholique italienne dont M. Mignosi, nous l'avons vu, fait partie, et où d'autres noms excellents nous sont aussi connus, en particulier M. Piero Bargellini (qui vient de publier un *Carducci*). Je mets ces noms côte à côte, et cela ne leur fera pas très plaisir, car, à propos de Claudel, une polémique assez vive met aux prises M. Casnati et M. Bargellini, ce dernier, à l'occasion d'une traduction (par M. Casnati) de l'*Annonce faite à Marie* ayant vigoureusement attaqué Claudel. Naturellement cette discussion, où Claudel a été accusé de « sensualité », de « rhétorique », d' « amour de la chair » et autres choses, a été amplifiée par les journaux non catholiques. Bref, ce fut une vraie mêlée.

Cela prouve, en tout cas, combien M. Casnati est vivant, combien son action critique mérite d'être prise en considération. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que son livre sur Claudel, réédition d'un ouvrage déjà ancien, n'a rien pour provoquer des bagarres et des colères. C'est une étude sérieuse, attentive. Elle ne vaut pas le grand livre de Jacques Madaule, il va de soi ; mais la conception pro-

fonde de l'art claudélien (telle que je l'esquissais plus haut à propos de Pietro Mignosi) y est bien vue.

Le *Proust* me paraît supérieur. M. Casnati a très bien marqué la position centrale de Marcel Proust dans la jeune littérature française. Son étude n'est pas une œuvre de partisan. Elle garde de la mesure, de la tendresse même, avec on ne sait quoi de douloureux et de retenu qui est proprement la réaction légitime du chrétien. Dans l'œuvre de Marcel Proust, il faut bien avouer qu'en fin de compte il y a quelque chose de décevant : comme une terre qui porte d'admirables arbres, des fruits splendides, mais où le voyageur ne trouve rien à se mettre sous la dent. Il y a une désespérance proustienne, qui n'a pas encore été mise tout à fait en lumière, et sur laquelle M. Francesco Casnati a donné des indications pertinentes. Cette absence d'éternité qui est le fondement et la base de cette recherche — humaine, trop humaine, — du *temps perdu*.

IV. — Deux romans

Mme Juliette Bertrand, à qui l'on doit beaucoup de reconnaissance pour le zèle infatigable qu'elle met à faire connaître en France la littérature italienne, a, coup sur coup, traduit deux romans italiens d'un grand intérêt. De l'un, je ne veux rien dire : un article spécial lui sera bientôt consacré ici même, mais je tiens cependant à le recommander à tous ceux qui me font l'amitié de me lire : c'est *Ilia et Albert* d'Angelo Gatti (Rieder). Cette simple histoire d'un ménage, uni jusque par-delà la mort, donne une résonance chrétienne si belle que j'avoue connaître bien peu de livres qui en possèdent de pareille. C'est un livre qu'il faut avoir lu.

L'autre est celui de M. Marino Moreki, *Nul samedi n'est sans soleil* (aux Cahiers de la Quinzaine). C'est une aventure assez mince et qui vaut surtout par le détail. Le cadre, celui de la Romagne, terre pénible, attachante,

volontiers marécageuse — la terre même qui a donné le jour à Mussolini —, est bien évoqué, et le livre lui doit peut-être ce qu'il y a de meilleur.

Une jeune fille, de parents pauvres. Elle est douce, agréable, réservée, un peu farouche. Cette Barberine a bien du charme. Elle s'en va avec Maurin, un chasseur ; ce ne sera pas pour son bonheur. Au début, c'est l'amour. Dans la maison d'amis de Maurin, Barberine accepte de vivre. Mais, au bout de peu de temps, il faut déchanter. Les gens chez qui on a installé la pauvrette sont de petits bourgeois, durs et ladres, qui, à son propos et d'ailleurs à tout propos, entassent des calculs, des combinaisons, avec une violence qui ne cache pas la petitesse du cœur. Alors, peu à peu, elle se trouve seule ; la famille de Maurin la chasse. Maurin lui-même, au bout de quelque temps, se lasse d'elle. Quand, enfin, elle a perdu l'enfant qu'elle vient de mettre au monde, elle n'a plus qu'à aller se réfugier dans son pays natal, dans la pauvre demeure maternelle.

Cette petite histoire n'est ni très significative, ni d'une très grande originalité. Mais on sent que l'auteur y a mis une expérience directe des choses dont il parle et une sensibilité très vivante. On ne pourrait pas comparer un tel ouvrage à *Ilia et Albert*, qui est un grand livre. Mais c'est un récit touchant et qui saura émouvoir ses lecteurs.

DANIEL-ROPS.

Sur l'esprit de contemplation

Il est entendu que tout le monde aime la nature, mais peu de gens y font attention.

Ce peu de gens sont des êtres insolites, imprévus. Parfois ils élèvent une plainte qui étonne. Personne ne leur veut de mal. C'est en les ignorant qu'on les persécute. Que ne sont-ils comme tout le monde?

Mais eux, réellement différents de ce « tout le monde », continuellement opprimés par ceux qu'on ne peut appeler leurs semblables qu'en insistant sur la réticence du verbe *sembler*, — eux, les attentifs, les contemplatifs, se connaissent et connaissent leurs oppresseurs.

Nous appelons ici contemplatifs les êtres qui reçoivent leur joie de la vision.

On prend ordinairement les termes de contemplation et de vision dans un sens dit surnaturel, et la plupart des gens les emploient pour désigner des états qu'ils conçoivent comme vides ou illusoires. Contemplation? regard de l'esprit dans le rien. Vision? contour dans l'air de ce qui n'existe pas.

Rendons à ces beaux termes leur sens premier. Les mystiques ne les auraient pas empruntés s'ils ne les avaient trouvés enracinés dans la vie sensible, — simples, riches, pleins de sève. La contemplation est d'abord un regard sur une chose visible, — un regard d'une qualité particulière qui ne cherche pas l'utilité, qui se livre à la chose regardée, l'absorbe et s'y absorbe, créant avec elle le vivant alliage qu'est une communion.

Tandis que le mot de contemplation insiste sur le regard — un certain mode de regard —, le mot vision rassemble la lumière, la tendresse et la gloire sur la chose vue. Il n'y a pas de vision que pour les prophètes et les saintes bergères : ce qui s'offre aux yeux de tous peut être vision aussi.

Ce qui s'offre... mais peu le reçoivent. Rares en ce siècle sont les contemplatifs, ces âmes ouvertes aux dons de l'univers, capables de s'en nourrir profondément, attentives à leurs implications secrètes, ces âmes tout accueillantes, toutes compréhensives, dont la nature est d'exercer sans trêve une fondamentale faculté de sympathie. Le monde où nous vivons appartient aux actifs. Ceux-là ont au centre de l'âme un besoin non d'absorption, mais d'explosion. Ils ne sont pas occupés essentiellement à comprendre, mais à modifier — modifier dans le sens de l'utile —, et ne cherchent à comprendre que dans la mesure où cela est nécessaire pour modifier. C'est dire que leur compréhension porte sur des zones du réel tout autres, suit de tout autres lignes de force que celles où s'absorbent les contemplatifs. Du point de vue de ces derniers, les modifications opérées par le génie des actifs sont le plus souvent des destructions.

Les actifs ne sont pas dépourvus de sympathie et de joies imaginatives ; — au contraire, ils en ont beaucoup qui consistent à se transporter dans l'activité d'autrui. Et c'est même là ce qui les rend si forts : il y a entre eux ce ciment. Toute réussite de l'un d'eux les tonifie tous. Pour un actif supérieur qui invente une nouvelle machine, il y a cent mille actifs incapables d'invention, qui seront heureux de s'en servir. Parce qu'elle est commode? qu'elle épargne de la peine? pas seulement, pas toujours. Un maniaque de l'auto se donne souvent plus de mal pour faire dans sa voiture un trajet insignifiant que le marcheur impatient qui est parti à pied. Mais l'usage d'une machine, pour la race innombrable des actifs, est une affirmation de sa souveraineté.

Quand les multitudes de nos capitales se rassemblent en un océan de têtes levées pour attendre un héros de l'aviation, chaque tête participe à l'exploit et sent tomber sur elle un rayon de gloire humaine. La foule occidentale se réjouit d'une victoire sur le ciel qui est pour elle un obstacle à franchir, une matière à dompter. Si, au contraire, l'effort ne réussit pas, il y a un élément de colère dans le chagrin : « brutal accident » ; « stupide accident »... écrivent les jour-

nalistes. Tels sont les rapports de cette foule avec le ciel qu'elle ne peut regarder de ces rues où un instant de contemplation est un danger mortel, dont la beauté ne lui arrive plus que sous forme de satisfaction organique et de « beau temps », où les affiches lumineuses, en toute saison de l'année, lui ont amorti les étoiles et terni la lune.

En Chine on adorait le ciel. L'Empereur était son Prêtre, et sur un autel unique, le plus sacré de tout l'Empire, il lui offrait des sacrifices.

Un contemplatif est plus près de la piété du Chinois, dévot témoin de cette liturgie, que de l'enthousiasme de l'Occidental à l'atterrissage d'un grand raid. Sans doute, s'il est Européen, n'adore-t-il pas le ciel ; — il suffit pour l'éloigner beaucoup de l'esprit de notre temps qu'il le reçoive en lui comme une réalité. Il ne peut mettre au premier plan de son attention les problèmes résolus du vol, et par exemple les 400 kilomètres à l'heure qu'Arnoux hier enregistrait ; — cette attention est trop amplement requise, requise et comblée, par l'éternelle merveille où l'aviateur évolue en regardant ses manettes.

D'autre part, la connaissance scientifique a beau exercer sur le ciel ses mesures et ses analyses, traduire l'azur en chiffres de fréquences d'ondes et de même les rayons guérisseurs et invisibles — les vérités dispersées dont elle s'empare sont étrangères à l'unité, à la plénitude amoureuse de la vision. Pour les anciens, le ciel était une voûte solide ; pour les modernes, c'est une bulle de gaz, le jour blindée de lumière et transparente, la nuit, sur l'infini sidéral. Du point de vue que nous essayons de marquer, peu importe : ce qui est réel, c'est la qualité, c'est le bleu qui nous inonde et tout ce qu'il apporte au fond de nous-mêmes de splendeur, de douceur, d'abyssale sérénité. Le Père que nous invoquons n'habite pas le ciel mathématique des savants, ni le ciel physique des aviateurs : il est dans ce bleu. Sa présence est ce qui aimante, immobilise dans un fixe suspens les contemplatifs. Ils s'absorbent dans la sensation à cause de ce qu'elle laisse poindre au-delà d'elle-même.

Cette intuition d'un au-dela, d'un dedans divin à la beauté des choses naturelles, est au fond de toute la joie des contemplatifs. L'esprit s'illumine en silence à la lumière de l'œil. Une secrète affinité s'émeut en lui, répondant a un secret que déploie l'indéchirable et inépuisable expansion de l'univers. Toute beauté lui importe a une bien autre profondeur qu'un plaisir — elle lui est un témoignage; — plus encore, puisqu'un témoignage pourrait n'être qu'une trace involontaire : une communication destinée à qui la discerne. Le contemplatif reste toujours plus ou moins l'Adam du Paradis Terrestre à qui Dieu montre son œuvre. Il regarde — ou du moins il voudrait, et de quelle humble, patiente, puissante avidité! il voudrait regarder ce qui existe, ce qui a été fait et jugé bon, afin que le regard de l'œil et de l'âme le mît en contact, multiforme autant que l'œuvre, avec celui qu'elle manifeste.

Avant que la Renaissance ne mit l'accent sur le plaisir, et l'âge contemporain sur la puissance mécanique, la richesse et le confort, le Moyen-Age chrétien a bien connu la disposition que nous essayons de définir. Certes les cathédrales n'ont pu naître que d'âmes profondément imprégnées de la majesté des forêts et de la palpitation des astres. Mais le meilleur exemple d'attention à la nature nous est donné par les enlumineurs qui trouvaient satisfaisant et harmonieux d'encadrer les textes sacrés d'un texte d'images où s'inscrivaient les formes d'animaux et de plantes, minutieusement exactes et fraîches comme sous la rosée. Ces artistes savaient qu'en leur donnant les premiers pour inspirés de Dieu, la sainte Mère Église ne limitait en rien l'ampleur des divines communications et que si Dieu était dans le Psaume, il était aussi dans le papillon, le limaçon, l'abeille, dans l'œillet, le bleuet ou l'ancolie qu'ils aimaient peindre avec une application exhaustive, une admiration candide et sainte et qu'ils enchâssaient dans l'or pur aussi magnifiquement que les baigne le chaud fluide du regard contemplatif.

Il est vrai que cette attention qui nous jette au dehors suppose que nous ne sommes pas orientés vers nous-même

et notre bien-être. On peut se demander si l'excès de richesse matérielle qui a envahi notre civilisation n'a pas fait beaucoup pour détourner les hommes de l'amour contemplatif de la création. Le soin du corps est devenu le premier soin. Or nous sommes bien éloignés d'une disponibilité infinie et notre condition est toujours strictement de choisir. Qui choisit soi-même ne choisit pas Dieu ; qui choisit son corps ne choisit pas l'univers. Les sociétés où le sens de la beauté se développe sont pauvres, ascétiques ; elles entraînent le corps à ne pas encombrer l'esprit de ses exigences. Si nous lisons comment ont vécu tels poètes japonais, dès leur vivant illustres, nous avons peine à croire ce qui nous est dit de leur pauvreté. Si le biographe insistait, soulignait, nous ne le croirions peut-être pas, mais au contraire, il semble témoigner presque à son insu ; cette pauvreté ne le surprend pas, il la laisse voir bien plus qu'il ne la montre (1). Et peu à peu nous discernons en elle une condition indirecte et de la pureté de l'extase, chez ces poètes, et de l'abondance et de la subtilité de leurs prises dans le domaine, infini celui-là, des beautés naturelles. C'est seulement un corps endurant qui peut porter l'esprit sur les chemins des longs pèlerinages ; le maintenir aux aguets de toutes les phases du jour, de la nuit, de la saison, lui permettre de tout savoir des heures frissonnantes et solitaires où les oiseaux ont la tête sous l'aile, des crépuscules pluvieux de l'automne, des aubes d'hiver. Basho, le plus grand poète du XVII[e] siècle japonais, fait ainsi un voyage de neuf mois en vêtements de papier auxquels s'ajoute un léger manteau de coton brun. A son cou pend un étui où il a mis deux anthologies chinoises, une flûte et un petit gong. D'une main il tient sa canne, à l'autre est enroulé son chapelet. Au milieu d'un champ où il va s'étendre pour la nuit, il voit un épouvantail. « Oh ! soupire-t-il, que ne m'abrite-t-il de la gelée avec ses manches ? »

(1) On fait allusion au livre de Asataro Miyamori : *An Anthology of Haiku ancient and modern*. Manizen Company, Tokyo.

Comme le bois du cerisier porte sa fleur qui est pure lumière sans interposition de rien de mou, de tels contemplatifs ont épanoui la suprême délicatesse des sens sur un corps durci et allégé par un rigoureux dénuement.

Si l'Occidental moderne doit à l'habitude du confort beaucoup de cette triste insensibilité où il est tombé à l'égard de la nature, celle-ci trouve encore une cause dans la place énorme, excessive, que notre civilisation fait à l'argent. L'argent est une algèbre, système de signes qui recouvre indifféremment les plus diverses valeurs. Qui s'habitue à penser l'argent pensera de moins en moins les choses ; la faculté de l'abstrait se développe aux dépens de l'aptitude à saisir le concret. C'est là un second méfait de la richesse. Mais on nous dit que la richesse décline. Ses maladies nous empoisonnent encore et entraînent des maux affreux. En guérirons-nous jamais? Du moins en les souffrant, et en luttant contre eux, nous est-il permis de rêver aux biens que propose la Pauvreté ; — d'élancer vers elle une espérance, tandis que bien loin encore, par delà le plafond de vapeurs cuivrées qui s'étend sur nos villes, elle s'entretient peut-être avec les étoiles, avec la lune, de l'immensité du bonheur perdu.

CAMILLE MAYRAN.

Remarques sur la traduction

Lorsque nous examinons les catalogues des éditeurs et des libraires, nous sommes surpris, chaque fois, de rencontrer parmi les « dernières publications » un nombre toujours croissant de traductions. Je ne me plains pas de cette abondance, car j'ai trop souvent regretté l'indifférence manifestée par les lecteurs français à l'égard de telle ou telle grande œuvre étrangère, mais ce serait commettre une grave erreur que de supposer cette abondance capable de corriger cette ignorance. Au contraire, je crains que cette invasion d'ouvrages étrangers, dont le plus grand nombre ne dépasse pas la qualité moyenne de notre littérature française actuelle, ne décourage le public en le décevant.

Il ne faut pas oublier que pour le lecteur, même cultivé, la connaissance des littératures étrangères est un phénomène tout à fait exceptionnel. Il est normal, en effet, de connaître sa littérature avant d'en franchir les frontières, de même qu'il est sage d'admirer les beautés naturelles et les chefs-d'œuvre artistiques de son propre pays, avant de s'en aller vagabonder dans les contrées exotiques. De même, en littérature, lorsqu'il possède ce bagage de connaissances étrangères qui ne relèvent pas de la culture, mais tout simplement de l'instruction, il est parfaitement légitime que le lecteur non spécialiste, celui pour lequel la littérature n'est pas une profession mais un divertissement ou une occasion de progrès intellectuel, se soucie d'abord de consacrer à ses compatriotes les rares loisirs que lui laissent ses occupations.

C'est de ce lecteur-là que je parle, car il n'a ni le temps

ni, le plus souvent, les ressources de lire un assez grand nombre de revues françaises et étrangères qui lui permettraient, par des comparaisons et des recoupements, de connaître à peu près, par avance, la valeur du livre qu'il va acheter. Nous supposons que ce lecteur ignore les langues étrangères et qu'il dépend, donc, en ce domaine, exclusivement des traducteurs. Or ce lecteur, considérant très justement le fait de la traduction comme une exception, — puisque, n'est-ce pas? on ne traduit pas tous les livres —, supposera toujours dans un livre traduit une *présomption de qualité*. Il fera le sage raisonnement suivant : Puisque tel livre, anglais, allemand, italien, espagnol, a été choisi parmi des milliers d'autres et préférablement à ces autres, c'est qu'il est meilleur. Sa déception, qui interviendra alors, s'il découvre que cet ouvrage ne vaut guère mieux que l'ensemble des livres qu'il lit, pourra se formuler dans une généralisation, excessive certes mais excusable : Si c'est là ce que telle littérature anglaise, allemande, etc., peut nous offrir de mieux, je préfère m'en tenir aux livres français. Car il ne peut venir à l'idée de ce lecteur qu'on prenne tant de peine pour traduire un livre dont la lecture ne se recommande pas par une exceptionnelle beauté.

Avant la guerre, ce caractère exceptionnel de la traduction était si bien respecté, qu'il avait abouti même à une sorte d'indigence, en ce sens que le nombre des traductions était tout à fait insuffisant pour suivre au jour le jour la production étrangère. Un regard attentif jeté sur le passé suffira à nous en convaincre, et comme on est porté, aujourd'hui, à traduire surtout des livres actuels, il est probable que maints chefs-d'œuvre d'hier ou d'avant-hier continueront à être ignorés.

La guerre et l'après-guerre ont substitué à cette méfiance instinctive ou raisonnée une curiosité plus vive et, à tout prendre, plus féconde. Les meilleurs esprits, ayant constaté les méfaits de cette ignorance, ont voulu y porter remède, et, le champ des curiosités s'étant

élargi, on a réclamé des traductions. Ce fut, tout d'abord, une très belle époque et l'on vit paraître en français nombre d'auteurs admirables ou singuliers. Le public, étonné, puis séduit, par des œuvres remarquables, a pris goût aux littératures étrangères. Ce qui n'était qu'un phénomène exceptionnel est devenu *habituel*. Le lecteur, ayant perdu ses préventions ou son indifférence envers les littératures étrangères, a acheté des traductions, il en a réclamé davantage... et la catastrophe est venue.

Cette surproduction de traductions que nous voyons aujourd'hui, et que nous commençons à regretter, est la conséquence directe de cet engouement qui, justifié d'abord par la qualité des œuvres offertes, n'a plus eu pour le soutenir l'exceptionnelle valeur des livres traduits, mais une sorte de préférence aveugle pour les « traductions » quelles qu'elles soient. Le public en est arrivé ainsi à absorber pêle-mêle le meilleur et le pire, les chefs-d'œuvre et le plus bas *colportage*, sitôt que cette étiquette « traduction » semblait garantir l'excellence de ce qu'il recevait.

Ceux qui protestent contre cet état de choses au nom d'un protectionnisme intellectuel, qui serait absurde en cette circonstance, font fausse route. Un chef-d'œuvre ne doit pas trouver de frontières fermées ni de restrictions à l'importation. L'idée d'un contingentement même est indéfendable, à moins que cette limitation ne soit faite exclusivement dans le sens de la qualité. Mais, en revanche, ceux qui se plaignent de l'encombrement du marché libraire français par des ouvrages étrangers dont un grand nombre, hélas ! ne possèdent aucun mérite pour cela, dénoncent très justement un redoutable péril.

Ce péril, c'est qu'après avoir été une *exception de qualité*, la traduction ne devienne trop vite une *généralisation de médiocrité*. Cela est plus grave qu'on ne croit, car il arrive fréquemment que des ouvrages de grande classe ne trouvent pas de traducteur ni d'éditeur, alors que telles banalités affluent sur le « marché ». Pourquoi cette

invasion? Il serait trop long d'en dénombrer toutes les causes. L'absence de choix et le désir d'un succès certain, sans risque, en sont les plus ordinaires. Il y a aussi cette prédilection que manifeste Paris pour les étrangers qui viennent s'y montrer en personne, et dont la présence, parfois, fait plus que le talent pour la traduction de leurs ouvrages.

L'étonnement que manifestent les critiques étrangers en voyant la France faire à quelques-uns de leurs compatriotes un succès disproportionné avec leur talent, devrait nous servir d'avertissement. Il n'est pas rare, en effet, que leur propagande orale et une adroite publicité aient servi telles renommées dont on sourit de l'autre côté des frontières. Et celui qui, plus modeste ou plus discret, n'est pas venu à Paris *pousser* lui-même sa célébrité, risque fort, malgré son talent ou même son génie, de demeurer inaperçu dans sa province lointaine jusqu'au jour où tant de renommées bruyantes feront silence.

Ce facteur des influences qui peuvent être mondaines, politiques, ou seulement amicales, joint au désir que certains éditeurs ont montré de préférer, dans les lettres étrangères comme dans les lettres françaises, des succès certains et de tout repos — même de mauvais aloi —, à des aventures glorieuses mais déficitaires, concourt à faire de l'ensemble des traductions que nous voyons aujourd'hui tant de sources de désillusions pour l'honnête lecteur. Celui qui croit encore qu'un livre n'est traduit que lorsque sa beauté, son originalité, son importance de document psychologique ou social, même, le désignent comme nécessaire, est vite déçu.

Nous avons eu trop souvent les échos de ces déceptions (et ce n'était pas toujours le lecteur qui avait tort) pour ne pas signaler ce danger. Danger de saturation d'abord, saturation d'œuvres médiocres, dont notre production nationale, hélas! suffit à alimenter les amateurs de mauvaise littérature. Danger de désaffection aussi, de la part du public cultivé, cette fois, qui, désorienté, découragé,

sera aussi prompt, peut-être, à refuser les traductions, qu'il l'a été à en demander. Ce serait grand dommage pour la culture générale, qui exige la connaissance des grandes œuvres étrangères comme des grandes œuvres françaises.

Il importe donc, avant tout, de revenir à une juste *éthique* de la traduction. C'est un mot que je n'hésite pas à employer de nouveau, car la loyauté que nous devons garder vis-à-vis des lecteurs exige de tous ceux qui ont pour mission de les informer, de les guider, de leur procurer des livres, ce souci de qualité sans lequel les diverses professions qui relèvent de la littérature, comme celles d'auteur, d'éditeur, de critique et — pourquoi pas? — de libraire, perdent leur noblesse et leur efficacité pour se mettre au niveau des plus bas commerces. Cette préoccupation éthique, qui met au-dessus de tout le *souci de qualité*, doit s'appliquer au choix des ouvrages, comme à une nécessité primordiale, mais aussi au fait même de traduire, si important, dont nous examinerons plus tard les modalités, enfin au lancement de l'ouvrage qui doit respecter la position de cet ouvrage, non par rapport à la littérature française, mais à sa place exacte dans la hiérarchie intellectuelle de sa littérature nationale.

Je crois que, le jour où ces principes élémentaires seraient universellement reconnus, une bonne moitié des « traductions » disparaîtrait des étalages. Et nous nous réjouirions alors de voir, à la place d'encombrantes médiocrités, quelques chefs-d'œuvre constituant véritablement des exceptions, que l'*honnête homme* pourrait, sans crainte, acquérir et lire, car ce ne serait plus le succès, souvent douteux et bas, de ces livres dans leur pays d'origine, ni l'espoir d'une « vente » égale en France, qui en auraient déterminé le choix, mais la reconnaissance des qualités profondes d'une œuvre, justifiant cette flatteuse distinction que constitue la traduction.

MARCEL BRION.

Le roman, les jeunes et les influences

Un écrivain qui prétendrait écarter de son œuvre toute influence ferait montre d'une ambition aussi vaine que s'il voulait écrire avec des mots entièrement nouveaux. Aucun critique sensé ne saurait donc faire grief à un auteur de s'être inspiré de grands modèles. Les créateurs les plus illustres n'y ont pas manqué. Le style de Barrès ne serait pas tout à fait ce qu'il est s'il n'y avait eu avant lui Michelet et Chateaubriand, et même, en remontant plus loin, Bossuet. Les premières sonates de Beethoven ne font que continuer celles de Haydn — à qui elles sont d'ailleurs honnêtement dédiées. Mais c'est cependant un Haydn déjà plus dramatique. Même Debussy, ce météore d'originalité, montre dans *la Damoiselle Élue* qu'il avait, dès ce début, complètement assimilé Wagner. Et nous tenons peut-être là une définition de l'influence légitime : il faut qu'il y ait élaboration des richesses reçues et que l'artiste avance plus loin sur la route de son prédécesseur. Il y a encore le cas où il ne se contente pas de « piller », mais où il « tue » sa victime, comme firent Molière avec Larivey, Wagner avec Meyerbeer et le Liszt des poëmes symphoniques. Mais que le critique se trouve en présence d'emprunts textuels, et d'œuvres qui sont loin d'égaler leurs modèles, il a non seulement le droit mais le devoir de crier : holà !

On a cherché, parfois, à excuser certains emprunts par les vastes dimensions de l'ouvrage qui les contient. C'est suivant le même principe qu'on acquitte la millionnaire kleptomane, tandis qu'on enferme le chemineau qui a dérobé un pain. Mais cette morale-là n'a pas encore cours, que je sache, en art. Si, comme le disait finement M. Émile Hen-

riot, personne ne nous oblige à faire des livres, on nous oblige encore moins à faire de gros livres.

M. André Rousseaux a écrit fort justement qu'il faudrait établir une définition du plagiat. On pourrait dire qu'il y a plagiat lorsque, comme dans le vol, il y a tentative manifeste de s'approprier « furtivement » le bien d'autrui. Un poète qui intercalerait dans un de ses poèmes des vers pris au *Lac* de Lamartine, ou au *Sonnet* d'Arvers, ne saurait être raisonnablement accusé de plagiat : en agissant ainsi, il ne pouvait espérer tromper grand monde. Cependant, si sa bonne foi restait hors de cause, sa conscience artistique ne le serait pas : comment ne s'est-il aperçu de rien?

***

Pour défendre certains romans de jeunes, il arrive qu'on insiste sur leurs qualités lyriques : celui-ci est pénétré d'un sentiment d'effroi devant la vie, cet autre de tristesse, de pessimisme, d'angoisse. Mais, précisément, c'est là le type de sentiments propres à être exprimés par la poésie. Un beau poëme y suffit; s'il y faut trois cents ou cinq cents pages de prose, il y a de grandes chances pour que le lecteur trouve le brouet clairet.

C'est que le roman, qui est un miroir de la vie, est rarement la forme d'expression de la jeunesse. Il implique un riche acquis d'expériences vécues, où l'inspiration va puiser. Les romanciers illustres eux-mêmes ont rarement réussi leurs premiers essais, s'ils ont commencé jeunes. Les premiers romans de Balzac sont illisibles, de l'aveu de Balzac lui-même, et sont tombés dans le plus complet oubli. Qui se souvient encore de *l'Héritière de Birague*? Même Gœthe, son *Werther* est un récit, plutôt qu'un roman (récit d'ailleurs autobiographique), et il a attendu la maturité pour écrire *Wilhelm Meister*. Il ne faut pas chercher longtemps dans sa mémoire pour constater que la plupart des romans célèbres sont des œuvres de la belle saison, alors que, souvent, les beaux poëmes sont des miracles de la jeunesse. C'est que le

poëme oblige à ce ramassement de la forme, où s'imprime non seulement la sensibilité, mais la *volonté* créatrice, volonté qui est un élément intrinsèque de l'œuvre d'art. Cette contrainte, le cadre beaucoup plus lâche du roman en dispense le débutant.

Reste le roman-féerie. On a comparé avec beaucoup de bonheur une certaine déformation de la réalité à celle de ces photographies, où un réverbère et son ombre sur le pavé mouillé, un litre de vin sur le coin d'une table, assument une apparence de chimère, un caractère mythique. Mais prenons garde que dans cette nouvelle image, que les géomètres appelleraient homologue, les grandeurs, si elles sont autres, gardent entre elles les mêmes rapports que dans la réalité. Autrement dit, la transposition reste toujours cohérente. Le plus grave défaut d'une œuvre de féerie, c'est l'incohérence. Incohérence qui est une pure création de la pensée fonctionnant à vide, un produit du véritable verbalisme. Car la vie, elle, n'est jamais incohérente. Si donc vous vous privez de cette cohésion que donne, sans frais, l'imitation de la vie et, en même temps, de cette unité « artificielle », c'est-à-dire artistique, qu'impose le poëme, vous obtenez ces œuvres sans « destin », sans nécessité ni intérieure ni extérieure dont la matière dégouline de toutes parts et pour qui, beaucoup mieux que : roman-fleuve, conviendrait la formule : roman-marécage.

Les personnages les plus fantasques de Dickens restent extraordinairement typifiés ; ils pourraient être transportés à la scène, à l'écran. Même un pur surréaliste, André Breton, quand il écrit un récit, dessine des personnages d'une unité parfaite, qui ont un visage, du sang. Sa Nadja, vous la reconnaîtriez dans la rue. Jean Prévost parlait naguère du roman, et relevait les avantages du romancier anglais, qui dispose d'un immense public et peut gagner sa vie avec une facilité relative, ce qui lui permet de voyager, de « vivre », d'enrichir son trésor d'expériences. Cette remarque va loin. C'est ainsi que le romancier français, s'il ne dispose pas d'une fortune personnelle, se voit condamné à exploiter

jusqu'à l'exhaustion le même filon, qui est souvent sa vie d'enfance et d'adolescence. Cela le conduit à plus de profondeur, mais le prive aussi d'ampleur ; et c'est assez bien le caractère général de notre production romanesque.

*
* *

On a dit aussi que le premier jet est plus défendable quand il s'agit d'un roman. Prenons ce très grand écrivain qu'est M. Léon Daudet (1). Évidemment, voilà l'homme du premier jet. Oui, mais analysez cette prose d'aussi près que vous voudrez : pas une maille moins serrée que l'autre, nulle part une fissure où l'on puisse insérer une pointe de couteau : c'est lisse, musclé, élastique, bondissant, une des plus belles langues d'aujourd'hui. (Par contre, une prose aussi ciselée que celle d'*Anthinéa*, dont on croit deviner que chaque mot a été pesé vingt fois, est du bijou, certes, mais en simili. Mais c'est là beaucoup plus un sentiment qu'une opinion critique et, en tant que tel, il ne se discute pas.) Le premier jet, oui, lorsque l'artiste, en pleine possession de ses moyens, crée du premier coup l'œuvre parfaite : premier jet du fresquiste de la Sixtine, premier jet de Rubens, premier jet de Mozart. Mais des cahiers de brouillons reliés ensemble et envoyés à l'imprimeur ne constituent pas une œuvre, encore moins une belle œuvre.

Les prix sont en train de causer à la littérature un mal dont on ne mesurera que plus tard l'étendue. Ce n'est point qu'ils soient mauvais dans leur principe. Mais, par l'importance chaque jour plus grande des intérêts matériels qu'ils mettent en jeu, ils ont attiré autour de la tarte littéraire une nuée d'affairistes plus ou moins scrupuleux ; le lancement d'un livre devient une opération de même nature que le placement d'une valeur financière, il donne lieu aux mêmes

(1) Nous ne jugeons ici que l'écrivain, et non pas l'homme politique.

campagnes dans les feuilles de chantage, souvent contre la volonté des auteurs eux-mêmes et par-dessus leur tête.

Un critique qui, aux époques des grands essaimages, a la naïveté de dire tout crûment sa pensée sur un livre, demeure confondu par la violence des passions qu'il soulève et la bassesse des insinuations dont il se voit l'objet. Pour un peu, il se ferait à lui-même l'effet du vilain individu, qui va débiner un employé chez son patron pour lui prendre sa place. Il ne se sent un peu réconforté que lorsque, ayant rencontré quelques jeunes gens, il s'entend dire : « Comme vous avez bien fait! » C'est que, grâce au Ciel, la jeunesse est restée exigeante; elle est écœurée de cette indulgence générale, de ces compliments passe-partout, dispensés avec une libéralité qui ne cache, souvent, que de l'indifférence. Sans critères moraux ni sociaux, notre époque perd jusqu'à ce critère de « l'ouvrage bien faite », de la probité artistique qui restait, du moins, l'idéal des « décadents » d'avant la guerre. Pour nous autres, nous continuerons de penser que le premier devoir du critique est de se montrer exigeant. Et tout d'abord, parce que l'attitude entraîne plus de risques.

ARMAND PIERHAL.

QUELQUES LIVRES

Gambetta et la Défense Nationale, par H. Dutrait-Crozon (Éd. du Siècle).

Gambetta, Freycinet : ç'a été cela? Le livre est dur, plus que ne le serait un réquisitoire en forme. Mais s'il est véridique, qu'y répondre? Et s'il accable, il enseigne du moins qu'il faut que la France soit bien mal gouvernée pour qu'elle ne se tire pas bien des pires malheurs.

L'Homme et la Montagne, par Jules Blache (Gallimard).

Voici un nouveau volume de cette belle collection de *Géographie humaine* que dirige P. Deffontaines. Personne encore, dit Raoul Blanchard, n'avait essayé de considérer d'ensemble les rapports de l'homme et des montagnes. Que le mot « humain » vient bien ici, pour cette étude de si fort intérêt! Et on rêvera sur ces belles photos. N'est-il pas vrai que notre siècle tirera plus de la géographie que le siècle dernier n'a tiré de l'histoire?

Les Mémoires du Général Hugo, présentés par Louis Guimbaud (Éd. Excelsior).

On salue avec plaisir la réapparition de la collection *Jadis et Naguère*, dirigée par Edmond Pilon. Les mémoires du père de Victor Hugo, vivement coloriés, sont attrayants et même parfois ils laissent deviner, sous les événements, les mœurs, à travers les mœurs, la vie.

Dans le Buisson des Lettres, par EDMOND PILON (Messein).

Buisson fleuri comme un rosier sauvage qui nous arrête, nous retient, et voilà qu'au lointain, dans le bleuissement des bois et des collines, nous voyons se lever des châteaux enchantés, pareils à ceux de Shakespeare et de Nerval, des châteaux français pleins de portraits et de souvenirs.

Le Pape Clément, Pontife gascon, par VITAL MAREILLE (Tallandier).

Ce fut le premier pape d'Avignon et un grand pape. Gai et fin, diplomate, débonnaire, ami des bonnes gens, mais de caractère énergique, allant au grand, il a été quelque peu diffamé. Son biographe assure que c'est injustice; et on a plaisir à l'en croire, car, bien mené et vivement coloré, son récit fait aimer Clément V, ainsi dressé sur un fond où se dessine toute la chrétienté à la veille de la guerre de Cent ans. A Saint-Seurin, dit-il, un bas-relief qui fait voir l'officiant élevant le calice tandis que le Christ sort du tombeau, est dénommé la messe de Clément V. « C'est l'image de son pontificat. Plus encore qu'un sacrifice, la messe est une résurrection. En même temps que le calice, c'est l'Église elle-même que Clément exalte et qu'il montre devant l'histoire perpétuellement ressuscitée. »

Le Roman de la Mal-Aimée, par CHRISTIANE FOURNIER (Nouvelle Revue Critique).

La romancière de *la Parabole du Mariage* et d'*Homme Jaune et Femme Blanche* a un art à elle, marqué d'une finesse élégante, elliptique, de touche moderne. Elle peint avec bonheur les jeunes êtres incertains, désinvoltes, créés pour faire souffrir; mais elle sait montrer comment la désinvolture est vaincue par l'amour patient et la générosité du cœur. C'est ici l'histoire d'un jeune ménage, un peu trop vite uni, à Paris, que les circonstances désunissent, et qui se refait au Tonkin.

HENRI POURRAT.

THÉATRE

Le Théâtre de Palestine « Ohel » de « Histadrout Hoafdim » s'est installé pour quelques semaines au théâtre de l'Ambigu. Il a donné une tragédie biblique adaptée par son fondateur-directeur, M. Halévy, un drame de Stefan Zweig et *Les pêcheurs*, comédie de J. Heiermans, traduite en hébreu par A. Schlonskey. Nous avons vu ce dernier spectacle, ce qui nous fait vivement regretter d'avoir manqué les précédents. Le mélodrame populaire de J. Heiermans n'est certainement pas l'œuvre la plus caractéristique du répertoire de la troupe palestinienne; elle permet pourtant d'apprécier ses qualités.

La mise en scène et les grimages semblent destinés à donner l'impression de gravure sur bois. Les lignes des choses, des corps et même des visages sont appuyées; l'effet est d'autant plus curieux que certains mouvements ont une nonchalance et même une douceur orientales. Les ensembles sont particulièrement heureux; il y a dans *Les pêcheurs* une scène de fête populaire sur laquelle plane la menace d'une prochaine catastrophe; la troupe entière est là, évoluant sur des rythmes très simples avec une aisance et une habileté vraiment remarquables. On la sent entraînée à l'évocation des mondes primitifs et même barbares. Mais, au moment où la mère et la fiancée du pêcheur entendent la tempête sur la mer, peu importe le cadre historique de la pièce : leurs lamentations et leurs prières sont celles d'Israël.

HENRI GOUHIER.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne).

GTU Library
3 2400 00268 5943